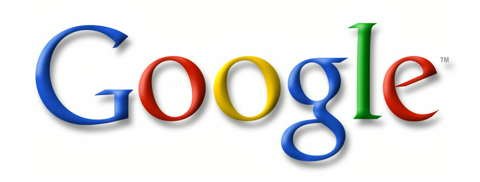





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

LES

CANETTES

DE

JIROME ROQUET *dit* TAMPIA

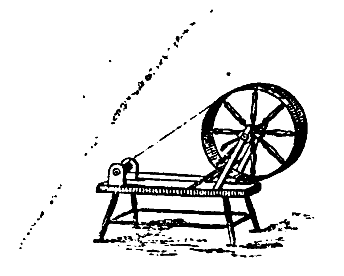
OUVRIÉ TAFFETAQUIÉ

Pouême etique, chansons, pouésies divarses, pieces de prose tramé de vêr & autres,

PAR

LOUIS-ÉTIENNE BLANC

Ma muse m'amuse.



A LYON
CHEZ MÉRA, LIBRAIRE
Rue Impériale, 15

A PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
Boulevard Montmartre, 15

M D CCC LXV

Vet. F. . .

LES CANETTES

DE

JIROME ROQUET *dit* TAMPIA

—

2me ÉDITION

LES

CANETTES

DE

JIROME ROQUET *dit* TAMPIA

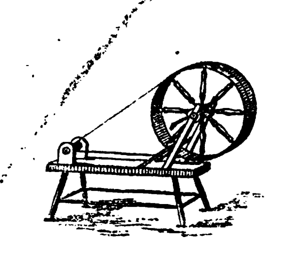
OUVRIÉ TAFFETAQUIÉ

Pouême etique, chanſons, pouëſies divarſes, pieces de proſe tramé de vêr & autres,

PAR

LOUIS-ÉTIENNE BLANC

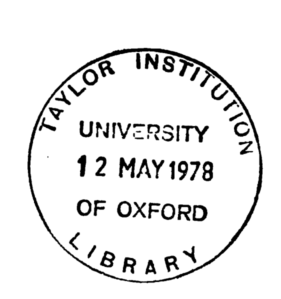
Ma muſe m'amuſe.



A LYON
CHEZ MÉRA, LIBRAIRE
Rue Impériale, 15

A PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
Boulevard Montmartre, 15

M D CCC LXV


TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
12 MAY 1978
OF OXFORD
LIBRARY

DEDIE

AUX AMIS DE L'AUTEUR.

ET. B.



UN de nos compatriotes a publié un guide fort intéreſſant intitulé : *Les bords de la Saône, de Lyon à Châlons.*

L'auteur y ſignale, en ſortant de Lyon, le village de Collonges gracieuſement étendu au pied du Mont-Ceindre, ſur la rive droite de la Saône, & il ajoute : « Là... s'eſt retiré M. Blanc, vieux « républicain, auteur de chanſons comiques fort « originales. »

M. Kauffmann écrivait ces lignes en 1851. Aujourd'hui on peut lire, ſur la pierre d'un modeſte tombeau du cimetière de Collonges, que Louis-

Etienne Blanc repoſe là, depuis le 20 novembre 1854.

C'eſt de cet homme, dont la gaîté franche & la verve ſpirituelle ont fait, pendant près de trente ans, les délices de la ſociété lyonnaiſe, que nous avons recueilli les œuvres. Pluſieurs d'entre elles ont eu, dans leur temps, une vogue vraiment populaire. Telles ſont entre autres *la Chaſte Suzanne, Fanchon d'en n'haut de ta banquette, la Jacquard*, &c., &c.

Reſtées, juſqu'à ce jour, complètement inédites, il s'en eſt peu fallu qu'elles ne fuſſent perdues. L'auteur n'avait rien écrit, lorſque, pourſuivi en 1834 comme complice des événements politiques, & obligé de ſe cacher pendant quelques mois, il trouva un aſile ſûr chez notre excellent ami Hénon, alors directeur de la pépinière royale & départementale du Rhône, & aujourd'hui député de notre ville. Cédant à nos vives inſtances, l'auteur utiliſa ſes loiſirs forcés, dans cette retraite offerte par l'amitié, en dictant ſes œuvres les plus connues. C'eſt cette copie, complétée par tout ce que j'ai pu recueillir de ſes manuſcrits, que nous publions aujourd'hui.

Divers motifs nous ont déterminé à entrepren-

dre cette publication. D'abord ces œuvres, reſtées dans la mémoire de quelques amis, ont été déjà ſenſiblement altérées. Enſuite, convaincu qu'elles finiraient bientôt par diſparaître, nous avons penſé qu'il ne ſerait pas ſans intérêt de ſauver de l'oubli ce qui a été, ſinon la peinture, au moins le reflet d'une époque de notre hiſtoire lyonnaiſe. En effet, le *Canu* s'en va. Ce bon vieux type étant déjà devenu un peu fruſte au frottement de l'éducation populaire, nous avons eu ſouci de ce qui pouvait le conſerver. Enfin ce recueil ſe juſtifierait ſuffiſamment par le déſir que m'ont ſouvent exprimé tous ceux qui ont aimé l'auteur, c'eſt-à-dire tous ceux qui l'ont connu.

Les œuvres de notre père ne ſont pas ſeulement lyonnaiſes par les perſonnages mis en ſcène & par le patois, elles le ſont encore par l'auteur dont je veux dire quelques mots.

Louis-Etienne Blanc naquit, à Lyon, le 27 mars 1777. Son père, ouvrier paſſementier, ne put procurer à ſes enfants le bienfait de l'inſtruction même la plus élémentaire. Louis-Etienne, le ſecond de trois fils, & par ce motif ſurnommé *cadet*, fut, comme les deux autres, envoyé à l'école des frères

de la Doctrine chrétienne, qu'à Lyon on appelait alors, un peu crûment, *l'école de l'aumône*. Il nous a ſouvent dit, en riant, qu'il avait appris l'orthographe ſur les enſeignes & ſur les cornets de tabac de ſa grand'mère. Auſſi ſavait-il à peine lire lorſqu'il fut mis en apprentiſſage chez un ouvrier en ſoie.

Son eſprit moqueur & ſon étourderie l'avaient fait renvoyer de tous les ateliers où il avait été placé, lorſque, effrayé par la ſévérité exceſſive de ſon père qui avait à lui reprocher nous ne ſavons plus quelle eſpièglerie, il prit la fuite & ſe laiſſa raccoler par une troupe de marchands d'orviétan qui le conduiſirent à Saint-Etienne. Rebuté bientôt par les misères & les fatigues de cette vie de bohême, il rentra au logis paternel qu'il ne tarda pas à quitter de nouveau pour s'enrôler dans la légion dite des *Allobroges*, le 26 germinal an Ier de la république (1792). Il avait alors quinze ans à peine.

On le trouve, peu après, mouſſe ſur un des navires en rade à Toulon, au moment du ſiége de cette ville par les Anglais. C'eſt là qu'il vit, pour la première fois, le jeune lieutenant d'artillerie *Buonaparte*, ſous les ordres de qui il fit bientôt,

étant rentré dans les rangs de l'armée de terre, les campagnes d'Italie, d'Allemagne, &c., &c., &c.

Il nous a ſouvent raconté que, depuis ſon entrée au ſervice, il n'avait pas revu ſes deux frères, engagés comme lui dans les armées de la république, lorſque le matin de la fameuſe bataille de Lodi, & un peu avant l'engagement, ils ſe rencontrèrent tous les trois. Le haſard avait réuni leurs régiments & le bonheur voulut que, le ſoir de cette journée ſi meurtrière, ils ſe retrouvaſſent ſains & ſaufs. Ils ſe ſéparèrent de nouveau pour ne ſe revoir qu'à leur rentrée dans leurs foyers.

Louis-Etienne quitta le ſervice le 15 prairial an VI (1798). Il était alors tambour de la 1re compagnie du 1er bataillon de la 27e 1/2 brigade d'infanterie légère, qui faiſait partie de la diviſion de Mantoue. Il diſait ſouvent, avec une fierté comique, qu'après ſix ans de ſervices & de nombreuſes campagnes, il était revenu avec le grade de tambour. C'était trop de modeſtie, car, de ſes nombreuſes pérégrinations militaires, il avait rapporté la connaiſſance de la langue eſpagnole, de l'italien qu'il parlait avec une rare pureté d'accent, & même de l'allemand, ſans compter les patois marſeillais & languedocien dans leſquels il excellait.

Il entra alors chez un huiſſier de Lyon, ſon oncle par alliance. Tous les moments dérobés au travail étaient par lui conſacrés aux exercices dramatiques pour leſquels il avait un goût très-prononcé, qu'avaient ſans doute fait naître & qu'entretenaient un remarquable talent d'imitation, non moins qu'une mémoire vraiment phénoménale. Il fit alors partie d'une ſociété d'amateurs qui donnaient de fréquentes repréſentations dans l'ancien couvent des *Bleus-Céleſtes*, à la côte des Carmélites, local occupé aujourd'hui par la communauté des ſœurs de Saint-Charles. On appelait cette ſalle, le *Théâtre des Bleus*. Ce fut là qu'il eut pour camarades Weïss, qui joua pendant longtemps les traîtres de mélodrame au théâtre des Céleſtins de Lyon, & Félix Belu, qui tint, plus longtemps encore au même théâtre, l'emploi dit des *utilités*.

Après avoir ſuccédé à ſon oncle dans l'office d'huiſſier, il ſe maria le 11 février 1804, &, dès ce jour, il ſut réſoudre le problème ſi difficile de mener de front les plaiſirs & le travail. Plus tard, la politique la plus active vint prendre une large part de ſon temps. Nous n'ajouterons pas qu'elle prit auſſi une très-large part de ſa fortune; on pourrait

croire que nous, ſes enfants, nous lui reprochons les ſacrifices qu'il fit pour le triomphe de ſes principes. C'eſt là, au contraire, & nous le diſons hautement, ce qui honore le plus ſa mémoire à nos yeux. Qu'on nous laiſſe prendre nos aiſes pour vanter la fidélité & l'abnégation en politique : l'exemple n'eſt pas contagieux.

Vieux ſoldat de la République, notre père ſupporta difficilement les revers de nos armées. Je l'ai vu pleurer lorſque les troupes étrangères, qu'on appelait alors *nos alliés*, défilaient, en 1814, ſur les quais de Lyon. Auſſi, quoique père alors de cinq enfants, & n'ayant d'autre reſſource que ſon travail pour ſoutenir ſa famille, ſe fit-il inſcrire des premiers, nous en avons gardé le ſouvenir, quand on eſſaya de mobiliſer une partie de la garde nationale.

Il exerça, pendant plus de trente ans, les fonctions d'huiſſier. Chargé d'exécuter les ordres de la juſtice, c'eſt dans l'accompliſſement de ce miniſtère difficile qu'il ſut ſe faire eſtimer de ceux-là même contre qui il était obligé d'agir. Perſonne ne ſut mieux que lui concilier les égards dus au malheur avec les devoirs rigoureux de ſa profeſſion.

Epicurien avec délices, on peut dire de lui qu'il fut un des plus joyeux convives du banquet de la vie. Il aurait pu prendre pour devise : *Rire & toujours rire*, car il eut, & il conserva jusqu'à ses derniers jours, l'heureux privilége de voir toutes choses du côté plaisant. Il semblait se dire, comme Figaro, *je me hâte de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer*.

Malgré la situation modeste où le sort l'avait placé, plus d'une ambition lui eût été permise & eût été complètement justifiée par son aptitude ; il n'en eut même pas la velléité. Il avait compris, ce rieur émérite, que dans la comédie humaine, bien qu'elle ne soit pas toujours belle à voir, le meilleur est encore de rester spectateur. Parfois, nous en convenons, on y paye sa place un peu cher, même dans le coin le plus obscur du parterre ; mais il faut bien compter pour quelque chose, & nous comptons, nous, pour beaucoup le plaisir d'applaudir ou de siffler quand les marionnettes du monde ont bien ou mal joué leur rôle. C'est ce plaisir qu'il s'est largement donné, ainsi que l'attestent la plupart de ses chansons.

Nous avons dit que notre père n'eut aucune

ambition, & nous ajoutons, pour compléter ſon portrait, qu'il n'eut pas même celle qui fait rechercher les moyens d'arriver à une honnête aiſance. Si, malgré les charges d'une très-nombreuſe famille — nous diſons les charges & non les *ſoucis*, car il n'en connut jamais, — il put jouir de l'*aurea mediocritas*, tant vantée par le poète, c'eſt qu'elle lui arriva à ſon inſu; elle dut forcer les portes du logis.

En 1848, on eut recours à ſon patriotiſme ſincère & dévoué; il fut proclamé maire de Collonges & prouva bientôt qu'il était digne de tenir, dans ces moments difficiles, les rênes de l'adminiſtration municipale. En effet, celui qui avait toujours porté haut ſon drapeau politique, ſut auſſi faire reſpecter la liberté de chacun. On n'a pas encore oublié avec quelle énergie & quelle autorité de parole il empêcha des repréſailles, juſtes peut-être, mais toujours indignes du parti vainqueur.

Voilà l'homme.

Quant à ſes œuvres, nous n'avons rien à en dire, ſi ce n'eſt que, pour la plupart, elles ſont reſtées dans la mémoire de ceux qui les ont entendu débiter. Que de fois nous avons vu l'auteur, durant

des ſoirées entières, exciter un fou rire par le comique de ſes récits & par la vérité de cet accent canu, que pluſieurs ont imité depuis, mais que nul n'a mieux ſaiſi & plus fidèlement rendu. Son ſuccès était tel que rarement on ſe ſéparait de lui ſans avoir cherché à épuiſer ſon répertoire vraiment inépuiſable. Auſſi, lui exprimait-on, ſouvent juſqu'à l'obſeſſion, le déſir qu'il publiât ou qu'il dictât ce qu'on venait d'entendre avec tant de plaiſir. Il promettait toujours & n'a jamais tenu parole. Ce ne fut pas indifférence, car il était heureux de ſes ſuccès; mais, avec une activité d'eſprit incroyable, il avait une pareſſe de plume que rien n'égalait. Il eût certainement préféré, de beaucoup, compoſer de nouvelles charges que d'en copier ou dicter une ſeule.

Comme tous les eſprits enclins au comique, l'auteur a quelque peu payé ſa dette au genre... riſqué, telles ſont, par exemple, *les Aventures de Marc-Aſſin* & les deux chanſons intitulées : *Le Battant d'amour* & *les Fonſſions de ſon Eſquilence monſigneur Le T. du C.* Malgré toute la verve & la fineſſe d'obſervation qu'on y trouve dépenſées à pleines mains, ces œuvres par trop badines, n'ont pu trouver

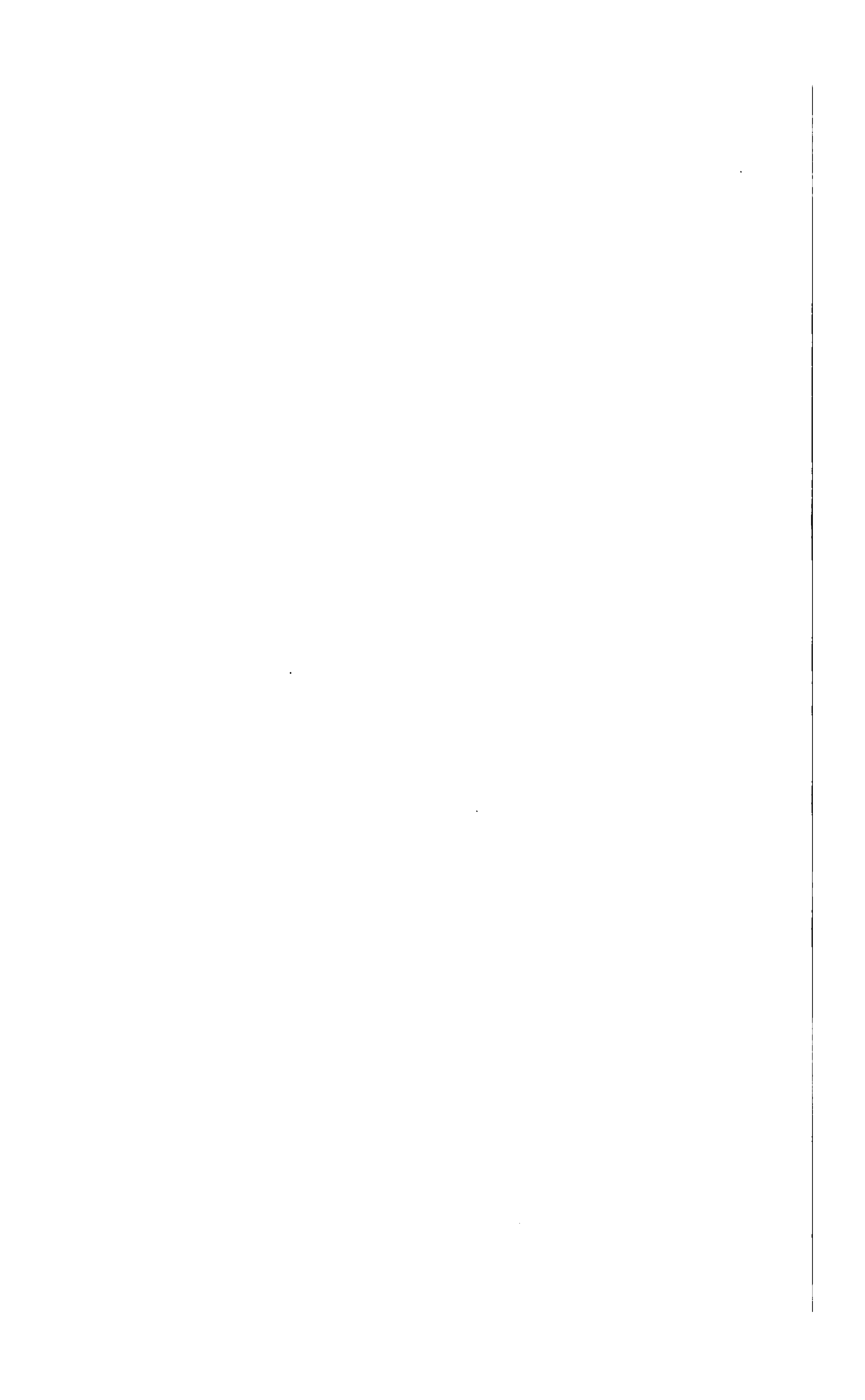
place dans ce recueil. C'eſt que nous n'avions pas, comme les adminiſtrateurs du Muſée archéologique de Naples, la reſſource de les mettre à part, en inſcrivant ſur la porte ces mots : *gli obcœni*, avertiſſement adreſſé à la pudeur & dont, bien entendu, la curioſité ſeule fait ſon profit.

Chacun le ſait, l'affection a ſes joies & ſes petites illuſions ; on nous pardonnera donc aiſément tout le plaiſir que nous avons à élever ce monument modeſte à la mémoire d'un homme d'eſprit, qui a laiſſé le rare exemple d'une vie auſſi honorablement que joyeuſement remplie.

Quel que puiſſe être le ſort réſervé à cette publication, elle aura toujours atteint le but que nous nous ſommes propoſé, & nous ne regretterons pas les ſoins que nous avons pris pour la rendre digne de l'auteur & digne auſſi de ſes amis à qui nous l'avons dédiée.

ETIENNE BLANC.

Paris, 4 octobre 1861.



LA CHASTE SUZANNE.

LA CHASTE SUZANNE

POUEME ETIQUE EN QUATRE LONGUEURS (1).

INTREDUITION

OU

TIRELLE DE LA PIECE (2).



OMMENT faire, à preſent, pour contenté [le monde?]
Si querqu'un y ruffit que le cou me déponde!
Un merchand veut de fort, l'autre veut de legé;
L'un vous peye en enquié, l'autre veut pertagé.

(1) La *longueur* eſt la diſtance compriſe entre les remiſſes & le rouleau de devant. Connaiſſant la meſure de cette diſtance, l'ouvrier calcule la quantité de ſon travail ſur le nombre de fois qu'il a renouvelé la longueur, en enroulant la partie tiſſée ſur le rouleau de devant.

(2) On appelle *tirelle* la portion de tiſſu formée par les premiers coups de navette pour lier la chaîne qui doit former la pièce de tiſſu.

I me fouvient que quand j'était à mes cerifes (1)
Mon père difait ben que c'etait de bêtifes
De compté, comme ça, fu ces Juis de merchands
Que font, en bonne part, fans piquié & mechants.
Quand le bon temps reluit comme i fefont les bouâmes
Et venont vous prié, avè de mines couâmes,
De travaillé pour eux à tire larigot (2)
Et le jour & la nuit comme de galiot.
L'ergent ne coute rien dans ces momens de preffe;
Pour avoir de z'ouvriés cheque merchand s'empreffe.
Mais fi la meurte vient, i vous mettont z'a bas (3)
En vous z'honiffant tous de l'en n'haut jufqu'en bas.
Notre reffource, aleurs, eft d'allé z'à Perrache (4),

(1) *Etre à fes cerifes*, à fes pièces, travailler pour fon compte.

(2) A tire la Rigault, c'eft-à-dire *de toutes fes forces*. On raconte qu'au XIII[e] fiècle, un archevêque de Rouen, nommé Odon Rigault, donna à cette ville une cloche d'une groffeur prodigieufe. Cette cloche, appelée cloche Rigault & par abréviation la Rigault, ne pouvait être mife en mouvement fans de grands efforts; de là eft venu : *boire à tire la Rigault*, boire comme un fonneur. Ceux qui écrivent *à tire larigot* penfent que cette locution a pour origine le larigot, petite flûte qui n'eft plus en ufage. Cet inftrument donnait des fons aigus & altérait beaucoup celui qui en jouait.

(3) On dit qu'on met à bas, quand on démonte un métier, quand on ceffe de faire travailler.

(4) Autrefois le confluent du Rhône & de la Saône était précifément là où fe trouve aujourd'hui l'extrémité occidentale de la rue Vaubecour (maifon Genfoul). Il y avait là une ile, ou breteau, appartenant à un fieur Mogniat. La propriété lui en fut difputée, & ce fut

D'élargi les Etroits à la pioche & à l'hache (1);
De dire à nos moitiés : Prenez la bâle. — Oh bon!
Qu'elles nous repondiont, c'eſt-i pour tout de bon?
Si vous vous etié fait bien payé votre ouvrage .

pour défendre cet eſpace de terrain contre les prétentions du domaine royal, qu'il adreſſa à Louis XIV ce quatrain :

Qu'eſt-ce pour toi, grand monarque des Gaules,
Qu'un peu de ſable & de gravier!
Que faire de mon Iſle! Il n'y croît que des ſaules,
Et tu n'aimes que les lauriers.

En 1770, un ſieur Perrache était devenu propriétaire de cette iſle Mogniat qui ſe trouvait au-deſſous d'Ainay, & c'eſt lui qui entreprit, alors, de reculer le confluent & de changer cette île en un quartier libre. Pour cela il fit conſtruire la chauſſée bordée d'arbres qui conduit au pont de la Mulatière. Cette chauſſée était élevée de 5 à 6 mètres. En 1809 l'on commença à remblayer les terrains de la preſqu'île : c'eſt à ces travaux qu'on employait les ouvriers en ſoie ſans ouvrage.

(1) On appelait *les Etroits*, le ſentier étroit & montueux qui conduiſait du quartier de la Quarantaine à celui de la Mulatière, en longeant la rive droite de la Saône. C'eſt en 1813 que l'on commença à faire quelques travaux de remblais pour élargir le ſentier. On y employait les ouvriers ſans travail. J.-J. Rouſſeau raconte, dans ſes Confeſſions, qu'il a paſſé une nuit dans la grotte qu'on y voyait encore il y a quelques années, & qui eſt aujourd'hui cachée par les travaux exécutés pour la route nouvelle. C'eſt aux Etroits que le général Mouton-Duvernet fut fuſillé, le 29 juillet 1816, à 5 heures du matin, pendant le voyage que fit ſa veuve, à Paris, pour ſolliciter ſa grâce. Durant le procès du général, détenu à la priſon de Roanne, Mme Mouton-Duvernet demeurait en garni, avec ſes jeunes enfants, à l'entreſol de

Dans le bon temps, i vous refterait en pertage
Querque chofe devant vous que vous n'avé pas;
Et ben certainement nous l'empognerons pas,
Nous aimons mieux mangé nos peignes de tirelle.
Et, par après, chanté la recorte nouvelle (1).
Comme çà, mai que vous nous gagnerons d'ergent
En nous donnant, per fois, un peu de remument.
Mais tranquillifons-nous, tous autant que nous fommes;
Nous voyons à Lyon de venereux prud'hommes,
Faire de zéstatuts, de reglements nouveaux
Que feront reverés mai de cent carnavaux.
Je parle pas pour moi que quitte ma banquette
Avé fes orillons pour me faire pouète.
Margré la moquerie & la cretication
J'en va faire aujord'hui ma feule vacation.

PREMIERE LONGUEUR.

Je commence en ce jour que ma varge pouêtique
Se gonfle au fouveni d'un vieux fujet z'antique,
Pour vous chanté z'ici une rare vartu
A quoi l'on ne pourrait reproché z'un fétu
Sans manqué à l'honneur par un endroit fenfible

la maifon qui fait, aujourd'hui encore, le coin de la rue du Palais & du quai de la Baleine.

(1) Chanter, mendier en chantant. Les ouvriers fans travail avaient l'habitude de folliciter des aumônes en chantant, dans les rues, des chanfons qui avaient généralement pour fujet l'efpoir de la récolte future.

Et craindre le courroux de ces gens de la bible
Reputés, parmi nous, pour n'être pas tant bons,
Que croiriont fe dânné fi mangiont de jambons;
Qu'avant de recevoi d'ergent un jour de fête
Prefereriont ben mieux qu'on leur coupît la tête,
Et qu'achetont, portant, des ouvriés fabriquants
Prefqu'à deux yards le pot la foie de nos merchands (1).
Léffons, un petit peu, ces uzeriés infâmes
Dânné z'à cheque inftant & leurs corps & leurs âmes
Pour ne nous occupé que de notre fujet
Et je va vous nommé celle qu'en eft l'objet :
C'eft la châfte Suzanne, habile compagnonne
Du bel airt de la foie, qu'habitait Babylône (2) ;
A qui le roi Cyru fefit faire un n'harnais

(1) A deux liards le pot, c'eft-à-dire à vil prix. Le pot était anciennement la mefure de capacité pour les liquides. Le pot contenait deux pintes ou 1 litre 83 c.

(2) Cette naïve fiction qui fait de Suzanne une ouvrière en foie, & du prophète Daniel un canetier, eft bien dans la donnée du récit fait par un canu. On trouve un exemple femblable dans la *Nativité*, l'un des plus anciens myftères repréfentés en France, à l'origine de la comédie, par les confrères de la Paffion. *Jofeph* y fait fa déclaration à *Marie* en ces termes :

> Suave & odorante rofe,
> Je fçay bien que je fuis indigne
> D'époufer Vierge tant bénigne,
> Nonobftant que foye defcendu
> De David, bien entendu ;
> M'amie, je n'ay guères de biens.

Comme on n'en voira guere aux ouvriés lyonnais.
Le prophête Dâgniel, que fefait fes canettes,
Sut pour elle eventé le battant z'à clinquettes,
Le tâque, le tampiâ que d'abord la piqua,
Les feurffes, le queftin & enfin l'accoca (1).
Ce t'ouvrière était le plus beau z'affemblage
De grâce & de douceur qu'on ait vu à fe n'age.
Une bouche & de z'yeux que fonniont le tocfin
Aux cœurs inenculés de l'amoureux vaccin;
Un mainquien doucereux, une taille mignonne,
De z'appas à tenté une âme moribonne!
Auffi un officié, en voyant fa beauté,
Tout d'un coup par l'amour fe fentit chapoté.
C'était dom Joachin, l'un des grands capitaines,

MARIE.

Nous trouverons bien les moyens
De vivre, mais que y mettons peine:
En tixture de foye & laine
Me connois.

JOSEPH.

C'eft bien dit, m'amie,
Auffi de ma charpenterie
Je gagnerai quelque chofette.

Nous empruntons cette citation au favant ouvrage de M. Hyp. Lucas, intitulé: *Hiftoire philofophique & littéraire du Théâtre français, depuis fon origine jufqu'à nos jours.*

(1) Le nom de l'accoca, organe du métier, fait ici jeu de mots avec *la coqua*, du verbe coquer. Voir ce mot au Lexique.

L'effroi des mécriants, vrai coupeur de bedaines,
Qu'en avait ſi vaincu ſous Nabuchônôſeur,
Et cheux le roi Cyru était z'en grand faveur.

A l'âge que l'amour eſt dans toute ſa feurce
Ce t'héros n'avait pas encor brulé d'ameurce
Pour tiré z'à la cible de ce Dieu fripon
Que morfoſe en n'hardi le plus cheti capon.
Mais dé zyeux de Suzanne une belu l'enflâme
Et vous li fait ſenti le vide de se n'âme.
De s'attaché z'à elle i feurme le deſſin,
Vite i veut la revoi, la ſarré ſu ſon ſein.
Mais, ſe reflectionnant, prend le perti plus ſage
De la faire avarti par un joli meſſage
Que va li peinturé toute ſa paſſion.
Chergeant z'un page adroit de la commiſſion
I l'i dit : « Me n'ami, và-t'en-dire à Suzanne
« Que le jour & la nuit l'amour me detrancanne ;
« Que ſes yeux on battu le briquet dans mon cœur
« Et que je me croirais au comble du bonheur
« Si elle prenait part à la viſe tendreſſe
« Qu'a t'enfanté dans moi ſa mine enchantereſſe.
« Dis bien que je li veux perlé pour le bon bout
« Et devant ſix ſoleils deveni ſe n'époux. »
Le page court comme ſi le diable l'empeurte,
Cheux Suzanne il arrive & cognant à la peurte,
Il attend un moment, on ne li repond pas ;
Cependant il entend marché z'a petits pas.

Aleurs l'idé li vient de viré la catole;
I rechapote encor, la peurte brandigolle !
« Qu'eſt-là, dit-on? — C'eſt moi, page de Joachin. »
A ce nom reveré Suzanne ouvre ſoudain;
Mon page vous li fait une humble reverence
Et li dit: « Sarviteur, fontaine de Jouvence
« Que rajeunit les vieux les plus requinquinés,
« Quoique vous n'êtes pas un taba pour leur néz.
« Je vous inſinurai ce t'ardeur qu'ont fait naître
« Vos délicieux appas dans le cœur de mon maître.
« I n'en peut plus deurmi ni le jour ni la nuit,
« Sa corgnôle n'en sèche & le fège li cuit;
« Car vos clinquets dans lui font craître un écendie
« Que n'eteindrait pas rien la pumpe de la vie,
« Si vous ne vous z'hâtié de li peurté ſecours
« En déclarant que vous agreyez ſes amours.
« Ce guarrié valereux vous adôre, madame,
« Et ſoite vifement de vous avoi pour femme.
« Allons ſans câtolé, répondé voui z'ou non,
« Ça vous plairait i bien de pertagé ſon nom? »

La Suzanne, appuyé ſu ſon rouet à canettes,
Tetait à plein gobeau ces jolies ſornettes.
Elle li répondit: « Dite à votre borgeois
« Qu'aleurs que je l'ai vu pour la promière fois,
« J'ai ſentu dedans moi une airdeure ſi feurte
« Que je n'en etais plus ni en vie ni meurte;
« Ça n'eſt pas d'amiquié, non, c'eſt z'un peu plus doux,

« Ma tête n'en vire comme un efcaladoux.
« Voui, j'aime Joachin, mais i faut que mon père,
« Pour le confentement, s'abouche avé ma mère.
« Vous comprené ben que je n'aurais pas bon air
« D'allé, fans leur aveu, fefant un pas de cler,
« De l'amour commencé la première façure;
« Ça ferait à l'honneur me faire une efcorchure
« Qu'un promié compagnon ne rhabillerait pas.
« J'aimerais mieux tumbé de ma forpente en bas
« Que de faire ce pié-failli dans la fageffe,
« Et de mes parents emboconné la vieilleffe. »

La peurte s'ouvre : c'eft le papa, la mama
Qu'entront en reniflant leur prife de taba.
Tous deux eftupéfaits, à la vu de ce page
S'en alliont gongonné & faire grand tapage,
Si l'autre ne leur eut raconté tout d'un mot
Pour Suzanne ça que barbottait dans le pot.
Appondant fes idé tout d'un coup dans fa tête,
Leur trâme un compliment que n'était pas tant bète;
Leur fait querques faluts, puis prend un ton firieux,
S'approche & leur efclame avé un ton gracieux :

« O fortuné papa de la belle Suzanne,
« Et vous mère à qui elle ebarchit la bazanne,
« Combien vous devé être & fiers & glorieux
« D'avoir pu confarvé ce trezeur precieux,
« Ce te rare beauté dont la châfteté pure

« Peut ſarvi de miroi z'à toute la nature.
« Mon maître Joachin epris de ſes zappas
« M'envoye près de vous faire le promié pas
« Pour vous ſeulicité d'entré dans la famille
« Par le chermant canal de votre aimable fille.
« De joie le combleré par un conſentement
« Que je viens vous prié de donné viſement. »
Les vieux s'arregardiont en gardant le ſilence
Et puis, ouvrant la bouche, avé une voix rance
I diſe à l'envoyé : « Pas plus tard que demain
« Suzanne à Joachin pourra donné la main.
« A ce t'union là nous n'oſions pas pretendre
« Et avé grand plaiſi nous l'accettons pour gendre. »

Le meſſagé s'envôle, ainſi qu'un parpillon,
Auprès de ſon borgeois qu'était dans l'afflition,
Les yeux éteints, jaunes comme une paſtonnade.
Mais bientôt le récit de l'hureuſe ambaſſade
Fit eſcanné la peine & la noire langueur
Qu'une minute avant delavoriont ſon cœur.
I s'en va ſe couché rempli d'idé hureuſes
Que l'i firont avoir de viſions amoureuſes,
Se croyant à la noce avé l'objet chermant
Qu'avait ſu faire naître & ceſſé ſon torment.

DEUXIEME LONGUEUR.

Le lendemain matin, finiſſant un beau rêve,

Plein de joyeuſeté notre z'héros ſe lève;
Il appelle ſes gens que viennent viſement
Appeurté ſes habits dans ſe n'appartement,
N'en prend un de velou couleur de regaliſſe,
Un gilet de tiſſu doré comme un calice,
De ſouliers à floquets & puis, à ſon côté,
Le ſabre framboyant qu'avait dechicoté
D'une façon tarrible & même épouvantable
Tant de ces ennemis de la foi veritable.
Dans ce beau z'équipage & chargé de préſents,
I va de ſe n'objet viſité les parents,
Vous leur fait de jolis compliments à l'uſage
D'un futur épou à la veille du mariage.
Après avoir montré ſa trâme à découvert
Et avoir au papa parlé z'à cœur ouvert,
Tirant à part Suzanne au coin de la boutique,
Vous li gliſſe, en cachette, un cadeau manifique,
Et, comme un tourtereau, debobine l'amour
En paroles ſatin tout bordé de velour.

Au bout de querques jours velà le mariage
Qu'on fit dans l'eſplendeur & en gran etalage
Suivant le rang & la richeſſe des epoux.
Suzanne reparé de ſuperbes bijoux
Qu'en les arregardant donniont la catarate,
Et puis vêtu en ſoie d'un rouge d'eſcarlate
Qu'amincſſait ſa taille &, rhauſſant ſes attraits,
N'en feſait un vrai moule à fondre de potraits.

La fête qu'on li fit avait une tornure !
Fallait voir ces jeux d'eau & ces prés de vardure
Où on avait flanqué de muficiens fameux
Trois fois mai favants que la bande de Borneux (1),
Accompagnant de leurs fiajolets & mufettes
De jeunes filles que chantiont de z'enriettes ;
De z'abres de cocagne où de bargés grimpiont
Et de jeune bargere, en bas, n'en repariont
Dans leurs devants tous les gigots, boudins, fauciffes
Des bargés, depondus pendant ces ezerciffes.
Les vieilles & les vieux s'arrangiont à l'efcart
Et, tout calinement, n'en tiriont bien leur part.

Enfin grand & petit prenions de jouiffance ;
Tout un checun etait dans la divartiffance ;
De z'uns fefiont la varfe & d'autres fe branliont,
Pendant que dans les coins de z'autres fifriont !
De la cour de Cyru la brillante jeuneffe
Efecuta une fete chevalereffe,
Et ce bon roi, voulant lui-même en être auffi,
Fut le premier qu'avé la Suzanne danfit.
Tous les amufements & les jeux agriables

(1) Bourgneuf, quartier de Lyon où il y avait, autrefois, une compagnie de muficiens qu'on appelait *la bande de Bourgneuf*. Ces muficiens donnaient des férénades lors des fêtes des corporations. Ils offraient, en même temps, un bouquet & un gâteau, & on leur donnait une gratification.

Efiftiont en ce jour; & puis de grandes tables
Pleines de matefins, de roi-bois, de grobons,
De bugnes, de gratons, de poulets, de jambons.
Tout le monde bouffait d'une belle manière;
Les avanglés, d'abord, n'en portiont la bâgnière.
Ça durait comme ça du matin jufqu'au foir
Quan on fit evité un chécun à s'affeoir
Pour admiré z'un feu d'artifice fuparbe
En l'honneur de l'Epoufe, qu'on tirait fu l'harbe.
On y voyait fa chiffre & celle de l'epoux
Enliaffés tous les deux en paquet de civoux.

Le feu de joie eteint & la danfe finie
L'epoux, fecretement, lâche la compagnie;
Voyant que fe n'eguille etait fu la minuit,
Embandant fe n'epoufe i s'efcanne fans bruit.
Le lendemain au jour vinrent de z'embaffades;
On leur donna z'auffi de belles ferinades.
Ça dura querques jours: puis, tranquilles cheux eux,
Nos deux tendres epoux vecuront ben hureux.
Suzanne vifitait les prés, les bois, les plaines,
Les montagnes, vallons, les jardins & fontaines
Qu'en mains propres déjà fe n'epoux poffedait.
Le plaifi au plaifi cheque jour fuffedait:
Les mois ne leur duriont pas mai de demi-heure.
Suzanne en percourant fa chermante demeure
Se croyait peurté z'au paradis qu'ont pardu
Nos premiés pères-grands pour le fruit defendu

Qui z'ont voulu gouté quand même à leur neſſence
Le père Rabat-joie leur en fit la defenſe.
Joachin que, ſur tout, deſirait préveni
De ſa chère moitié juſqu'au moindre deſi,
Fit munté dans ſa chambre un mequié de fleurence
Avé tous les z'harnais don i fit la depenſe.
Suzanne y travaillait pour ſes menus plaiſis,
Ça ſarvait de bouchon au creux de ſes loiſis.

Mais de vomiſſements qu'alliont à toute erreinte
Annoncerent bientôt qu'elle en etait enceinte.
Au bout de querques mois elle fit un garçon
Qu'etait conditionné de la bonne façon.
De papa Joachin il avait la figure
Et c'était, trait pour trait, ſon potrait en peinture.
On peut bien penſé comme on le fit enlevé
Et qué ſoins on prenit pour ſe le conſarvé !
Il etait deſtiné à être de ſa mère
Le ſecond cannequié, & dans l'airt de la guerre
Devait ſucédé z'à ſon père, ce ſordat
Qu'était ſi valeureux & tarrible au combat.

Après ſix ans ſix mois d'une ſi douce vie,
Fallut que Joachin quitta ſa tendre amie,
Par rapport que la guerre en réclamait ſon bras
Pour ſecouri un roi qu'était dans l'embarras.
C'était n'un roi voiſin avé qui, de collagne,
Le roi Cyru mettait une armée en campagne,

Pour gandayé çartain ennemi de la foi
Que du Guieu de Moïfe en rechagniont la loi,
Et que contrefefiont nos melieurs mecaniques
De Ponçon (1), de Jacquard (2), de toutes nos fabriques ;

(1) Ponçon, ouvrier tiffeur, à Lyon, en 1766, fut un de ceux qui ont, les premiers, amélioré le métier à tiffer les étoffes de foie façonnées.

(2) Jacquard (Jofeph-Marie), né à Lyon le 7 juillet 1752, était fils d'un maître-ouvrier en étoffes d'or & de foie. Sa mère, Antoinette Rive, était lifeufe de deffins, & fon aïeul, Ifaac-Charles Jacquard, était tailleur de pierres à Couzon. Jacquard (Jofeph-Marie) fut fucceffivement fondeur en caractères, foldat, blanchiffeur de chapeaux de paille & ouvrier chaufournier. C'eft vers 1800, feulement, qu'il s'occupa de mécanique appliquée à la fabrique. Il prit alors un brevet pour un métier à huit marches deftiné à remplacer la mécanique de Ponçon. Il chercha, enfuite, à réfoudre le problème de la fabrication, au métier, des filets de pêche & reçut, vers 1803, le prix propofé à ce fujet, par la Société d'encouragement. C'eft vers 1807 qu'il eut l'heureufe & féconde infpiration d'appliquer à la machine de *Vaucanfon*, les crochets de *Bazile Bouchon* & les cartons enliaffés du métier de *Falcon*. Par cette heureufe combinaifon, que les juges les plus compétents ont appelée un éclair de génie, Jacquard rendit la vie à des fyftèmes abandonnés, & il réfolut le problème de faire du façonné à la grande tire avec un feul ouvrier. Le métier, tel que Jacquard le conçut, était loin de la perfection qu'il a acquife de nos jours, grâce aux améliorations fucceffivement apportées par divers ingénieurs ou fabricants &, en dernier lieu, par M. Meynier, un de nos fabricants les plus diftingués. — Jacquard était logé, depuis 1804, aux frais de la ville, dans le palais Saint-Pierre & il a touché, dès 1806 jufqu'à fa mort, arrivée le 7 août 1834, une penfion annuelle de 3,000 fr. On lui a élevé une ftatue en bronze fur la place Sathonay, à Lyon.

Et puis que piquiont l'once & la flotte & le nœud (1)
Qui vendiont à de Juis du quartié de Borneux.
C'etait un manque d'aime &, pour ce te grand faute,
I meritiont ben de recevoir leur calôte.

Comment vous peindrai-ju les penibles aguieux
Que ces epoux fe fire avé la larme aux yeux?
Ce te feparation fi tarrible & cruelle !
Velà comme difait ce te femme fidèle :
« Te t'envas, chair epoux, je va chômé de toi.
« Tu me retreuveras fans tache fous ce toit
« Où l'amour nous lia d'une douce tirelle ;
« L'amour qu'à ton retour viendra à tire d'aile
« Me rappeurté z'encor la biché d'amiquié
« Dont, fans faire de part, nous ferons de moiquié :
« Si, a te n'arrivé, ma gonfle matricale
« Peurte encore un levain de fumelle ou de mâle,
« Ou que, par un hazard que ne peu etonner,
« De deux fefque à la fois je vienne à beffonner,
« Mes vœux feriont comblé, & me n'âme ravie
« N'aurait plus, pour aleurs, que cette feule envie
« Que ferait de filé z'avé toi, cheque jour,
« Une vie tramé du plus perfait amour,

(1) On appelle *piquer l'once*, commettre la fraude qui confifte à détourner une certaine quantité de foie & à diffimuler le déficit, que révélerait néceffairement la différence de poids, en humectant la foie ou en la furchargeant par la teinture.

« Et dont la chaîne, enfin, aurait pour ses tordeuses
« Constance & union, devises si hureuses,
« Envie d'un volage & même d'un jaloux
« Et que font le bonheur de deux tendres epoux. »

Mon Joachin bavait, en endossant ses armes !
De ses yeux n'en giclait une Sône de larmes.
I coque se n'enfant qu'est encor dans ses draps,
Puis, prenant se n'epouse entre-mi ses deux bras,
Li tenit affiché la miaille su la gôgne
Et long-temps la coquit, la baisit comme un côgne.
Mais i se desarâpe & grimpe promptement
Su son chevau bayard que va comme le vent.
Suzanne reste là tout comme une estatue,
Le cœur cassi d'ennuis, emmobile, abattue,
Les bras allongés vars se n'epoux fuyatif,
Et suivant son galop d'un regard attentif.
Elle veut l'appelé, mais effor enutile !
Le cavayé, déjà, est ben loin de la ville,
Et plus ne peut z'ouir ses accents de regret
Qu'etouffe en galopant son corsié vigoret.

TROISIEME LONGUEUR.

Du grand chelu du jour la brillante lumiere
Avait déjà forni trois quarts de sa carriere
Que ce t'epouse encor etait dans l'estupeur
Assise su z'un ban au bout du colideur,

Là jufte où fe n'epoux, prenant fe n'efcanade,
Li avait z'appliqué la darniere baifade.
Elle y refta quafi tout le jour fans bougé ;
Sarvantes ni voifins n'ofiont la dérangé.

Mais l'aube de la nuit, de fa thereze noire,
Interpretant la vue de la pauvre bardoire,
L'oblige de rentré dans fa chambre, à regret,
Appelant z'à grands cris fon chair Roi-peteret.
Son petit, badinant, vient deffipé fes peines.
« Voui, c'eft le même fang que rigole en fes veines,
Dit-elle, en le fefant fauté fu fes genoux.
« Oh ! perlante effugi de mon fidele epoux,
« T'effe feul à prefent pour confolé ta mère
« Et l'aidé z'à fouffri de fa douleur amère. »
Mais peu z'à peu elle reprit tranquillement
Son travail ordinaire ainfi qu'auparavant.

Quoiqu'on ne connût pas pour aleurs les carêmes
Que font voir aujord'hui tant de bigotes blêmes,
Notre veuve jeunait querque fut la faifon,
Et, les trois quarts du jour, etait dans l'oréfon,
Pour que, de fon mari, les armes beliqueufes
Soyont dans les combats toujours vittorieufes.
Par un courrié bientôt elle reçut l'avis
Qu'il avait déjà bien poqué les ennemis
Et en avait chaplé mai de deux cents portées
Dont les riche dépouille alliont être apportées ;

Mais qu'avé ſe n'armée i reſterait z'au camp
Juſqu'à ce que les autre auriont fiché le camp.
Et, comme il en avait déjà fait un ſaccage,
Elle penſait bientôt voir fini ſon veuvage.
Ce t'idée doucereuſe & ce t'eſpoir flatteur
Dans ſe n'âme varſiont l'unguent conſolateur.
Le jardin etait ſa promenade cherie;
Toujours on l'y voyait, eyant pour companie
Son chair fi Joſué, dont les embraſſements
Li feſiont paſſé de z'agriables moments
Elle li apprenait à chanté de cantique
Et à connoitre tous les utils de fabrique.
Suzanne, qu'admiriont les grands & les petits,
Etait, manquablement, la parle du pays,

Mais le demon jaloux de ſa vartu oſtaire
Sortant de ſon cavon, tout caſſi de colère,
Se dit: Comment! moi qu'ai peurté le deſarrois
Et cheuz les ouvriés & cheuz les plus grands rois,
Je ſouffrirais qu'une beauté ſi rudaniere
Secouit mon pouvoir comme une bardaniere!
Non, Satan me n'ami, i ne ſera pas dit
Que tu l'auras laiſſé tranquille dans ſon lit.
Je vous la prends d'abord des pieds juſqu'à la tête
Et, dans peu, vous li fait faire un ſaut de palete.
Arrivé devant moi, diablotins, gringalets;
Amené avé vous tous mes eſprits follets,
Pour veni aſſiegé ce te fiere Suzanne

Jusqu'à que se n'honneur soit devenu bancanne.
Tenons conseil secret; choisissons, maintenant,
Pour la depontelé querqu'un d'entreprenant.

En ce temp on avait elu dans Babylone,
Pour plaire à ce public que toujours i gongonne,
Deux prudhommes nommés Caron & Barzabâ,
Que ne saviont ni Croix de Guieu ni b, a, ba (1)
C'était leur tour, comme doyens de la vieillesse,
D'occupé, ce te fois, le cablot de sagesse.
La sagesse ! ah ben voui, i la connaissiont pas ;
De la ville i z'etiont les plus grands scelerâts.
Velà les compagnons en qui Satan prepare
La pièce qu'il ordit dans sa fureur berbare.
I leur câle un couvet plein de feu dans le cœur.
Et y fait destilé la parfide liqueur
Que vous les empaillarde & vous les peurte à faire
Auprès de la Suzanne un pas si téméraire.

Comme i z'alliont souvent cheux messieu Joachin,
Avant son départ, i voulure z'un matin

(1) Sur les anciens *Abécédaires*, surtout ceux adoptés dans les écoles des Frères de la Doctrine chrétienne, l'*Alphabet* était toujours précédé d'une croix placée immédiatement avant la lettre A. On l'appelait la croix de Dieu, parce qu'on faisait toujours faire le signe de la croix par l'élève avant de commencer la lecture de l'*Alphabet*.

S'y faufilé, penſant que leur grand meniſtere
Et leur âge avancé couvririont d'un panaire
Leur infâme deſſin. I partent vifement
Checun de ſon côté, & au même moment
Arrivent pour tirer le cordon de la cloche.
« Colegue, i ne faut point z'ici de chat z'en poche, »
Dit le ruſé Caron à Barzabâ ſurpris.
« Pour Suzanne te viens ; dis-moi, t'en eſſe epris.
« Et moi z'auſſi, mon vieux ; allons, pas de defaite,
« Entendons-nous tous deux. — C'eſt z'une affaire faite,
« Repond Barzabâ. Voui, j'epreuve dans mon cœur
« Pour dame Joachin une coupable airdeur.
« Mais puiſque nous ſont deux, tâchons de faire enſemble.
« — Fi donc ! le ſeul moyen de ruſſi, ça me ſemble,
« Serait d'allé l'un après l'autre, car je crois
« Qu'on n'y peut pas allé z'a cha-deux à la fois.
« Cache toi, Barzabâ, je tire la ſonnette. »
La Fenetre s'ouvre, la ſarvante Joſette
Leur dit : « Madame deurt, mais ne revené pas,
« Car depuis querque temps le mâle n'entre pas
« Dedans ce te méſon, & n'y entrera guere
« Qu'aleurs que Joachin reviendra de la guerre ! »
Et pan, elle refarme. Aleurs nos deux bibons
Se retiront, la queue entremi les jambons.
I marchont querque temps ſans s'ouvrire la bouche ;
Mais i ſe raviſont. — Caron, d'un air farouche,
Emmene Barzabâ z'à l'entré du jardin,
En li diſant : « Ami, elle va prendre un bain ;

« Là, des œils indiſcrets nous ſerons à la ſoute
« Et pourrons, ſans rien craindre, y commencé la joute. »
A l'aide d'une echelle i paſſent ſu le mur
Et vont ſe capié dans un recoin oſcur.

De Suzanne bientôt i z'entendent la viole;
Leurs cœurs gaſſent de joie & font la cabriole.
Joſette & Noemi apeurtent les odeurs,
Les huiles, les parfums & ramaſſent de fleurs
Pour garni le bain de leur maîtreſſe chérie
Qu'arrive au même inſtant & que ſe deshabille.
Elle leur dit : « Allé vous-en var mon mami
Que j'ai léſſé z'au lit à moiquié z'endeurmi.

La vela donc tout ſeule au bord du bain aſſiſe
Couvarte ſeulement d'un châle & ſa chemiſe.
Elle allait tout quitté, mais les vieux trop preſſés
Sortirent de leur coin : y en eyut aſſez
Pour li faire auſſitôt naître de marſiance.
Leur abord li cauſa une petrufiance!
Ces deux vieux cocodri y ſauterent deſſus.
Elle voulut crié, mai efforts ſuparflus!
Sa langue ne pouvait plus branlé dans ſa bouche;
Ses bras n'avìont pas mai de feurce qu'une mouche.
Deux minutes plus tard, hélas! c'était fini
Et de ce te vartu i pochiont le chaſſi.

Mais, par un coup du ciel, elle reprend ſes feurces;

S'armant au même inftant d'une paire de feurffes
Et fe debobinant de ces vieux loups garoux :
« Scélerâts, leur dit-elle ! Eh bien ! que voulé-vous ?
« Ebarché me n'honneur ! en ferié-vous capables
« Quand bien je cederais à vos deffins coupables ?
« Je vous croyais, portant, amis de me n'epoux ;
« Il avait confiance entière dedans vous.
« Quoi ! vous aurié le front, dans fa propre demeure,
« De li veni liché fa rotie de beurre ?
« Allé, retiré-vous : dans vous-même rentré.
« Croyé que votre ardeur & vos défirs outrés
« Viendront fe caboffé & tumbé z'en misère
« Contre le boutaroux de ma pudeur fevaire. »

Caron, prenant aleurs la parole pour deux,
Li dit avé un air de la boire des yeux :
« De ce divin plaifi que votre mari goute,
« Laiffé-nous en teté à checun une goutte,
« Pour nous défarteré la foif de vos appas
« Que ben çartainement nous bouziyerons pas.
« Nous n'étarnirons pas, vous pouvé ben le croire,
« En nous rendant hureux, l'éclat de votre gloire.
« Au contraire nous vont rhauffé votre vartu
« Par les grandes fontions dont nous font revêtus.
« Mais, fi vous ofé nous réfifté davantage
« L'infamie & la mort feront votre pertage.
« De vos dedains cruels, voui, nous nous vengerons,
« Et d'amour criminel nous vous accuferons. «

« — De tous cotés, dit-elle, oh ! je vois de z'abîmes
« Où veulent me tiré ces deux vieux cacochymes !
« J'y veux pas rien tumbé. Sauvons donc me n'honneur. »
« — Te le fauveras pas, difent-i en fureur. »
Du jardin, à l'inftant, i z'ouvrent la barrière,
Et puis criont partout : « Vené voir la magnière
« Dont fe conduit Suzanne. Elle était z'à préfent
« Après fe lancanné dans les bras d'un amant.
« Vous favé que nos loi condanent l'adurtaire ;
« Demain nous l'affinons à l'arrêt mortuaire. »
Li ordonant d'entré d'un air impérieux,
I s'en vont li jettant de regards furieux.

QUATRIEME LONGUEUR.

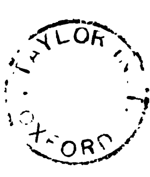
Comme le chat attend la corne & la barouette
De fon maître d'hôtel, le merchand de melette (1),
Que doit li apporté le reftaurant levet
Avé le fond de gerle en fon roulant buffet (2),
De même nos deux vieux étiont, avant l'aubette,
Impatients d'ouïr la fatale trompette
Du fénat puniffeur que devait prononcé

(1) Les tripiers débitaient leur marchandife en circulant dans les rues, avec une brouette fouvent tirée par un chien ; ils annonçaient leur paffage en foufflant dans une corne de bouc ou de bœuf.

(2) Le fond de gerle eft le réfidu, ce qui refte au fond du baquet (*gerle*), dans lequel on a fait cuire les tripes.

La meurt de la barbis qui veniont denoncé.

Suzanne, dans ſa chambre, attendait en patience
L'heure où elle devai allé z'à l'audience.
Sa mère Solometh & ſon père Hercias,
Avartis auſſitôt de tous ces arias,
Arrivent gambyant auprès de la pauvrette
Qu'etait tranquillement à paſſé ſa navette.
« Quoi ! t'aurais pu, li dirent i avec himeur,
« Dedans la châſſe de ta navette d'honneur
« N'en laiſſé z'eboyé la canette du vice ?
« C'eſt ben nous obligé de boire, à plein calice,
« Le bouillon de l'affront au ſoupé de nos ans
« Et carciné nos boyes ainſi que de z'harans.
« Après t'être noirci comme une tizonnaſſe,
« Grand' mique ! t'oſe encor nous renuclé z'en face
« Mais dis-nous donc voir qué graye de Briançon
« Peut levé z'une tache de ce te façon ? »



La fille, toute en pleurs, à ſes parents eſclame :
« Vous que de vos vartus avé trâmé me n'âme,
« Me croirié-vous impure ? Ah ! ce ſouçon affreux
« Fait poulaillé mon corps, bourraſſé mes cheveux. »
« — Voui, dit la mère, ma friſſure mâternelle
« Me diſait ben auſſi qu'elle eſt pas criminelle,
« Autrement elle ne me reſſemblerait pas.
« Te le crois comme moi, me n'époux, n'eſt-ce pas ? »

En ce moment entront trois garots des prud'hommes (1)
Qui li disent : « Femme de Joachin, nous sommes
« Chargés de vous conduire, en ce moment fatal,
« Afin d'être jugé devant le tribunal. »

Suzanne prend la main de sa porgeniture,
Vars les juges s'avance & marche sans marmure.
Le papa, la mama en silence suivion
Et la sarvente aussi, que bien fort pleuriont.
La velà donc devant ce te cour prevotâble
Que va la condamné coupable ou non coupable (2).
Elle voit à coté ses deux denonceteurs
Que li fesiont de z'yeux comme de gardiateurs.
« — Magistrats ! commandé qu'on ôte sa calêche,
Dit Caron enragé comme tout, « la pimbêche
« Ne mérite pas rien qu'on oye de z'égards
« Et doit à découvert souteni vos regards. »

Le president Zarrias, en mettant ses lunettes,

(1) On appelait *Soldats-Garots* les individus qui, moyennant rétribution, faisaient l'office de remplaçants dans la garde bourgeoise, ancienne milice muincipale de Lyon, avant 1789. Nous n'avons pu retrouver l'origine du mot *Garot*. Ici l'auteur en fait l'application aux gens attachés au service des maîtres-gardes & chargés, sans doute, de faire exécuter leurs décisions.

(2) Devant les cours prévôtales, créées à l'époque de la Restauration, on statuait, sur le sort des accusés, sans appel ni recours en cassation ; ce qui fit dire qu'on était exécuté coupable ou non coupable.

Dit au peuple : « Ecouté, & furtout vous, fillettes,
« La faute qu'on incurpe à Suzanne, » & i lit
L'accufation qu'il a reçu par main d'ecrit :
« Nous ont vu la Suzanne, à la petite entrée
« De fon jardin, conduire à l'enceinte facrée
« Un jeune compagnon d'un fuparbe minoi,
« Avé qui, obliant & pudeur & devoi,
« Elle était fous un abre & dans une pofture
« Faite pour revorté les yeux & la nature.
« Nous l'ont voulu faifi, mais ce fort compagnon,
« Nous donnant à checun un folide cognon
« Que nous fait baroulé au bord d'une boutaffe,
« Par ce t'autre attentat de nous fe debaraffe.
« Preuve que ce t'écrit n'en eft pas un gandin
« Nous l'ont voulu tous deux finé de notre main. »

Les deux accufeteurs, après ce te letture,
Levant la main au ciel, difent : « C'eft chofe fûre,
« Et nous font le farment, à la barbe de Guieu,
« Que Suzanne a commis le péché luffurieux. »

Suzanne répond : « Quoi ! vieux eftrâcles bancannes,
« Vomis par le cacou qu'epie les bardannes,
« Vous ferié fi brigands que de vouloi ma mort !
« Ne craigné-vous donc pas l'échiffre du remord
« Et le tampiâ vengeur de votre crime infâme
« Que doivent tôt ou tard déchicoté votre âme !

« Allé, grands ſcelerats, mathevons (1), aſſomeurs (2)
« D'un miniſtère ſaint vilains profenateurs !
« Vous avé denoncé z'a faux une innocente. »
Et puis elle leur dit, d'une voix menaçante :
« En bâve j'ai réduit votre indigne n'ardeur.
« Velà mon crime, voui, mais dedans votre cœur
« Vous peurteré toujour, en ecrit de brûlure,
« Ces deux mots dechirants : *impudique* & *perjure !* »

Le preſident li dit : « Femme de Joachin,
« De ça que vous perlé avé vous un temoin ?

(1) On a donné le nom de mathevon, aux terroriſtes de Lyon. On prétend toutefois, contrairement à l'opinion que nous avons entendu émettre par l'auteur, qu'il n'y a pas eu à Lyon de terroriſte du nom de Mathevon. Ce nom viendrait, dit-on, de ce que dans pluſieurs provinces de la France (en Touraine), on appelle mathevons les bûcherons qui ſe chargent ſpécialement de découronner les arbres. On appelle cette opération, matevonner un arbre, mot qui viendrait du verbe *mater*. Le matevonnage a pour réſultat d'empêcher l'arbre de pouſſer trop aux branches & de lui faire donner au contraire du menu bois.

(2) Après l'époque dite la *Terreur*, les partiſans de la réaction maſſacrèrent les terroriſtes détenus dans les priſons. Ceci ſe paſſa dans la nuit du 4 au 5 mai 1795. Plus tard, organiſés en bande, ils aſſommaient ceux par qui ils ſuppoſaient avoir été dénoncés au moment de la Terreur. Ils ſe réuniſſaient dans un café qu'on appela longtemps le café des *aſſommeurs* & qui était ſitué à côté de l'entrée orientale de l'ancienne boucherie des Terreaux, ſur l'emplacement aujourd'hui compris dans le pâté de maiſons, ſitué entre les rues Lanterne, d'Algérie, de Conſtantine & le port de La Feuillée, que depuis lors on a appelé quai d'Orléans.

« — Ah ! reprit-elle aleurs, fesant la reverance,
« Le ciel manquablement connait me n'innocence. »

Aleurs on lit dedans les tables de la loi,
Que la femme qu'aura fait bancanne à sa foi
Sera delapidée. Et puis un capitaine,
Recevant le signal, au supplice l'emmène.

Mais vela tout d'un coup le porfète Dâgniel
Qu'arrive tout courant, inspiré par le ciel,
Poussant les hommes, fesant escarté les femmes.
Et criant à tu-tête : « Oh les deux vieux infâmes !
« Contre Suzanne i z'ont fait témoignage à faux ;
« Je viens pour la tiré des griffes des bourreaux.
« Voyons qu'on ezamine à nouveau se n'affaire
« Si l'on y treuvera de tache d'adurtaire. »

Les juges que l'aviont condamné z'à regret
Evitarent Dâgniel à prendre un tabouret,
Disant : « T'esse envoyé par une preuvidence ;
« Viens jugé z'avé nous & sauvé l'innocence.
« — Separé les temoins, dit-i, dans un moment
« I feront confondu tous les deux promptement. »

On emmene Caron, Barzabâ se presente ;
Le porfète li dit d'une voix menaçante :
« Avé ces cheveux blancs te ne dois pas menti,
« Autrement te pourrais bientôt t'en repenti.

« Explique nous donc voir, vieille & trifte caboche,
« Sous quel abre Suzanne a fait ce te bamboche?
« — Sous quel abre! Sous un grodiffime figuié,
« Enfemble nous les ont vu fe depiyandré.
« Un figuié! dit Dâgniel, vous vené de l'entendre,
« Souvené-vous en bien. Allons, fans plus attendre,
« Que l'on conduife ici l'autre denonceteur. »
On introduit Caron : « Approche, vieux menteur,
« Li dit Dâgniel, piffque t'as vu le fatinaire,
« Qu'avé Suzanne a fait le peché d'adurtaire
« Dis-nous un peu fous quel abre ça s'eft paffé?
« — Sous un gros vieux parmié dont nous les ont chaffé,
« Car nous n'ont pas rien pu fupeurté davantage
« Qu'à l'ami Joachin on fefit ce t'outrage.

« — Peuple & juges, vous tous vous avé entendu
« Comme, à l'aide du ciel, je les ai confondu.
« L'un dit fous un figuié & l'autre nous explique
« Que l'affaire a t'eu lieu fous un parmié antique. »
Pour aleurs les bibons, fe voyant decouverts,
Tumbirent z'à genoux difant : « Nous font parvers,
« Nous ont calonnié l'époufe vartueufe
« Pour avoir rebuté notre flamme odieufe. »
Le peuple courroucé s'écrie fu le coup :
« Faut les delapidé, leur depondre le cou,
« Ou les buclé & puis jeté z'au vent leurs cendres.
« C'eft ben encor trop doux pour ces vieilles piyandres. »
Suzanne dit : « Quoi qui m'oyont ben fait de mal

« Je les perdonne & je demande au tribunal,
« Pour ma réparation, de m'acordé leur grâffe.
« Quant i mouririont ben, j'en ferais pas plus graffe. »
Le tribunal les condamne, d'après cela,
A recevoi checun cent coups de picarla
Et au deportement. Ainfi ce te journée
De Suzanne grandit l'honneur d'une coudée.
Un checun la befit, les magiftra auffi
Tant i z'étiont contents d'avoir fi bien ruffi.
On s'en fut, en chantant, la rendre en fa demeure;
Ça fefait un convoi d'une force majeure.
Les membres des prud'homme en avant fe montriont,
Le peuple, les fordats par dargnié les fuiviont.
Elle leur dit aguieu de magnière angelique
Et avé fon petit rentra dans fa boutique.
Le canequié Dâgniel, qu'était toujou en l'air (1),
Pour li offri fon bras partit comme un éclair.

Velà nos vieux bibons emmenés fu la place,
Où le peuple, d'abord, les prend par la chavaffe.
Faute de picarla on prend de lifferons,
On les met dans les mains de deux fameux lurons.
Checun d'eux, auffitôt, vous arrape un coupable
Et le couche à bouchon tout le long d'une table,
Et puis, à tour de bras, fur les reins, les cropions.

(1) *Etre en l'air*, fe dit d'un homme qui eft empreffé, qui fe donne beaucoup de mouvement.

Les vieux se tortilliont comme de z'escorpions;
Le peuple rassemblé faisait la farandole,
Les femmes, les enfants, trouviont tout ça ben drôle.
« Attendé, dit Dâgniel, j'ai t'un souçon curieux.
« Voyons le cotivet de ces vieux lussurieux,
« Car, d'après leur corniche infâme, escandaleuse,
« Nous pourrions y treuvé la bourle charogneuse. »
Quand on eut decuti la tête à checun d'eux
On vit qui z'en aviont mêmement checun deux.
Les velà bien connus ces traîtres ardurtaires
Que le monde croyait être de gens ostaires.
Mai ensin on les lâche, y s'en vont se couché,
Jurant de ne jamais s'y faire remouché.
Puis deux sordats du guet sont placé à la porte
Pour que le lendemain le prevot les deporte.

Mais velà tout d'un coup la trompette dérein
Qu'on entend resonné là bas dans le loin loin;
On voit z'un cavaillé avecque sa bagnière
Qu'arrive au grand galop tout couvart de poussière.
Les rochés, les vallons & les échos des bois
Redondiont de l'accord des fifres, des z'aubois;
Les tambourins, les cors, les violes, les raquettes,
Fesiont leur carillon avecque les clinquettes,
Le galop de chevaux, le bruit des tumberaux,
Des chariots, des mulets & les chants des z'heraux;
C'était z'un bachanal comme on n'en a vu guere
Aprè une vitoire au retour de la guerre.

Tout le monde ſe dit : c'eſt Joachin, c'eſt lui.
Il a vraiment ruſſi d'arrivé z'aujord'hui
Que ſe n'épouſe vient d'empeurté la vitoire ;
Il aura grand plaiſi de connoître l'hiſtoire
De ce t'honneur grandi de la moiquié d'un bras,
Que va li donné l'aiſe à prendre ſes ebats.

Il entre dans la ville eſcorté de ſes braves
Menant les mécrians qui z'aviont fait z'eſclaves,
Chargés de leurs mequiés, eſtâſes, compoſteurs,
Et remiſſe & rouleaux de toutes les largeurs.
Joachin, aux ſordats fait z'une belle arrangue.
Leur perlant, quaſiment, comme un maître de langue,
I leur dit : « Mes amis, je ſuis content de vous,
« Bien longtemps l'ennemi ſe ſouviendra de nous.
« Rentré dans vos foyés ; peurté z'à vos compagnes
« Les fruits & les tropfaits de nos belles campagnes.
« Pour moi, près de mon feu pendant querques hyvers,
« Je veux me repoſé de nos travaux divers. »

Le corps des lechevins, maîtres-gardes (1), prud'hommes,
Les juges & le maire & tous les gentishommes

(1) Les *maîtres-gardes* étaient des fonctionnaires qui, comme les prud'hommes d'aujourd'hui, étaient chargés par l'échevinage de veiller à l'exécution des réglements de la fabrique. Une ordonnance de 1667 éleva à ſix le nombre des maîtres-gardes. Le Conſulat en nommait directement deux & les quatre autres étaient élus à la

Venirent le charché pour une colation
Qu'on avait préparé z'à se n'intention.
On evita Suzanne avéque se n'idole.
Arrivé z'au dessart on prenit la parole ;
Le premié lechevin porta z'une santé
A ce brave guarrié qu'a si bien chapoté
Ces gueux de piqueurs d'once & aussi leurs complices.
On vota pour Suzanne un mequié à cent lisses,
Pui on se retira, checun s'en fut cheux soi.
Joachin en était mai satisfait qu'un roi.
I reprend se n'épouse, i la serre, i la coque
Et y vont se couché — suffi. — De ce t'époque
I se dégonfliront de leurs cruels torments
Et passiront leurs jours dans les embrassements.
Velà donc Joachin rejoint z'à se n'amie
Pour ne la plus quitté, plus jamais de la vie.

majorité par une assemblée formée d'anciens maîtres-gardes & de trente chefs d'atelier que le Consulat désignait. Plus tard les maîtres ouvriers et les maîtres marchands concoururent seuls à la nomination des six maîtres-gardes. Le Consulat était composé de juges, pris parmi les marchands & les négociants, pour connaître sommairement de certaines affaires urgentes en matière de commerce. Les tribunaux de commerce ont remplacé les juges consulaires.



LA SEDUTION REPAREE.



LA SEDUTION REPAREE.

LA faine fe paffe entre Meffieu Panaire, vieux canu, fe n'époufe, Nanon leur fille & l'apprenti, amoureux de celle-là, qu'avіont fait de gognandife enfemble.

La fille va t'auprès du papa & li avoue fe n'amour.

AIR du *Confiteor*.

Mon père, je vien devant vous
Vous déclaré ma tendre flâme
Pour l'apprenti que j'ons cheux nous;
Il a t'émouftillé me n'âme (*bis*),
Et cheque jour (*bis*), quand je le voi,
Mon cœur n'en gigaude de joi (*bis*).

Le papa prend d'himeur & li dit :

Air : *Cœur sensible, cœur fidèle.*

Je n'entends pas, petite sotte
Que t'aille t'enmouraché
De Claude, & si je t'y frotte,
Je saurai bien te mouché.
Ne me tire pas la carotte,
Car, par me n'autôrité,
Je te ferai z'enfreumé (*bis*).

La pauvre fille, que voyait déjà le collège de l'Antiquaille (1) en parsecutive, était bien gonfle. Enfin elle se voit feurcé de li déclaré le mâchon.

(1) *Antiquailles.* — Hospice pour les aliénés où l'on renfermait aussi les filles de mauvaise vie. Avant la Révolution de 1789, c'était un couvent de Visitandines.

Cet hospice tire son nom de ce qu'une partie des anciens bâtiments, qui existent encore aujourd'hui, avait servi de lieu d'entrepôt à un grand nombre d'objets d'antiquités trouvés soit sur le plateau, soit sur la colline de Saint-Just, & qui ont été transportés, depuis fort longtemps, au Palais des Arts. Les Antiquailles ont été bâties sur l'emplacement du palais des Gouverneurs des Gaules. Auguste l'habita pendant trois ans avec Antonia ; Germanicus, Claude & Caligula y sont nés.

Air : *Plaignez un vieillard éperdu.*

Plaigné une fille épardu
Qu'un noir chagrin devôre,
De voir ſon chair n'honneur pardu
Et que craint bien z'encore
De peurté dans ſon ſein, z'helas!
Une porgeniture.
Mon père, vous ne ſenté pas } *bis.*
Tout le mal que j'endure. }

Le papa z'en couroux li dit:

Air : *Danſons la carmagnole.*

I vaudrait mieux pour toi, graton (*bis*),
Que t'oye avalé le bocon (*bis*) ;
Pour t'être fait parpé,
Te vas te voir tapé,
Sur ta peau de charippe,
A tour de bras (*bis*).
Sur ta peau de charippe,
A coup du plat,
Du picarla,

*

Du picarla,
A tour de bras (1)

La mama, qu'a t'un agacin dargnié les reins, arrive en gambiyant, & s'efclâme :

Air *de la Pipe de tabac.*

Ah ! qu'eft-i donc tout ce tapage
Que j'ai t'entendu dédelà.
Si notre fille n'eft pas fage
Faut pas faire ce varrai-là (*bis*).

---

(1) *Variante :*

Comment donc, petite effronté (*bis*),
T'a ofé te faire parpé (*bis*).
Je te ferai pour ça,
A coup de picarla,
Danfé la carmagnôle
A tour de bras (*bis*).
Danfé la carmagnôle
A coup du plat,
Du picarla,
Du picarla,
A tour de bras.

Si elle a t'eyu z'une febleſſe,
I vaut ben mieux, mon petit cœur,
Caché z'aux voiſins ſa groſſeſſe
Que de li tarni ſe n'honneur (*bis*).

L'amoureux, qu'était caché à grabotton dargnié le cheveſſié du lit de la mama, arrive tout couâme, les cheveux éparpillés, & dit :

Air : *Comment goûter quelque repos.*

Mon chair borgeois, perdonné-moi,
Et vous auſſi, mère Panaire,
Les ſottiſes que j'ons pu faire
Avecque la Nanon z'et moi.
Pour reparé ce t'adurtaire,
Je vas l'épouſé aujord'hui
Et ave z'elle le chair fruit
Dont vous ſeré bientôt grand-père.

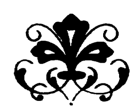
Le papa & la mama ſont emués. La tendreſſe paternelle, maternelle & ſimpitarnelle leur gaſſe les bôyes. I diſont aux amoureux, en bavant de joie :

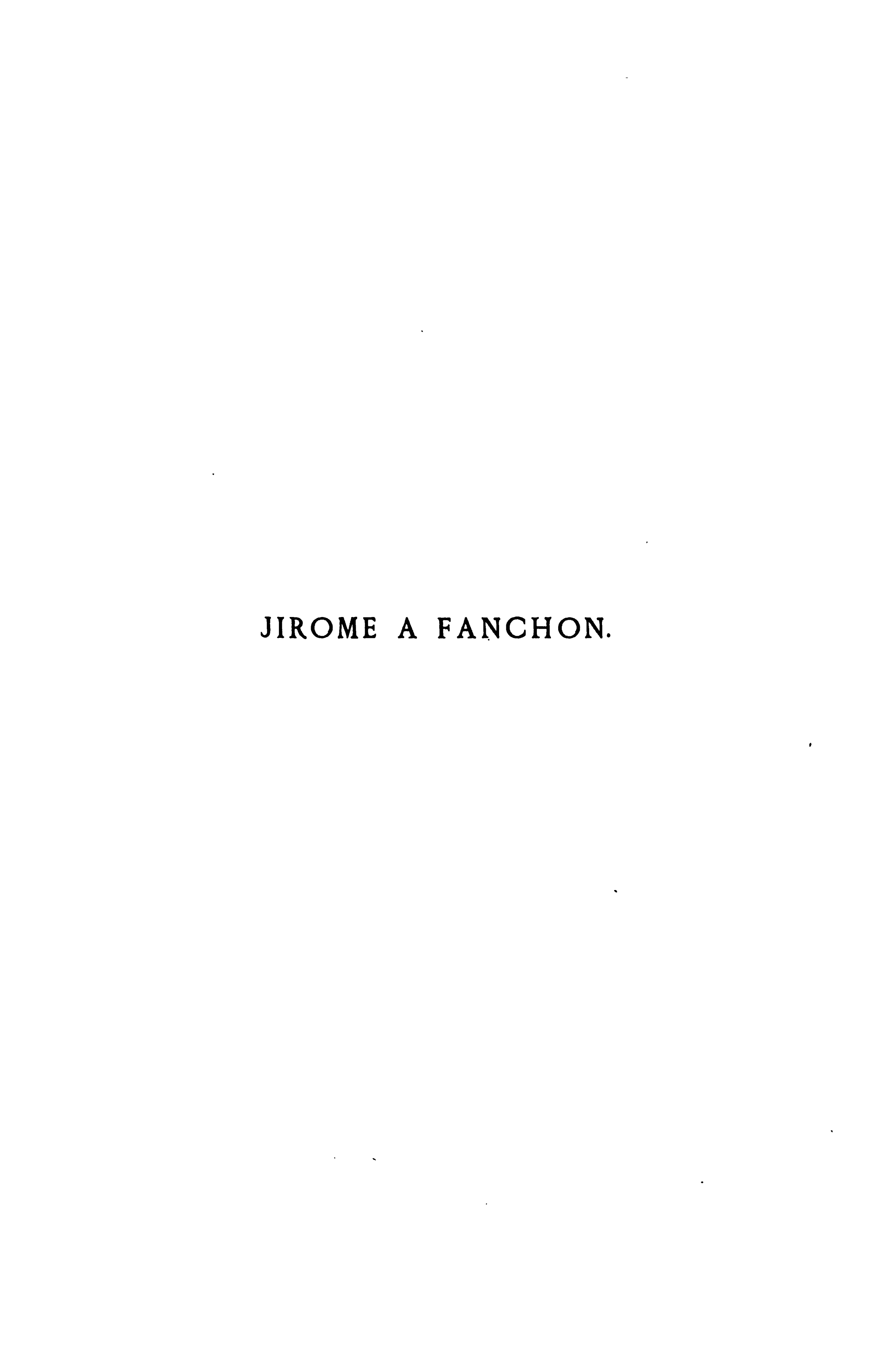
Air : *Ah ! le bel oiſeau, maman.*

Marié-vous, mes enſants,
Reparé votre folie,

Soyé bien sages, prudents
Le restant de votre vie,
Et si vous êtes n'heureux,
Vous auré rempli nos vœux.

Et puis i s'embrassont tous comme de côgnes, i se tenont arrapés comme de brignoles.





JIROME A FANCHON.

JIROME A FANCHON.

Air de *Marianne*.

FANCHON, d'en n'haut de ta banquette,
Ecoute la voix de l'amour;
Moi, quand je gliffe ma navette,
Pour toi je brûle cheque jour.
T'effe mon bien
Que j'aime bien,
Tâche donc voir de n'en faire de même;
Quand on fe raime,
C'eft fi canant,
Qu'on va toujours fe lantibardannant.
Mon cœur, pour toi Fanchon, foufpire,
Ne prend pas rien ça pour un crac,
Car aujourd'hui i fait tric trac,
Et je viens te le dire (*ter*).

Je voi pertout ta reffemblance,
Pertout te n'image me fuit,
Et jufque dans les lieux d'aifance
L'amour lui-même la conduit.
Fromage blanc
Rafraîchiffant,
De ta blancheur m'offre la mignature,
Et la peinture
De tes appas
Me gondivelle auffi dans mes repas;
Pomme d'api, pomme carvine,
M'offre l'afpect de tes nenons,
Et mêmement dans les grobons
Je crois revoi ta mine (*ter*).

Perfois dargnié le briquetage,
Quand je fuis en refleffion,
Je crois renuclé ton vifage
Par l'efcommunication.
Et quand, le foir,
Le fommeil noir
Vient boucher mes agnolets, me n'ouïe,
Et me convie
Au doux repos,
Tranquillement je m'étends fur le dos.
Moi que couche fu la forpente,
Je défire fouvent, la nuit,

Pour dégringolé ſur ton lit,
Voir tumbé la charpente (*ter*).

On me dit lourd comme un pain d'orge,
Mais, c'eſt égal, te ſas, Fanchon,
Que pour un canu de Saint-George,
J'en ſuis pas moins un bon garçon ;
Et, ſu ce point,
Y gn'en a point
Pour ſe vanté de trouvé mon ſemblable.
Sois bien z'aimable,
Lancanne-toi,
Me n'âme ne gigaude que pour toi.
Je veux que te paſſe ta vie
Aveque moi bien drôlement.
Repoſe-toi ſur te n'amant
Pour la jouiſſerie.

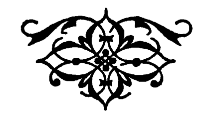
Bien vrai, quand te feras ma femme
Te connaîtras ça que je vaux ;
J'allumerai dedans te n'âme
Un feu n'ardent de z'ecoupeaux.
Juſqu'à ton cœur,
Et de longueur,
Je cognerai te n'ardeur & ma flamme.
Je le proclame,
Ça tiendra tant
Que mes deux mains branleront mon battant.

Reçoi n'en le ſarmant d'avance,
Je ſerai fidèle toujours.
Me n'amitié z'et mes amours
Ne feront jamais rances (*ter*).

Aleurs qu'on eſt venu ſu l'âge,
On n'a beſoin que de repos,
Faut donc travaillé de courage
Quand on eſt jeune z'et diſpos.
A ce te fin,
Soir et matin,
Te me voiras empogné ma chevie,
Et, me n'amie,
En la tornant
Te voiras comme je tire devant.
On avance bien à l'ouvrage
Quand il eſt agriable & bon,
Et le tien eſt ſi joli qu'on
Sent doublé ſon courage (*ter*).

Allons vite cheu le notaire
Pour y ſiné notre contrat.
De là nous irons cheu le maire,
Le curé, puis et cetera.
Notre contrat
Comportera
Qui gn'en aura point de parinfernale,
Et nos deux malles

Mise en commun
Pour que nos biens n'en pussiont faire qu'un.
Faudra pas rien qu'un de nous faille
A ce contrat z'et à ses lois,
Pour joui checun de nos droits
Faut que le contrat vaille (*ter*).





FANCHON A JIROME.

FANCHON A JIROME.

AIR : *O ma tendre muſette.*

HAIR Jirôme, ma coque,
Pour tes beaux ſentiments
Viens donc que je te coque
En nous lanticanant ;
Me n'amour eſt le même
Que t'as mis en aſſion
Et crois bien que je t'aime
Par réciprocation.

Mon cœur en eſt ſi tendre
Que le freumage blanc ;
Quand je ſuis z'a t'entendre
I ſe parme tout lent.

Ji voi te n'effugie
Pertout z'à tout moment,
Elle me vargondie
Memement z'en deurmant.

Quand, deſſus ta ſorpente,
Je t'entend ſouſpiré,
Je maudis la charpente
Que nous a ſeparé.
Je voudrai par les planches
Pouvoir m'eſcamoté,
Viſe comme de tanches
Deſſus ton lit ſauté.

J'aime tous les Saint-Georges
Et toi par deſſus tous.
Je ſens deſſous ma gorge
Un ſentement bien doux.
Quand de ta pointizelle
L'arquet z'eſt bien tendu,
Aleurs je ſuis tout zèle
Pour toi bien entendu.

Quand je ferai ta femme
Voui, je remonderai
La longueur de ta flâme,
Et je pertagerai

Ton travail et ta peine
Le jour comme la nuit.
D'avance j'en fu pleine
D'amour et de plaisi.

Quand nous serons su l'age
Nous nous retirerons.
Ma peau et ton visage
Se requinquineront.
Travaillons de courage,
Redoublons notre ardeur,
Commençons notre ouvrage
Et vite au composteur.

D'abord j'en suis gromande
D'en être marié ;
Qui que te me demande
Je ferai de moiquié.
C'est z'où çà me demange
Que te vient me gratté,
Et vite qu'on s'arrange
Pour allé contraté.



JOSETTE.

JOSETTE.

EST z'une fille que fe n'amant a t'été obligé de perti pour le premier ban (1).

Air : *O Fontenay.*

O Pilata, fejour de mon Guillôme (2)
Qu'en eft perti pour le ban de devant,
Je viens revoir un moment quand je chôme
Ce jardin z'où nous venions fi fouvent (*bis*).

(1) A l'époque de la guerre de Ruffie, le gouvernement avait fait des levées confidérables, & tous les hommes capables de porter les armes avaient été divifés en plufieurs bans ou catégories, fuivant leur âge. Il y eut le premier ban ou ban de devant, le fecond ban, & même l'arrière-ban. Pour ce dernier on difait *ban des vieux*, ce qui fit faire la remarque qu'il ferait bien difficile d'obtenir l'exécution de cette partie du décret.

(2) *Puylata*, maifon de conftruction princière entourée de vaftes jardins dont l'entrée principale était à la montée Saint-Barthélemy. Elle porte le nom de fon ancien propriétaire Guillaume Puylata, gendre d'Octavio Mey, l'un des defcendants de ces Florentins qui

De mon Guillôme j'y vois l'effugie
Pertout perlà z'où je peurte mes pas.
Mon pauvre cœur à cheque inftant fretille
De peur de n'en apprendre fon trepas (*bis*).

Revien, revien tout près de ta Jofette
Te bardanné fu fon fein perpitant.
Elle t'appelle à tout coup de navette
Elle t'attend z'à tout coup de battant (*bis*).

Qu'ai-ju donc dit? pour effuyer mes larmes,
Mon bon ami, je ne voudrais pas rien
Que, lâchement, t'aille quitté les armes
Avant d'avoir chapoté le Ruffien (*bis*).

importèrent la fabrique de foie à Lyon. Cet Octavio Mey, qui inventa, en 1640, l'art de luftrer la foie, avait formé à Puylata une collection très-curieufe d'antiquités. On y admirait furtout ce bouclier votif en argent qui fait partie, depuis longtemps, du cabinet des antiques au Mufée de Paris. Il avait été trouvé dans le Rhône près d'Avignon en 1656 & Mey l'avait acheté d'un orfévre au moment où celui-ci allait le fondre. Ce morceau précieux repréfente, felon Vinkelman, Achille & Agamemnon fe difputant pour Briféis. — Louis XIV vifita cette collection intéreffante pendant fon féjour à Lyon en 1658. Guillaume Puylata offrit, plus tard, ce bouclier au roi. — Le Puylata, après avoir appartenu, pendant plufieurs années, au docteur Lortet, eft occupé, aujourd'hui, par la congrégation des frères Mariftes.

LA NAUGURATION

DU MONUMENT DES BRETTEAUX.

LA NAUGURATION

DU MONUMENT DES BRETTEAUX.

ALEURS qu'en mil vuit cent dix-neu, on ammena la carcaffe du comte de Parcy (1) au monument des Bretteaux, les umbres des vittimes furont pour le recevoi avé de z'honneurs ; mais quand i s'aparcevirent qui l'avait une recuite pour cocarde et trois croix fu l'eftoma, comme un carvaire, i fe révolutionnèrent contre cetui-là que les avait fait battre contre le drapeau tricoleur, en 1793. I les avait donc trumpé piffque lui fe battait pour la race des Borbons.

(1) *Precy* (L.-F. Perrin, comte de), ancien officier fupérieur fous Louis XVI, devint commandant de l'armée fédérale de Lyon pendant le fiége de cette ville en 1793. Nommé par Louis XVIII, en 1814, commandant de la garde nationale de Lyon. Mort en 1820.

Air du *Juif-Errant.*

1[re] OMBRE

Ah ! qu'eſt-ti donc ce t'homme
Qu'arrive en gambiyant ?
Avé ſa large tomme
I l'a l'air d'un ſargent.

2[e] OMBRE

C'eſt Meſſieu de Parcy
Qu'on nous envoye ici.

C'eſt z'un homme de marque,
Un peureux chevayé,
Le valet d'un monarque
Dont i ſe fit peyé.
I nous a mis dedans
Je l'i garde une dent.

Quand nous mangions d'avoine
I bouffait d'aloyaux ;
I s'engraiſſait z'en moine
Avé ſes generaux.
On nous a fuſillé
Et lui s'eſt eſquillé.

1re OMBRE

Au plus je le regarde
Je ne reconnais pas
Ce te pâle cocarde
Que nous ne portions pas,
Quand nous nous chapotions
Au fiége de Lyon.

2e OMBRE

Bûchons, nobles vittimes,
Ce fcélérat bibon
Qu'a creufé ces abîmes
Au profit d'un Borbon.
Tombons fu ce bourreau
Cramaillons li les os.

Et velà qu'on l'affomme à coups de poing, de chevies et de pontaux. Les chevayé lyonnais, decorés de la fiageôle royale (1), voulure le revengé, mais i furent chapoté auffi & de même.

(1) On avait donné le nom de fiageôle (haricot flageolet) aux lys en argent dont les Bourbons avaient décoré la garde nationale en 1814.

LA REVUE.

LA REVUE.

UNE canufe & fa fille arregardiont la revue de la garde nationale, en Bellecour, où y avait les calonniés, bons royaliffes (1) decorés du liffe.

Air de *Mongorfi*.

LA FILLE.

Qu'eft ti donc ça que brandille
A nos gardes nationaux?
On dirait de béatilles
Qui portont z'à leurs chapeaux.

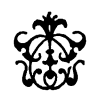
(1) Dans les premiers temps de la Reftauration, l'artillerie de la garde nationale de Lyon était compofée des royaliftes les plus dévoués.

LA MÈRE.

Ma fille, c'eſt de z'oupettes ;
Les vortigeurs, grenadiés,
Les ont toutes rondelettes
Et longues les calonniés.

LA FILLE.

C'eſt les grenadiés que j'aime,
Leur oupettes ſont plaiſi,
Et les vortigeurs de même
I les ont bien drôle auſſi.
N'ayez pas peur que je jappe
Pour ces tireurs de canon,
Leur oupettes ſont trop ſlappe
Et pointu comme un chardon.



L'ENTARREMENT

DU COMMARCE.

L'ENTARREMENT

DU COMMARCE.

AU carnaval de 1823, à Lyon, une mafcarade fut eurganifé pour manifeffé la defimprobation contre la guerre d'Epagne. I z'aviont reprefenté une châffe fu quoi on voyait z'un Marcure & de corne d'abondance que vomiffiont de protêts, de faillites, &c., &c. On voyait z'auffi le cas-duché caffé & autres emblêmes, le tout traîné fu un camion. Ceux-là que compofiont le cortége etiont en deuil avé de faux nés. I furont porfuivi par la police, & le Marcure condamné à fix mois de prifon avé une amande que n'etait pas rien une amande douce.

Air du *Cantique de faint Roch.*

Accouré tous, jaquardiés, fatinaires,
Pour entarré notre commarce mort.

Allons, chantons comme de miſſionnaires,
Pleurons, pleurons notre malhureux ſort.
De nos banquettes,
Méquiés, navettes
Feſons de feu
Pour nous chauffé z'un peu.

Allons, ſuivons ce convoi funeraire,
Mêlons nos pleurs à ceux-là du merchand,
Car i l'y perd comme le ſatinaire,
C'eſt bien porquoi i n'eſt plus ſi mechant.
C'eſt, choſe ſûre,
Que ſi ça dure
Faudra, ma foi,
S'engagé pour *la foi* (1).

Air : *Ma commère, quand je danſe.*

Au pont de la Guillotière
D'un commiſſaire l'agent,
Voulu z'empogné la bière
Et le Marcure galant.
Mais auſſitôt,
Su ce bedeau,

(1) Il y avait alors, ſur nos frontières, une armée royaliſte eſpagnole, à laquelle on avait donné le nom de *l'armée de la foi.*

La cohorte tout entière
Tombe à grands coups de garrot.

Air : *Il pleut, bergère.*

A la place Levifte,
Un autre aide de camp,
Qu'était là z'à la pifte,
Veut faire l'arrogant.
Bien vite on le fanfouille
Dedans un grand gaillot.
De peur fa voix s'enrouille,
I fe fauve capot.

Air : *Au clair de la lune.*

A la Mort-qui-Trumpe,
Agens, furveillans,
Arrêtent la pumpe
Par le roi, criant :
« Faut pas qu'on nous brave,
« C'eft trop z'odieu.
« Menons à la câve
« Ces feditieux. »

Air *des Trembleurs.*

Que fit aleurs le cortége
Couvart de pluie & de neige

Que requinquinait le fege
Des atteurs & ſpetateurs.
I jette dedans la môye
Le corps du défunt qui noye.
En Avignon i l'envoye
Pour être reſtaurateur.

Air *du Pas redoublé.*

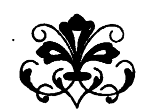
Les agens, à pas redoublés,
Le long de la rivière,
Courriont comme de z'endiablés
Pour repêcher la biere.
Une grand poucette d'honneur
Avait z'été promiſe
Pour celui qu'aurait le bonheur
De faire ce te priſe.

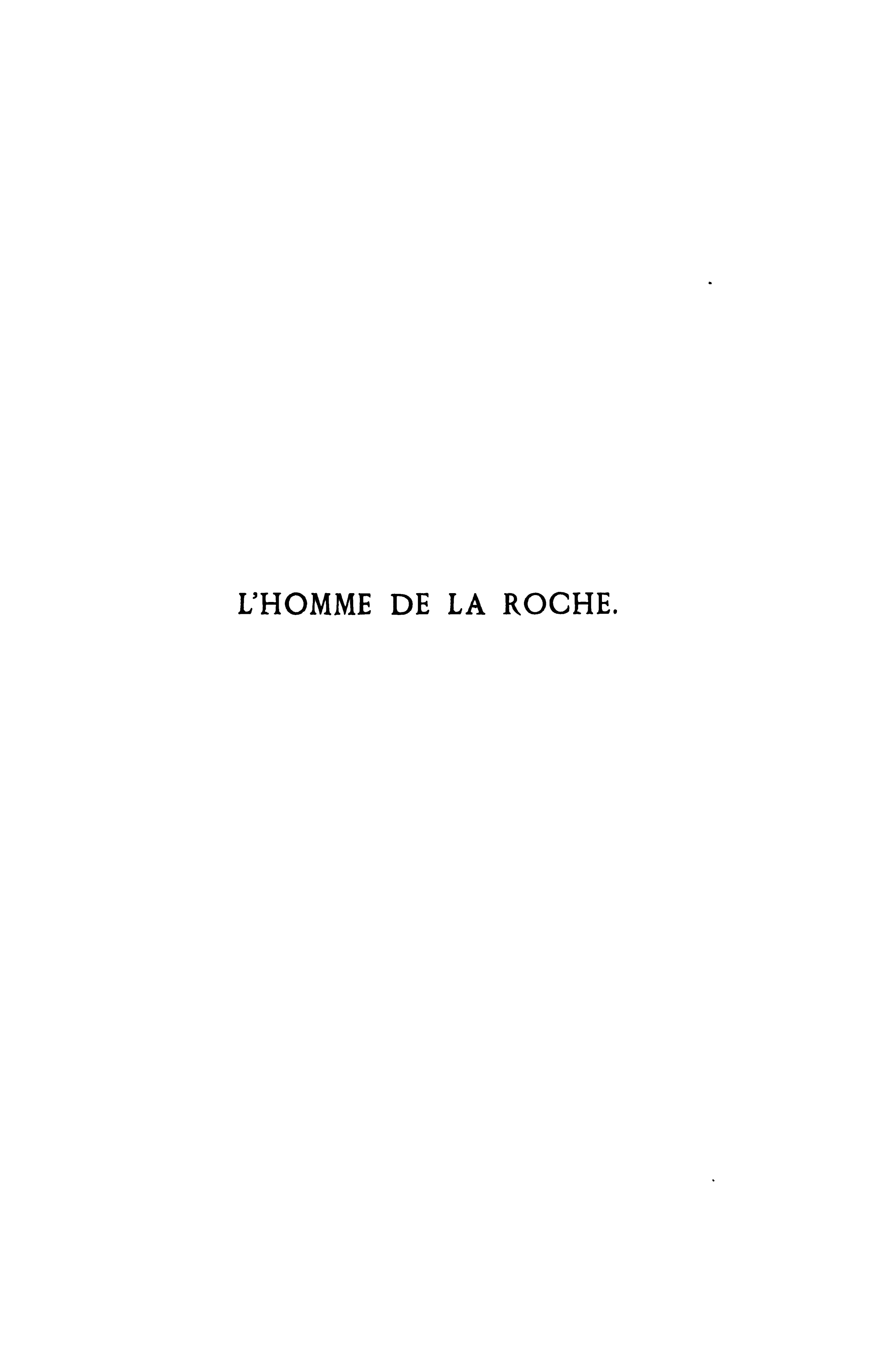
Air : *O ma tendre Muſette.*

Craignant la fièvre jaune
Et puis certain mouchard,
Notre rivière Saône
Vomit le corbillard ;
Le met z'en quarantaine
Là ſu le bord du quai,
D'où enſuite on l'enchaîne
Et conduit z'au parquet.

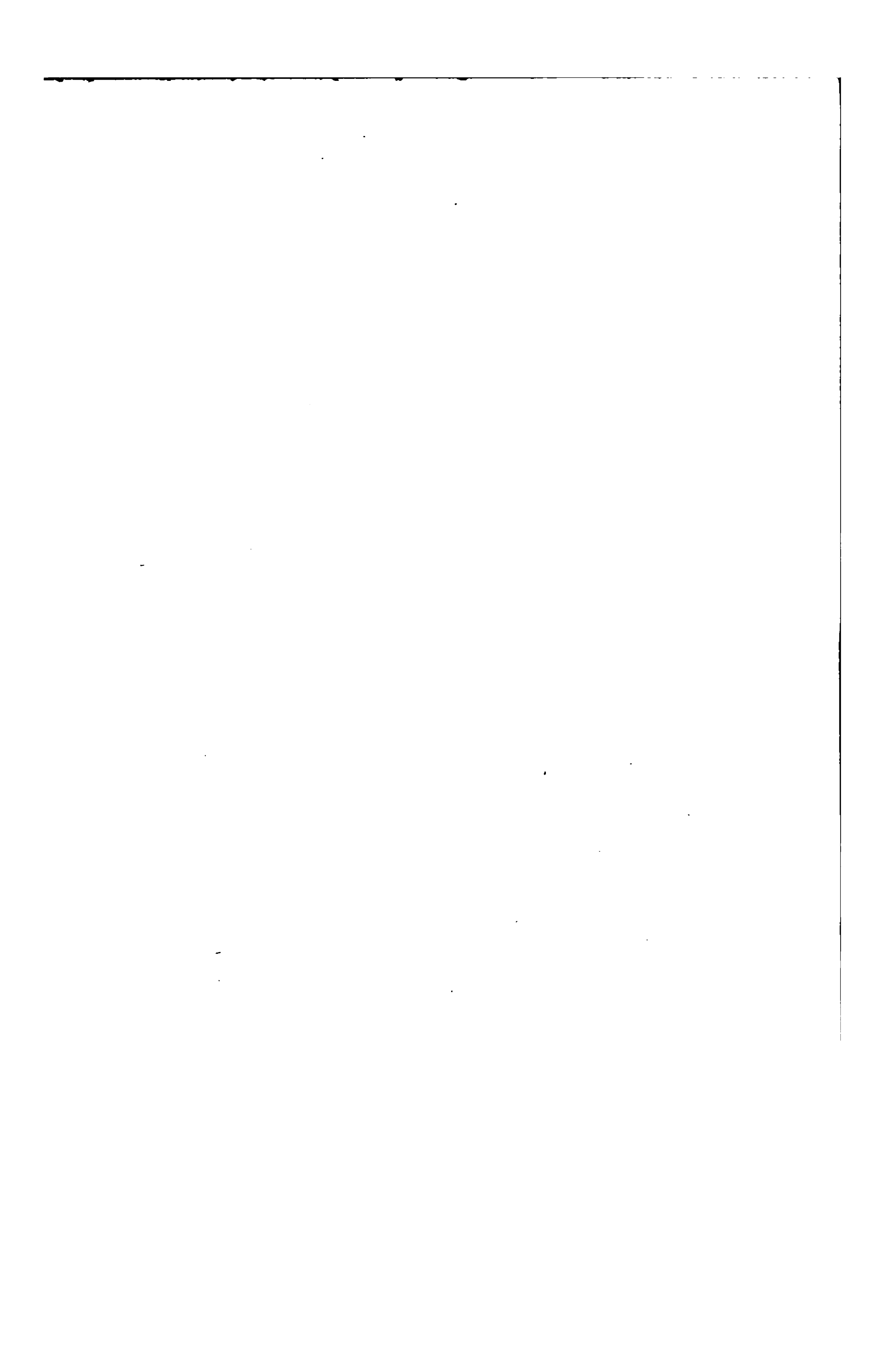
Air *des Pendus*.

Meſſieu le procureur royal
A t'obtenu du tribunal
Jugement contre le Marcure
A ſix mois de priſon oſcure,
L'amande amère memement,
Pour vengé le govarnement.





L'HOMME DE LA ROCHE.



L'HOMME DE LA ROCHE.

ENTREQUIEN de JEAN FLAMBERGE, dit l'*Homme de la Roche* (1), avé l'eftatue fequèftre de LOUIS LE GRAND à fe n'arrivé à Lyon, le 15 n'octobre 1825.

(1) L'Homme de la Roche eft une ftatue élevée à Jehan Kleberger, appelé plus communément Jean Kleberg ou Fleberg. De fon vivant on le furnomma le *bon Allemand*. Il vivait au XVI° fiècle & fut le premier fondateur de l'hofpice de la Charité. Son teftament, dépofé aux archives des notaires, prouve, par les legs qui y font renfermés, qu'il poffédait une fortune immenfe. Il prêta, à plufieurs reprifes, de fortes fommes à François Ier dont il était le valet de chambre ordinaire. Il fe fit remarquer par fa bravoure à la bataille de Pavie. — La bienfaifance de Jehan Kleberger était inépuifable, c'eft pour cela qu'on le reprèfente une bourfe à la main; il fecourait, en effet, un très-grand nombre d'indigents, mariait les pauvres filles & leur don-

AIR : *Le bon roi Dagobert.*

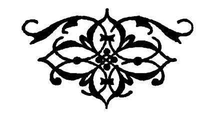
Jean Flamberge, en paſſant,
Dit à ce grand roi conquérant :
Salut, ô Majeſté,
Je déſire d'être écouté.
Je t'ai vu munté
Et après tumbé,
Convarti plus tard
En ſous de ſix-yards (1).

nait une dot importante. Les habitants du quartier de Pierre-Scize, où il demeurait, ont voulu perpétuer ſa mémoire en lui élevant une ſtatue de bois. Cette ſtatue a été renouvelée pluſieurs fois, & enfin remplacée, en 1840, par une ſtatue en pierre du ſculpteur Bonnaire. Cette ſtatue a été modelée d'après un portrait de Jehan Kleberger qui exiſte dans le Muſée de Vienne (Autriche). — C'eſt la femme de Jehan Kleberger, Pélonne de Bouzin, native de Tournay en Flandre & douée d'une grande beauté, qui fit bâtir la maiſon de Champ près des murs de Lyon & qui y conſtruiſit cette tour appelée encore aujourd'hui la *Tour de la Belle Allemande*. Ce ſurnom de *Belle Allemande* lui avait été donné, dit une notice, à cauſe de ſa grande beauté & de la patrie de ſon mari. On avait donné le nom d'*Homme de la Roche* à la ſtatue de J. Kléberger, parce qu'elle fut d'abord placée ſur la roche qui ſe trouve immédiatement au-deſſus de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la ſtatue en pierre.

(1) Le ſou était généralement de 4 liards & le liard valait trois deniers. Plus tard on fit des ſous qui valaient ſix liards. — L'auteur fait ici alluſion à la ſtatue équeſtre de Louis XIV qui exiſtait avant 1793 ſur la place de Bellecour. A l'époque du ſiége de Lyon ce bronze fut fondu pour faire de la monnaie.

Eh ben ! repond le roi,
Je me tiendrai mieux ce te fois.

L'an treize en mil ſept cent,
Nous t'ons auguré gayement.
Mais, en nonante-trois,
Ceux-là que n'aimiont pas les rois
T'ont depontelé,
T'ont eſcartelé,
Le Rhône a pleuré ;
La Saône a ſéché.
Eh ben ! repond le roi,
Je me tiendrai mieux ce te fois.



MA NAVETTE.

MA NAVETTE (1).

Air : Du vaudeville de *la Robe et les Bottes*.

UN canu, qu'un temps de disette,
Forçait z'à chanté (2) tous les jours,
Disait z'à sa chère navette.
Objet de ses melieurs amours :
La meurte, helas ! a remplacé la presse
Où ton secours vint relustré mon bras,
Et aujord'hui que nous n'ont plus de piece,
Bambanne-toi mais ne t'enrouille pas.

(1) Cette chanson est l'imitation, en vrai patois canu, de celle intitulée *le Sabre*, qui avait paru à la même époque & qui se terminait par ce refrain bien connu : *Repose-toi mais ne te rouille pas*.

(2) Voir la note page 20.

Un jour que j'en étais deserte,
Un brave canu de Lyon,
Me rencontrant z'à la Deserte,
M'emmena droit z'au Gorguillon.
Fier d'être affis fur fa noble banquette,
Dans l'art de foie je marchai à grands pas.
Ça n'eft plus ça, ô ma chère navette,
Bambanne-toi mais ne t'enrouille pas.

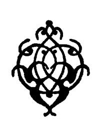
Dans ce te ville où, tout de même,
La fabrique eft le plus beau z'art,
De z'hommes, trop regonflés d'aime,
Ont, pour malheur, evanté la Jacquard.
Depuis aleurs nous laiffons la clinquette,
Le jaquardié fe branle auffi les bras,
Et comme nous i dit à fa navette :
Bambanne-toi mais ne t'enrouille pas.

T'as fait z'affez pour la fabrique;
T'as fu apprendre, dans ma main,
Aux apprentis de ma boutique
A fabriqué gros de Naple & fatin.
Mais quand je viens de munté z'un fleurence,
Que mêmement mon merchand met z'à bas,
Je vois toujours un chelu d'efperance :
Bambanne-toi mais ne t'enrouille pas.

Je peux paffé pertout fans blâme,

Aux merchands j'ai rendu leur poids ;
Je n'ai pas humidé leur trâme (2),
Margré la ſangle où j'ai t'été cent fois.
Si t'as parfois, gliſſant ſous la façure,
Degringolé de l'en n'haut juſqu'en bas,
Tes fil, jamais, n'en ont fait d'eſcorchure ;
Bambanne-toi mais ne t'enrouille pas.

(1) Alluſion à la fraude qui conſiſte à humecter, (*humider*) la ſoie quand on veut lui conſerver un poids déterminé tout en diminuant ſa quantité. Voir la note (page 32) ſur le *piquage d'once*.



DEPUTATION

DES VIEUX CANUS AU DUQUE D'OLIANS.

(Trubles de novembre 1831.)

DEPUTATION

DES VIEUX CANUS AU DUQUE D'OLIANS.

(Troubles de novembre 1831.)

AIR *de Montgorſi.*

NOUS ouvriés de la Croix-Rouſſe,
Saint-Juſt, Saint-Paul, autres lieux,
Deplorons ce te ſecouſſe
Des vingt & un vingte-deux.
Nous preſentons nos hommages
Au grand prince d'Olians
Et ferons, puis, auſſi ſages,
Que nous ſommes doleans.

Ne faut pas que votre arteſſe
Croye tous les patrigots,
Faits par l'humeur colereſſe,
Par les milieux (1), les bigots.
Nous vous vont conté la cauſe
De ces combas malhureux,
Et quand vous ſauré la choſe
Ça deborgnera vos yeux.

Nous avions une tarife
Endoſſé par le préfet,
Mais d'un bon coup de ganife
Les fabricants l'ont defait.
Depuis mai de trois ſemaines
Nos droits etiont meconnus,
I vouliont mangé les paines (2)
De tous les pauvres canus.

Les ſaigneurs de la fabrique
Nous marpaillont puis trop fort;

(1) Les milieux ou les juſte-milieux: c'eſt ainſi qu'on déſignait les partiſans du ſyſtème qui domina en France ſous le règne de Louis-Philippe. Ce nom leur fut donné par alluſion à un diſcours dans lequel il était dit qu'il fallait *chercher un juſte milieu entre, &c., &c.* Le mot prêta à rire & les caricaturiſtes l'interprétèrent à qui mieux mieux.

(2) S'attribuer le fruit du travail, des ſueurs de l'ouvrier.

Fallait ouir leur cretique,
I nous donniont toujou tort.
Malhureufement les têtes,
Les efprits font tranfportés.
On fe tuait comme de bêtes
De l'un et l'autre côté.

Nos regrets font bien finceres,
Que checun en faffe autant.
Et nous revivrons en freres
Pendant, ma fi, bien longtemps.
Oblions notre querelle
Et confarvons notre fang
Pour chapoté la fequelle
Des difpotes, des tyrans.

Notre prefet nous affiche
Que vous êtes l'arc en ciel (1),
Aimable comme une biche,
Une rotie de miel
Pour adouci la fouffrance
De nos ouvriés malhureux

(1) Allufion à un paffage de l'adreffe préfentée, en décembre 1831, au duc d'Orléans, par M. Prunelle, alors maire de Lyon, à l'occafion de l'entrée du prince après les événements de novembre 1831. On y difait, en parlant du prince, que fon arrivée était *l'arc-en-ciel après l'orage*.

Que font l'honneur de la France
Margré l'injuſte milieu.

Votre menteur de meniſtre
Croira bien qu'il a t'eu tort
De voir un complot ſeniſtre
Dans ce fâcheux deſaccord ;
Nous li donnerons un ciarge
Qu'à Forvière i portera.
I l'eſt ben ſur que la viarge
Li repondra : Ça ira.

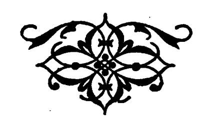
Nous etions for en colère
Alers que j'on vu entré
Tout ce t'attirail de guerre,
Le canon pret z'à tiré.
La clemence ſouveraine
Nous a bien trop z'alarmés ;
Mais en moins d'une ſemaine
Nous ſerons tous deſarmés.

Pour notre ville coupable (1)
Quoique le maire oye dit

(1) Le maire de Lyon, abſent lors des événements, arriva tout exprès pour complimenter le prince & débuta par ces paroles : *Je viens au nom d'une ville coupable*.... &c.

Soyé pas impitoyable
Car tout ça c'eſt de z'on dit.
Elle a prouvé ſa vaillance ;
Réſiſtance à l'oppreſſion (1)
Sera toujours la croyance
Des ouvriés de Lyon.

(1) *Réſiſtance à l'oppreſſion* était la deviſe des Lyonnais pendant le ſiége de leur ville, en 1793.



LA JACQUARD.

LA JACQUARD.

A Jacquard eſt z'un mequié ſu quoi on peut tout faire, & ſu quoi nous font ben tout aujord'hui (1).

Air : *A la Papa.*

Maudiſſons, gens de Lyon,
La rare occupation
　L'evention
Du fameux Jacquard
Que, ruinant la fabrique,
A reduit z'au quart

(1) Lorſque parut le métier de Jacquard, on ſe mit à dire, en parlant de tout travail achevé promptement & avec ſuccès : *c'eſt fait à la Jacquard;* comme, depuis la création des chemins de fer, on dit : *c'eſt fait à la vapeur.* De là l'idée de la chanſon & de ſon refrain.

Notre meilleur n'ouvrage à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

En fabrique, comme alieurs,
On voit de ces raffineurs,
De grands rogneurs,
Que, prenant leur part
Trois fois comme les autres,
Ne payont qu'à quart
Et nommont ça payé z'à la Jacquard
A à la Jacquard (*bis*).

La Jacquard eſt de pertout,
Chaque etat z'en a t'un bout
Ici ſeurtout;
Gueux, aiſés, richards,
Ouvriés, rentiés, coquettes
Et juſqu'aux ſoudards
Tout eſt ici traité z'à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Voyé ce negociant
Tous les mois communiant,
Etudiant
Son prochain depart
Pour Geneve ou Carrouge,
Après un retard,

Paye ſes creanciers à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Prené fille de bon ton
Ou fille d'un marmiton,
D'un fatoton ;
D'abord, le godard
Vous fait paſſé quittance,
Et, un peu plus tard,
I vous paye la dot à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Mené piſſé votre chien (1)
I faut le gardé, ou bien,
Par un lien,
Carlin, loup, canard,
Sont mené à l'Ecôle (2)
Où meſſieu Renard
Leur coupe la parole à la Jacquard
A à la Jacquard (*bis*).

Prené au poids uſuel,
C'eſt z'un vol continuel
Et bien cruel !

(1) Ordonnance ſur les chiens errants.

(2) L'Ecole vétérinaire dont le directeur était alors M. Joſeph Rainard.

Notre poids de marc,
Celui-là de quinze onces,
Eſt mis à l'eſcart.
Les merchands font bancanne à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Pour nos peres Auguſtins
Convarti les Guillotins
C'eſt de feſtins (1).
Mais, pour la plupart,
I z'ont biché bien guere.
Le pere Medard
Ne les a convartis qu'à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Un jour les ſordats portiers (2),
Ces negres rouges groſſiers,
Su de z'ouvriers
De leur coutelar
Tapiont comme de z'ogres
Lorſqu'un chef mouchard (3)

(1) Miſſion qui eut lieu à la Guillotière, en 1822.

(2) Alors les portiers de grandes maiſons étaient généralement des Suiſſes.

(3) C'eſt un fait connu que cet encouragement donné aux ſoldats ſuiſſes qui maltraitaient des ouvriers en les conduiſant en priſon.

Leur dit : Bravo! tapé à la Jacquard,
   A à la Jacquard (*bis*).

Nos borgeois, ſu les Tarreaux,
Traitarent bien de bourreaux
   Tous ces bedeaux.
Pour avoir pris part
A ce te remontrance,
Oderieux, *Yvrard*
Ont z'eté z'encavé à la Jacquard,
   A à la Jacquard (*bis*).

Le coronel Marluchier (1)
A traité d'un ton artier
   Le cafetier
Que fit le pleurard
Pour r'ouvri ſa boutique;
Le pauvre cagnard
A t'eté gandayé z'à la Jacquard,
   A à la Jacquard (*bis*).

Su l'huile & ſu nos mequiés,
Pour payé nos guichetiés,
   Les grands dimiés
Ont mis, de leur part,

(1) Il y avait, alors, à Lyon, beaucoup de Suiſſes marchands de merluches & d'autres ſalaiſons.

Une groffe hympotheque,
Sans n'avoir egard
Mêmement aux mequiés à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Et fi vous reprefenté
A meffieurs les difputés
Vos pauvretés,
Vite un goguenard,
Gandayant la requete.
La met à l'efcart.
Voilà comme on vous traite à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Et les pairs-nobles auffi
Repondent en racourci
A tout ceci.
On accorde un liard
A vingt fous de fupplique,
C'eft là, pour ma part,
Une autre mecanique à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Notre maire (1) eft cheu les guieux,
Son fecretaire odieux (2)

(1) M. Defargue, maire de Lyon, en 1820.

(2) M. Hodieu a été pendant plus de trente ans fecrétaire de la mairie de Lyon.

Fait ſes aguieux
Au brave Gaſpard
Le doyen de la cave (1);
C'eſt ſous ce jacqmard
Que l'on nous clemençait z'à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

L'aidejoint Nigodinos (2)
A t'été bien à propos
Mis en repos.
Mais, un peu trop tard
Pour notre pauvre ville,
Ce vilain caffard
En a roté ſe n'âme à la Jacquard.
A à la Jacquard (*bis*).

Nos braves ſordats, ma foi,
On paſſé la Bideſſoi (3)
De bon alloi.
Ça pourra plus tard

(1) *Cave.* — On appelait de ce nom le lieu où l'on dépoſait proviſoirement les individus arrêtés. Ce nom venait de ce que cette priſon proviſoire était ſituée dans le ſous-ſol de l'Hôtel-de-Ville, où il y avait eu des caves & même des cuiſines de gala du temps des échevins.

(2) M. G..., adjoint à la mairie de Lyon.

(3) Paſſage de la Bidaſſoa, lors de la guerre d'Eſpagne, en 1823.

Relevé nos fabriques
Que meſſieu Minar (1)
Voulait bien mettre à bas à la Jacquard.
A à la Jacquard (*bis*).

Nos diſputés Lyonnais
Sont allé à bien de frais
Dans le Forêt (2),
Afin de prié
Madame d'Angolême
De v'ni ſans retard
Mettre en train nos boutique à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Notre diſputé Pavit
Avé dignité li dit,

(1) *Mina*, général Eſpagnol, qui a joué un rôle politique important, en 1823, pendant la guerre d'Eſpagne. Il eſt mort en 1834. Cette famille Mina a fourni pluſieurs officiers qui, dès le premier empire, ont combattu contre les armées Françaiſes. C'eſt l'un d'eux qui a attaqué le convoi qui ramenait en France les équipages & les conquêtes du maréchal Maſſéna, après la malheureuſe campagne de Portugal. Cette attaque eſt le ſujet d'un magnifique tableau qui eſt, dit-on, au grand muſée de Paris. Ce tableau ſerait l'œuvre d'un général qui était préſent à l'événement

(2) Une députation lyonnaiſe fut envoyée, en 1828, à Saint-Etienne en Forez, pour prier la ducheſſe d'Angoulême de venir à Lyon avant de ſe rendre à Vichy.

D'un air contrit :
De nos habitans
Vené rempli l'attente,
Car depuis longtemps
La grosse moiquié chante à la Jacquard (1),
A à la Jacquard (*bis*).

La dosfine d'Angoumois,
Faizant z'un signe de croix,
A nos courtois,
Dit, à grosse voix :
« Je veux suivre ma route
« Car pour ce te fois,
« Je peux pas fair banqueroute
« Aux Vichinois,
« Aux bons Vichinois.

« Le bon Vichinois me plait
« Quand il est grand et'replet
« Et toujours prêt.
« Qui que de Lyon
« Peut z'entré z'en balance,
« En conjonction,
« Pour prendre concurrence
« Aux Vichinois,
« Aux bons Vichinois ? »

(1) Voir la note page 20.

Le miſtère Polignac
Etait fils du Martignac
Et gnic & gnac.
Plus de conceſſion !
Repetiont les jéſuites.
La cangrenation
Voulait nous govarné z'à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Charles dit : *Ma volonté*
Eſt remuable ! Entêté
Qu'il a t'eté !
Mais v'là le petard
Que li donne dedite,
Lui & ſon bâtard
I font leur remuage à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Polignac, Guernon, Montbel,
Chanteleau, baron Capel
Et Peronnel,
Puis ce grand cagnard
Vouliont ſaigné la châte,
Mais tous ces braillards
Ont été grafinés z'à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

L'ex cond'Artois fuit pleurant,
Et rongé par le ver blanc,
C'eſt z'un feignant.
Le doſſin auſſi
S'en va pour l'Angleterre
Avé la Berry,
Et l'enfant du miſtère à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

La ducheſſe de Berry,
La luronne du parti,
On la trahit.
Avé ſon Ménard (1)
Par dargnié la bretagne (2)
Et de bonne part
I feſiont de collagne à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

(1) Louis-Charles-Bonaventure comte de Ménars, gentilhomme vendéen. Dévoué à la cauſe des Bourbons de la branche aînée, il s'était fait le factotum politique de la ducheſſe de Berry, qu'il ſuivit dans ſes tentatives de ſoulévement. Il fut arrêté avec cette princeſſe dans la même cachette.

(2) On appelle communément *bretagne*, à Lyon, la plaque en fonte qui garnit le fond d'une cheminée. On ſe rappelle que la cachette dans laquelle on a arrèté la ducheſſe de Berry, en Bretagne, était fermée par une plaque de ce genre.

Quan on eut trouvé leur nid,
La ducheſſe n'en pâlit,
Menard auſſi.
Et puis, ſans retard,
Su une grande beche,
On fit leur depart
Vû z'une maladie à la Jacquard (1).
A à la Jacquard (*bis*).

Meſſieu Chavaſſe-Toupet (2)
A ſa chambre s'en allait,
Su ſon bidet.
Lorſque, vars le quai
Velà z'un coup que pette (3)
C'eſt rien, dit Giſquet,

(1) Le bruit courut alors que la ducheſſe de Berry était enceinte. C'eſt à cette occaſion que, pendant les débats du procès dit du *Carlo-Alberto* devant la cour d'aſſiſes de Montbriſon, le magiſtrat du parquet qui portait la parole fit paſſer à l'un des avocats de la cauſe, ſon ami, un petit billet au crayon portant ces mots : *Il paraît que votre héroïne eſt* pleine... *d'eſpoir.* A quoi l'avocat, bien connu par ſon goût pour les calembours, répondit en écrivant ſur le même papier, ces mots : *Ce n'eſt qu'un bruit d'*arrondiſſement.

(2) Sobriquet donné à Louis-Philippe à cauſe de ſa coiffure.

(3) Le coup de piſtolet tiré ſur le roi Louis-Philippe ſur le pont de la Concorde, à Paris.

C'eſt rien qu'un attentat z'à la Jacquard (1),
A à la Jacquard (*bis*).

Meſſieu Chavaſſe pâlit,
Se n'etat-mangeur fremit,
Le peuple auſſi.
Mamſelle Bourri
Qu'avait relevé l'arme
Et ſauvé Valmy,
Tout z'auſſitot ſe parme à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

On arrête un aſſaſſin,
Deux & trois, puis quatre & cinq
Et juſqu'à vingt.
Benoît, Bergeron,
Empoignés dans la foule,
Sont mis en priſon
Pour y perdre la boule à la Jacquard (2),
A à la Jacquard (*bis*).

Un ſeul temoin trop loyal
Les accuſe au Tribunal.

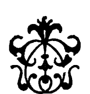
(1) M. Giſquet était alors préfet de police. On prétendit que cet attentat n'était qu'un coup monté par ſes agents.

(2) A Lyon, on avait, par dériſion, donné à la guillotine le nom de *Mécanique à la Jacquard*.

Mais c'eſt z'égal !
En vain Perſi dit
Qui faut qu'on lui adjuge ;
Oh ! dit le jury,
Aucun de nous ne juge à la Jacquard,
A à la Jacquard (*bis*).

Perſi, boule depité,
De rien voir decapité
Eſt z'attriſté.
Le père au riflard
Li dit, dans ſa colère,
T'eſſe un grand couard ;
Que ſert donc la juſtice à la Jacquard,
A à la Jacquard ? (*bis*) (1).

(1) Cette chanſon, commencée à l'époque de l'invention du métier de Jacquard, a été, comme on voit, ſucceſſivement augmentée d'un couplet à chacun des événements auxquels elle fait alluſion.





LA COMETE.

LA COMETE.

'EST ce te comete qu'a t'été z'annuncé avé la faim du monde, mai de quatre ans à l'avance, par le bureau des longuétudes.

Air *du cantique de ſaint Roch.*

Tremplé mequiés & utils de ſoirie,
On va vous voir bientôt dépontelés,
Par la comete, en ſa grande furie.
Tous les pays n'en feront ébranlés.
Châteaux, maſures,
Boudoirs & cures

Degringolant,
Rentreront z'au neant.

L'eau montera bien près de vos luquernes
Et vous verré la mer d'ici de là.
Elle etindra vos chelus, vos lanternes,
Côgne & richard, checun la gobera ;
Car la comete
N'eſt pas ſi bete,
Que d'epargné
Ceux-là qu'ont tant gagné.

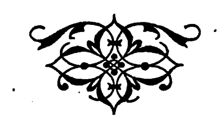
Preparé vous pecheurs & pechereſſes,
A roté l'âme avant qui ſoit quatre ans.

(Les efreyés s'eſclament).

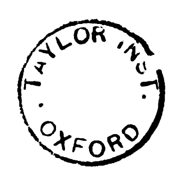
— Oh ! par piquié, dites, devinereſſes,
Vont-ju ſoffri de ſi cruels torments ?
Faut qu'on remete
Ce te comete,
Tout bonnement,
Pour l'an mil & neuf cent.

Vous, diſputés de notre chambre baſſe,
Sans câtolé prepoſé une loi
Au miniſtere, à ſeule fin qu'on faſſe
Gandayé l'aſtre & puis après, ma foi,

Nous pourrons rire,
Chanté & dire,
Plus de neant,
C'eſt i, c'eſt i canant.



LA BANQUETTE.



LA BANQUETTE.

Air : *Vers ma chaumière.*

VAR ma banquette,
Je m'achemine le matin,
Et quand japerçois ma Joſette,
Ça remet mon battant en train,
Su ma banquette.

De ſa banquette
La Joſette me fait de z'yeux
Et moi, à mon tour, je li jette
D'arregardemens delicieux
De ma banquette.

Su ma banquette
Je ſuis ſouvent en revation.
C'eſt toujours ça de la Joſette
Que cauſe mes perpitations
Su ma banquette.



LES MARIAGES DOTES.

LES MARIAGES DOTES.

RESSIT DÈ LA ÇARIMONIE QU'A T'EU LIEU

(10 avril 1810).

LAUDE CHELU, ouvrié taffetaquié, à ſe n'amante URSULE TRAFUSOIR, devideuſe, à Niſmes, en Langued'oque.

Lyon, le 10 n'avril 1810.

Me n'adorable amie,

Dimanche dargnié on a marié à Lyon douze compagnons, contre autant de compagnonnes. I z'ont ayeu checun 1,500 francs. C'eſt ben malhereux que te n'oye pas été ici, nous n'en aurions petêtre biché notre part.

Te ſas bien que ma dargnière maladie m'avait bien mis

à court. A prefent que ça revient peu z'a peu, & que je commence à avoir querque chofe devant moi, nous aurions pu nous joindre; ça m'aurait bien fait de bien, car la nature opère dans me n'intérieur; & d'après la conſeurte d'un bon ferrugien, j'ai tété cheux madame Quiquemar aux eaux miferables (1); elle m'a donné deux ou trois douces que m'ont bien foulagé, & ça m'a t'evacué confiderablement.

Les mariés étiont *Claude Lacoca* & *Jofette Tirelle*, *Jean Quarrête* contre *Pathine Organcin*, *Barnabé Panaire* & *Patiente Faſſure*, *Benoit-Ignace Tampiâ* & *Berbe Lizière*, *Philibert Battant* & *Rofe Trâme*, *Aleſſis Compagnon* & *Bibianne Banquette*, *Lazare Pontiaux* & *Orfule Doubloir*, *Jufte Peigne* & *Legère Pointizelle*, *Blaize Tacque* & *Simone Liſſeron*, *Barna Rouleau* & *Lubine Roquet*, *Longin Cheville* & *Brunôde Remiſſe*, *Jaquot Peigne* & *Dodon Queftin* (2).

Aprè le mariage i furont diné à la Mèfon de Ville; j'y était évité. Nous mangimes de pain de radiffe, de petits potets de foupe de pape qu'était douce comme de melaffe. Ah! c'était un diné chenu; & puis le foir de danfes & de z'erruminations.

Pour n'en reveni à ces mariages, je va te perlé de la çarimonie religieufe & te raconté le farmon qu'a t'été

(1) Eaux minérales, dont M. Ditmar exploitait alors, à Lyon, une fabrique importante.

(2) Tous ces noms font empruntés aux outils de l'ouvrier en foie, ou aux organes du métier a tiffer la foie..

ecrit à mesure par un savant escographe qu'ecrit mai vite que te jappie; enfin, sa plume va si vite que tes guindres.

Nous furont tous à la maitrépaule de Saint-Jean, ou étiont toutes les autorités si viles & melitaires.

Dabord les prud'hommes, la mairerie, le parfait, les chefs sordats, les juges-concelliers, les avocats avé de peaux de lapines qu'on appelle varmine, que pendent par dargnié, enfin les procureurs & les hussiés.

L'archevêque Joset Fege (1) officia la messe; plus de mille chelus éclairiont la çarimonie; tous les maitres, compagnons & canequiés, mâle & fumelle, assistiont avé leurs habits des dimanches.

Les prêtres etiont tous vêtus d'etoffes & de dorures de la fabrique de Lyon ; de z'hommes & de femmes du tiers-état & de la noblesse étiont dans les colideurs d'en n'haut.

La messe finie un grand chatmoine de Saint-Jean, à visage courbouillonné, monte dans le gerlot, au moment que les époux étiont sous le panaire nuptial. I reste un moment z'en reflession; il arregarde les epouses avé de zieux de gognandise, brillant comme de z'agnolets & de maillons tout neufs, les lève var la sorpente etarnelle à travers les saintes luquernes, tusse trois fois, renifle sa prise & dit :

(1) Le cardinal Joseph Fesch, oncle de l'empereur Napoléon Ier, était alors archevêque de Lyon.

« Ah ! mes chaires barbis !

« Que je fus n'heureux d'avoir été choiſi pour votre « bargé fidele, dans ce jour où la grâſſe de Guieu & la « largeur du grand Napolyon Bonapart vous avient « comme par un miracle.

« Vous allé être runis chequ'un à votre chequ'une ; « penſé que c'eſt pour toute la durance de la vi de l'un « ou de l'autre, que ce jognement z'a lieu.

« C'eſt z'en preſence du bon Guieu d'Abram d'Iſaque & « de Jacôt, que vous allé vous juré z'une foi pure & etar- « nelle & formé de nœuds d'amiquié que la meurt même « ne peut pas dénué, quoique cependant elle les coupe « à ſon gré quand le deſtin conduit ſes feurſſes aſſaſſi- « neuſes ſu le fi de votre eſiſtance.

« Je dois vous rappelé z'ici les promières paroles me- « morables du criateur à ſes promières criatures : — « *Creſſé & meurtiplié*. — Ça veut dire que vous feré de « z'enfants, que vous les eleveré dans l'amour du tra- « vaille & dans la crainte de Guieu ; vous n'en feré d'abord « de canequiés & pis après de compagnons que feront « un jour la gloire de la fabrique de Lyon.

« Vous, maris, cheffes & ſoutiens de la méſon, tiré « ſouvent avé votre chevie, à ſeule fin que le rouleau de « devant groſſiſſe bien vite & qu'on rende d'abord (1). « C'eſt le moyen d'être preferé, car y a t'un proverbe

(1) On dit qu'un ouvrier *rend* quand il livre la pièce d'étoffe au fabricant pour qui il l'a tiſſée.

« que dit que c'eſt toujou à l'ouvrage qu'on connaît le « compagnon.

« Soyé doucereux dans la converſation, grand dans « l'affion & modéré dans l'ezecuffion, car trop d'erdeur « perfois nous fait faire aufrage au port & reſté z'en « blanc au moment d'être hureux.

« Que jamais du grand jamais l'abominable adurtaire « ne vienne ennuagé les jours ſerins de votre menage. « Imité la châſteté de Jofet qu'aimit mieux laiſſé ſa gue- « nille dans les doigts de Putefar, que de faire un affront « ſu le front de Pharaon, ſon borgeois.

« Ne ſoyé pas non plus trop prompt à vous efarouché « au moindre ſouffon ſu la vartu de vos femmes. Vous « eviteré, par là, au bocon de la jalouſerie, de ſe gliſſé « trop aiſément dans vos cœurs.

« Ne faites pas toujou attention à leurs gongonages « ordinaires & naturels, & croyé que bien ſouvent le ſoir « d'un jour brouillaſſeu eſt auſſi luiſant que la plus belle « orôre.

« Ce ſeſque faible & ſenſible a beſoin de ſouquien : « appuyé-le donc de toute vos feurces. Ce ſeſque eſt « ſuſſetible de z'erreurs : perdonné li. Et pourquoi ne li « perdonnerié vous pas? Samſon a bien perdonné à la « parfide Dalila de li avoir coupé la queue pour, après ça, « faire de z'impuretés avé les Philoutins.

« Et vous, femmes ſenſibles, soyé toujours ſoumiſes « & obéiſſantes à vos maris; aimé les comme vous « même. Si le Segneur, par ſa grâſſe, vous accorde de

« z'enfans, femé dans leurs jeunes cœurs les promiers « principes de l'airt de la foie & de la religion ; foyé « tout entières à vos maris, à leurs boutiques & à vos « enfans.

« Mais fi, par hazard, le demon de la chair, ce demon « feduiteur, venait fe cogné z'a vous, vous embouamé, « vous infiné de z'idées lubriques, de z'idées adurtaires, « defarrapé vous en vite ; repouffé le de toutes vos feurces « & dite, avé fainte Vérolique : Satan, te crois me tenté, « mais me n'honneur eft rempli d'épines que t'empêche- « ront d'en appreuché !

« Faite comme le bon profête Grignole, qu'aimit mieux « laiffé mangé fes joies par les bardannes — *couillantibus* « *morpiantes devorabantur* — plutot que de fuccombé z'à la « tentation du péché de la chaire, & que, s'efcannant « d'un monde corrompu, à vivu trois ans dan une île « defarte, rien que de trognons de falades & de curailles « de pommes.

« Mais fi, contre me n'idée, querques unes de vous « n'étiont pas en etat de grâffe pour recevoir le benîment « du mariage & qu'elles z'ofiont appeurté, dans ce fanc- « tuaire, un cœur belet & une âme varrote, qu'elles « s'efcartent à l'inftant & on voira leur péché tout à de- « couvart..... »

Ici le chatmoine s'arrête ; i les arregarde, les efcurte de l'en bas jufqu'en n'haut, & aprè un moment de repos i s'efclame :

« Ah ! grand Guieu ! je vous ai toutes vu dans l'in-

« térieur, & j'y ai lit, avé une grande & fenfible fatifaffion,
« que vous êtes pûres comme l'eau des Trois-Cornets (1).

« Que de grâffes, barbis, ne devé vous pas au Segneur « pour vous avoir derigé dans le chemin de la vartu! « Confarvé ces fentiments de beattitude pour les jouïffan- « ces pures & perfaites que vous allé gouté z'aujord'hui.

« Mais avant de nous quitté, je dois encore à votre in- « teret, à mon faint meniftère de vous faire querques « osservations fu votre conduite future dans vos me- « nages.

« Dabord oyé toujours la religion devant les yeux; « que l'eur ni les prefents ne vous feduiffiont jamais; « préferé moi une médiocrité honoreufe à une aifance « debaucheufe & rappelez-vous bien que vous avé tou- « jou devant vous un parcipiffe où l'humanité peut s'en- « glouti z'a tout moment.

« Dans les moments que vous pourré prendre au tra- « vaille & au foignement de vos menages, empogné moi « la bible; cogné z'y toutes vos idées, fuivé les efemples « fans nombre qui s'y treuvent, comme qui dirait, par « efemple, la belle Jeudit. Jeune, belle & veuve, que « d'épines n'a t'elle pas échappé pour fauvé fe n'honneur « de la mordure de la lubriquité n'et de la calonie! qué « feurce d'eftoma ne l'i a ti pas fallu pour jouté si long-

(1) La fontaine des Trois-Córnets eft encore rue St-Georges, n° 88, feulement elle n'a plus qu'un cornet (tuyau); elle était renommée par fa grande fraîcheur et par la limpidité de fes eaux.

« temps contre l'erreur, la feduffion de la jeuneffe, la
« trâme des amoureux & la chaîne du veuvage !

« Qué temperament li a ti pas fallu auffi pour feurti
« de Bethulie dans fon moment cretique ; allé treuvé
« z'Olopharne dans fon camp, agacé fe n'ardeur, se
« laiffé parpé par ce tout puiffant general, fans jamais
« fuccumbé à la tentation ; le barcé, l'endeurmi fu fes
« genoux, &, tout d'un coup par une fainte infpiration,
« vous li coupé la tête comme à un pilliot.

« Mais, fi ce t'ezemple eft bon à fuivre, ah ! comme
« vous devez tremblé, fremi de tumbé dans le péché
« d'Adam et d'Eve.

« Arregardez moi ce t'Eve que, margré la defenfe du
« père etarnel, va s'empogné a l'abre de vi et n'en
« goute le fruit. Et puis, ce grand gognan d'Adam qua
« la febleffe de l'i aidé ! & bien, qui ont t'i gagné pour
« s'être, comme ça, laiffé agromandé par le farpent fe-
« duiteur ? L'ange efterminateur eft venu, que les a bien
« feffés avec fa varge & les a gandayés du paradis tar-
« reftre, où y z'etiont à bouche que veux-tu & comme
« de coque en pâte : *In efterion paradisé coqus in pâtesse.*
« Velà comme disiont les cinpères & les sixpères du
« defert.

« Allons, que chequn gliffe à fa chequne l'enfeigne de
« la conjugalité. »

Aleurs les compagnons approchent la main de la che-
vie, prennent aux compagnonnes celle du queftin vuide,
& leur glissent la bague.

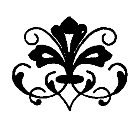
Le chatmoine tient les deux mains su leur tête en feurme de benedition, & leur dit :

Ego grojigo intriboyo in machinorum fumulus.

Et puis..... velà qu'eft fini. Auffi, me n'adorable, je t'en dirai pas davantage pour ce te fois.

Claude Chelu,

que brulera toujou pour toi.



ADRESSE

A TAILLERIN-PATRIGOT.

ADRESSE

A TAILLERIN-PATRIGOT (1)

MEMBRE DU GOVARNEMENT PROVISOIREMENT.

LES ouvrié en ſoie, taffetaquiés & ſatinaires de la ville de Lyon.

A ſe n'eſquilence monſigneur Taillerin-Patrigot, preſident du govarnement proviſoirement.

Monſigneur,

Les ouvrié en ſoie, taffetaquiés & ſatinaires de la ville de Lyon, z'ont l'honneur de vous preſenté leur adition au nouveau govarnement & à tout ça qui fera pour le bonheur de la France.

C'eſt quaſi impoſſible de vous peinturé la jouiſſerie

(1) De Taleyrand-Périgord. Voir au lexique la ſignification des mots *patrigot* & *taillerin*.

que nous ont épreuvé a l'aspeque de ce te grande évolution que vient d'arrivé z'a Paris par le canal de la Preuvidence & sans infusion de sanque.

Depuis lontemps tous nos mequiés se bambanniont; depuis longtemps nous chomions d'ouvrage & de bonheur; nos melieurs compagnons, nos cannequiés & nos enfants nous etiont tous embandés faute d'ouvrage, par le ban de devant ou par la conscrition.

La guerre, ce te fumelle ferôce qu'a devoré tant de vi utile à l'etat, et qu'interpretait le decoulement de nos merchandise, a t'enfin cessé; Guieu n'en soit loué!

Nous allons donc voir ressuscité nos mequiés & le travaille; nos compagnons vont quitté leurs armes mutrières & offensibles pour reprendre leurs navettes glissantes que les attende à bras ouverts & nous autres borgeois, en nous donnant z'un peu de remument avé nos femmes, nous vont faire de jolies pièces pour le sarvice du roi.

Nos pores, si lontemps farmés, vont enfin se rouvri pour pumpé les tresors des Ameriques en troque de nos sueurs. Nous ne voirons plus les corcenaires venir pêché nos vesseaux à la ligne avè de clavaux d'Angletère.

La conscrition capitalique & sanguinaire, les droits runis, ce t'impot vessicatoire que nous obligeoit si souvent à boire de l'eau, vont donc aussi tumbé z'en bâve & ça sera bien fait.

Nous épreuvons encore un grand plaisi tramé de joie, c'est de voir gandayé de l'armana gregoirien ce saint Napolyon, qu'etait venu se mettre là z'au pater margré

Guieu & qu'avait, arrimay, ayeu l'impartinence de munté à chevau su la Notre-Dame d'Aouste.

Nous ont vu encore avé z'une ſatisfation ſupérieuſe que vous rappelé au trône de France *Louis z'Avier dize-vuitte*, ce gros borbonnais que va rengraiſſé la France; & puis, comme on dit, *groſſes gens bonnes gens*. Nous vont voir auſſi reveni les maitriſes, les lechevins & le prevot des merchands, comme les autres fois; ça redonnera z'a la fabrique ſe n'ancienne eſplandeur qu'elle avait z'en France & dans toutes les Uropes, & nous reviendrons à l'âge d'eur, où nos pères grands mangions de radiſſes en place de pain & rien que de poulets, ſous ce bon n'Henry quatre.

C'eſt dans ces ſentiments que nous vous prions, Monſigneur, de recevoir notre adition au nouveau govarnement & à tous ſes decret paſſé, preſent & àveni.

Deliberé en aſſemblée generâle, à Lyon, meſon de Pilata (1), le 15 n'avril 1814.

Siné Anathase Tampia, Claude Laccoca & Claude Lescallette, anciens maîtres gardes.

Pour copie qu'onforme à l'originaux,

Pathin Tacque, ſecretaire.

(1) Voir la note p. 75.



ADRESSE

A L'EMPEREUR NAPOLYON

SU SON RETOUR (mars 1815).

ADRESSE

A L'EMPEREUR NAPOLYON

SU SON RETOUR (mars 1815).

L'ONZE mars 1815, lendemain de l'arrivé de l'empereur Napolyon, dans notre ville, les maîtres gardes des canus (1) qu'aviont finé l'adicion à Meſſieu Taillerin-Patrigot, ſe runiſſont à Pilata (2) pour ſe confeurté ſu ce qui deviont faire, car y z'aviont tous une venette abolique d'être compreumis.

Un ancien prend la parole & dit :

Mes chairs confrères, y ne faut pas nous épouvanté & nous demarcouré ſu ce que nous ont fait & dit contre Napolyon. Velà une affiche du maire, c'eſt du neuf; elle

(1) Voir la note page 49.

(2) Voir la note page 75.

marpaille l'Empereur d'une magniere abominâble. En vela z'une de ce matin qui n'en dit de bien, mai que tous ; je ſais ben que c'eſt de bouâmerie ; ainſi feſons de même, on ne poura rien nous dire en feſant comme notre maire. Je ſu donc d'avis de li faire une adicion ſu ſon retour, qu'eſt un coup pinopiné de bonheur pour la France. D'alieur vous avé vu comme les Borbons ont fait bancanne à leurs promeſſes d'aboli les droits runis & la conſcrition. Nous li ferons de z'escuſes & tout ſera fini.

Tout le monde appuye l'emution & on ſe met z'a derigé cette nouvelle adicion.

ADRESSE :

Les ouvriés en soie, taffetaquiés & ſatinaires de la ville de Lyon, à ſa Majesté l'Empereur Napolyon Bonapart, pour se n'arrivé à Lyon, l'onze mars 1815.

CIRE,

Aprè un deluge d'onze mois vous arrivé tout à l'eſprès comme Noé. Votre canari vous avait porté, comme à lui, la buche d'olivier pour ſigne que ce te radée avait paſſé & que Guieu etait carme !

Tout comme Noé, la cocarde de létarnel & du peuple vous à t'apparu z'au fiermamant, reluiſante comme un chelu bien garni, & vous a t'accompagné z'a Lyon (1).

(1) On remarqua, en effet, que l'arc-en-ciel parut au moment où Napoléon paſſait à Lyon, ſur le pont de la Guillotière, à ſon retour de l'île d'Elbe.

Elle n'en fera manquablement autant jusqu'a Paris ou vous iré fans pied-failli avecque les bottes de sept lieues du petit poucet. L'elitre de nos fordats vous farviront de peloton de fi & la bonne fée que vous a fait efcané de l'ile d'erbe, fera votre collagne.

Nous venons, en influence, comme à l'an 7, au retour d'Egypete, falué z'encore une fois le deliberateur de la patrie, celui là qu'a rhabillié tant de fi à la medée de la France, aleurs qu'elle etait en chaire à pâté; qu'a fait remoli les ponts, rembrayé Perrache, elargi les Etroits (1) & rhauffé les Façades (2) !

Ah! Cire, nous n'en finirions pas fi, dans le bien n'aife & l'infufion de nos cœurs, nous voulions debobiné z'a fond le roquet de vos bienfaits dont nous n'en confarverons une étarnelle reconnaiffance. Voui, vous êtes le père & le melieur borgeois de la fabrique du monde enquié; vous nous avé toujou tirés du gaillot de la misère, & cependant nous font de z'ingrats parfides; nous ont donné notre addition aleurs de votre échéance; nous ont t'ayeu la lâcherie de renier notre bienfefeur. Mais nous nous en repandons bien fevèrement aujord'hui & nous ont l'efpoir que vous nous la perdonnerez à l'efemple de

(1) C'eft de cette époque que date le projet d'élargir & de niveler le fentier qui conduifait de la Quarantaine à la Mulatière & qu'on appelait les *Etroits*. Les travaux avaient même été commencés. (Voir la note page 19.)

(2) Il s'agit de la reconftruction des deux façades de la place Louis-le-Grand qui avaient été démolies pendant la Révolution.

Jéſu que perdonni z'à Pierre ſe n'ingratitude, car, comme Pierre, i nous fallait voir & entendre encore une fois le coqueroco pour nous deféborgné de ce t'erreur impure. Helaſſe ! nous l'ont bien roté avecque ces Ruſſes & Autrechiens, tous ces peuples divers, don y fallait ſe déclaveté la manchoire pour perlé comme euſſe ; &, arrimay, ces clinquettes de z'Anglais que veniont embandé notre sciance, nos organſins, les ſecrets de teinture noir-gonin, nos mecaniques de Ponſon & de Jacquart (1) ; de maîtres nous equions devenus compagnons. Nos femmes n'en gongoniont bien deja entre les dents, mais elles n'oſiont pas faire de piaille, car on n'etait ſous le contrepoids de z'avanglés devant qui on ne pouvait pas rien perlé ni mêmement ſe branlé ſans fremi d'être incarcellé. Cependant çartain pilleraux s'egoſillont de nous dire que ſous ce Govarnement monaſtique nous voirions que l'âge d'or dûre. On devait demênué la selle, augmenté les lucrations; la conſcrition & la gabelle deviont diſparaître. Enfin, i semblait, z'à leur piaille, qui allait pleuvre de matefins & de bugnes ; mais tout ça n'était qu'une pièce de gandoiſe couleur changeant, ordie par ce gambye de Taillerin-Patrigot (2), tramée par Château-Brigand (3), l'abbé Montraqu (4) & compagni. Graſſe à Guieu i n'ont

(1) Voir les notes page 31.

(2) Voir la note page 155.

(3) Châteaubriand.

(4) Monteſquiou (François-Xavier, duc & abbé de) fut d'abord membre du gouvernement proviſoire en 1814 &, bientôt après, miniſtre de l'intérieur.

pas eyu le temps de fini leur dargnière longueur. Vous n'ête arrivé z'apropos pour leur coupé la pièce devant le né, & à present que vous vené monté z'en France cellelà que vous avé ordi dans votre île, nous voirons encore une fois relustré la fabrique & reveni le bonheur que nous pidenseront bien, ce te fois, pour n'en biché longtemps.

Nous nous sont bien fait de mauvais sangue pendant les z'onze mois que ces Borbons, les émigrants & vos trahisseurs, nous ont fait passé z'à cacabozon; mais aujord'hui nous vont nous rhaussé su nos broches & nous montré dans toute l'hauteur de z'hommes capables.

Cire, le mequié de la France commençait à brandigollé su ses potences; i vous etait consarvé de le desencuti, de remettre en branle comme i faut nos battants qu'allions se moisi su les acocas, & de nous remettre en marches. Et si l'azard sesait que les merchands etrangés, jaloux de notre posperité, osions flamenté la guerre civique ou etrangère afin de trancané la France & de la devuidé d'opinion, vous trouverié toujou en nous les plus bons z'orillons de votre banquette impériale; vous trouverié encore ces sordats d'Arecole, Maringotte, Nosvit, Encone, la Moscouillarde & tant d'autres; les plus grands sacrifices nous paraissent legés pour vous. Le pain d'amonition semblera de radisse & le bivaque un lit d'aigledon ou de bourre de soie.

Mais i ne faudrait pas rien non plus que votre oiseau, persois trop vigoret & contraçant, alla se mettre comme

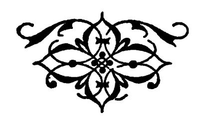
ça ſouvent z'en courroux pour les conbas ſans réſon. C'eſt pas l'embarras, nous penſons ben qu'une fois que votre n'épouſe, la Marion (1), vous aura joint, elle ſaura le mettre en cage & endeurmi z'un peu ſe n'ardeur, & aleurs, dans le ſein d'une paix hureuſe, nous vous dirons avé reconnaiſſance & ſenſſublité : Cire! grâſſe à vous, le ſatinaire peut z'a preſent mangé tranquillement ſa ſoupe à l'ognon, & vous offre homage pour ça que vous avé fait en ſa faveur.

Siné : Anasthase TAMPIA, Claude LACCOCA & Claude L'ESCALETTE.

Pour copie qu'onforme :

Pathin TACQUE, ſecrétaire.

(1) Marie-Louiſe d'Autriche, ſeconde femme de Napoléon Ier.



ADRESSE

A LOUIS DIZE-VUITTE

SU SA RENTRE AUX TULERIE (jeulliet 1815).

ADRESSE

A LOUIS DIZE-VUITTE

SU SA RENTRE AUX TULERIE (jeulliet 1815).

AU mois de jeulliet 1815, les maîtres-gardes canus de Lyon (1), avartis du retour de Louis dize-vuitte, à Paris, avant que parſonne le ſuſſe, ſe runirent ſegretement pour li faire une patition avé une grande adreſſe, pour s'eſcuſé d'avoir viré comme de rouets à canettes en feſant de z'additions à Taillerin-Patrigot & à Bonapart, comme tant d'autres & mêmement les ôtôrité qu'aviont fait de paquets de ſarments. D'alieur à tout peché miſericorde.

(1) Voir la note p. 49.

Vela donc comme y parlirent :

ADRESSE :

Les ouvriés en soie de Lyon, à sa majesté Louis dizevuitte, roi de France, de Navarre & de Gan, d'où revenu z'a Paris bordé d'émigrans, de Russes, Anglais, Prussiens & Autrechiens, & cellera, & cellera.

Cire,

Parmetté à vos bons sujets les ouvriés en soie de Lyon de vous facilité su votre retour que vient desseché les larmes & papifié la France.

Nos battants, muets depuis votre malhureux remuage, vont z'encore reprendre la parole pour celebré votre revenance, car i z'auriont bien chômé longtemps sans la valeure intrinseche de mileur Vilaingeton (1) & du general Buclé (2) que vous ont ramené à Paris par la grâsse de Guieu.

Nous n'en feron un vœu à notre dame de Forvière quoiqu'on l'oye dit Bonapartisse. C'est de mauvaises langues qu'ont dit ça, car c'est portant elle qu'a t'operé ce miràcle en reconnaissance des neuvaines que nous l'i ont fait à pied & dechaussés (3). Voui, c'est par sa vartu

(1) Wellington.

(2) Bluker. Voyez bucler, au lexique.

(3) Beaucoup de royalistes firent des neuvaines à l'église de N.-D. de Fourvières, où ils montèrent pieds nus.

que ce Bonapart a t'eté regandayé & obligé de vous rendre votre banquette royale dont i vous avait fait quinquaille le vingt mar.

C'eſt ben z'hureux qui l'oye bouzillé comme ça la première façure de ce te pièce, car pour la fini nous aurions ben été obligés de ſagrifié encore enutilement nos vi & nos bourſes; & puis combien long-temps aurions-nous, arymay, mangé de ſucre de paſtonades & ces ſoupes à la Ramfort qu'on feſait avec de z'ôſſes ramaſſés dans la baſſouille.

Ah! ſi vous ſavié ce que nous ont souffrit, quand vous etié cheux les Beiges; ſans travaille, obligés de faire de redoutes pour rien, & mêmement voir depiyandré au ſumetière la viande morte de nos pères-grands pou fini les fornifications. Tené, rien que de n'en perlé ça fait poulaillé le corps.

Cire, ça etait bien temp que vous vous appeſié ſu la baſcule du mequié de l'état, car elle allait tout de brezingue & nous equions ſu le point d'etre ablagés de tous cotés par l'entetation de ces z'hargneux de federés que vouliont apſolument ſe chapotté & teni pied aux boules; mais votre voix devant les villes de France a t'eté comme la trumpette de Josuë devant z'Aricot: elle a fait tumbé z'en bâve les bataillons & les redoutes de l'uſurpeur, & ſes sordats ſe ſont eſcanés comme de barbis egarés reconnaiſſant z'en vous leur barger ſidele contre qui y z'aviont bêlé mal injuſtement.

Mais nous penſons que dans votre clemence royale & paternelle, vous voudré bien couvri nos erreurs d'un panaire perdonnant; de cette magnière vous runiré nos deux parties en une bonne & valable que fera tout ſe n'effort à ſeule fin de vous reformé de ſujets fideles.

D'alieur que de grâſſes ne vous devons nous pas pour avoir deſâché ces Ruſſes & Autrechiens, & nous avoir procuré encore une fois leur infection, de magniére que ſi ça durait nous ne pourrions plus nous raquitté de ça que nous vous devrons.

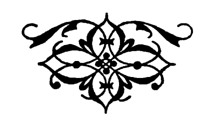
C'eſt dans de bons auſpices que nous vont joui de cette châte conditionnelle et tramée de ſageſſe que vous nous avé t'apporté toute vargetée & pincetée, & que vous avé otroyé dans votre ſeance du quatre vieux juin (1), an quatorze, en preſence & au melieu de vos grands corps, au pied de Guieu & à la barbe de l'univer. Ça fera pour nous un ungant reparatoire de nos maux & un diaparme que va t'attiré le peu de poſtume Bonapartiſſe que nous ont dans notre corps.

Mais voyé, Cire, vous êtes trop bon enfant. Nous ont à Lyon de genſiches que vont vous embouâmé & que n'ont rien fait pour vous que d'irluminé & ſecoué leurs piyandres devant la princeſſe. Ces gens là n'ont que la piaille. C'eſt pas ça qui vous faut; y z'ont le ſan trop fin

(1) Voir vieux joint au lexique.

& delicat. I vous faut de gens bons comme nous autres, capables de mettre la main pertout & qu'avons le ſan commun.

Assèpeté, Cire, les ſentiments de reconnéſſance & de fidélité avec quoi nous ſont vos bons & fideles ſujets. Les ouvriés en ſoie de Lyon, siné, &c., &c. &c.



PETISSION

DES CHIENS BIEN PENSANT

(1819).



PETISSION

DES CHIENS BIEN PENSANT

(1819).

ES chiens bien penſant à M. Defargue, maire de Lyon.

Meſſieu le Compte,

Dans le moment de relaime poletique où ſe treuve la France, nous ne pouvons concevoi pourquoi nous sont traité avé tant de durciſſure.

Depuis ſix mois, velà deux fois que vous nous envoyé à l'ecôle (1) où l'on ne peut pas tant ſeulement nous

(1) L'école vétérinaire.

apprendre le b, a, ba, ni mêmement à lire vos ordonnances de chien. Ce t'ecole eſt un veritable tribunal d'inquiſitation, une cour prevotâble à notre n'egard, où pluſieurs de nos frères ont epreuvé le dargnié suplice, & oùs qu'on les a definis d'une magnière ignominieuſe.

Depuis ſix mois vous avé rendu deux arrête injuſte. D'abord vous nous avé condamné au ſuplice du collier (1), enſuite à celuila de la quarantaine, enfin à la peine de la corde & tout ça eſt incontraire à l'eſprit de la châte & à la libarté individueuſe.

Par ezemple, nous autres chiens de royaliſſes, nous aurions dû être ezempeté de ce te loi, car aleurs des deux reſtaurations nous ont bien jappé de joie devant les alliés & guigné la queue & les oreilles à leur arrivé.

Comme nous avons l'habitude de prendre l'air vous avé toleré nôtre ſortie, mais pourvu, manquablement, que nous ſoyons attachés. Aleurs ça a fait que nos maîtres ſemblont de borgnes des deux yeux que nous menons.

Nous n'ont jamais preferé un cri ſedutieux.

Les merchands de melettes ne pourront plus péyé leur n'impot ſi ce te rigueur dure encore longtemps (2). Et vous, qu'avé de religion, vous avé mis à nos trouffes de

(1) Alluſion à l'ordonnance de police qui exigeait que tout chien eût un collier portant le nom & l'adreſſe de ſon maître.

(2) Les tripiers vendaient leur marchandiſe dans de petites voitures traînées par des chiens.

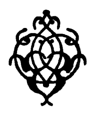
parpaillots de décroteurs que n'ont pas voulu se confessé quand vous leur avé ordonné (1). I nous semble que vous aurié bien pu nous laissé en repos. Là, dans votre place & d'après tout ça que s'est passé, vous devrié bien avoir d'autre chien à soiter. D'abord quand vous n'en ferié bien egosillé querque centaines des nôtres, ça ne fera pas diminué le pain, car nous sommes comme ces Autrechiens, vos amis, que ne mangent quasi que de viande & pas guerre de pain.

Nous pensons donc que vous entendré notre jappement & que vous agiré envars nous comme un bon père de famille, avé quoi nous ont l'honneur de vous salué.

Siné à Lyon, l'an 1819.

Barbet, Labry, Caniche & Carlin, représentants de la famille.

(1) Allusion aux billets de confession qu'on exigeait, disait-on, de ceux qui demandaient à être employés par la police pour arrêter les chiens sans collier.



ADRESSE

DES CANUS DE LYON, AU ROI DIZE-VUITTE,

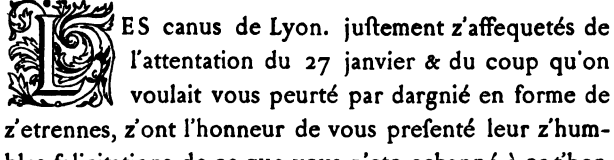
A RAPPORT A SON PETARD DES TULERIES (1821).

ADRESSE

DES CANUS DE LYON AU ROI DIZE-VUITTE

A RAPPORT A SON PETARD DES TULERIES (1821).

CIRE,



LES canus de Lyon. juſtement z'affequetés de l'attentation du 27 janvier & du coup qu'on voulait vous peurté par dargnié en forme de z'etrennes, z'ont l'honneur de vous preſenté leur z'humbles falicitations de ce que vous n'ete echappé à ce t'horrible complotte contre votre vi & ceuſſe là de l'auguſte famille Borbonnaiſe.

Les malhureux ordiſſeurs de ce te pièce ont manqué leur coup qu'a t'été n'heureuſement détorné par la main invoyable du père rabat-joie tout puiſſant, que veille ſans ceſſe avé ſon chelu z'etarnel à la conſervation de votre dinaſtique & de ſes droits imparceptibles.

Qu'aurait ti dit ce petit Berry, arrivé en nage de maturité ſi i l'avait vu, comme ça, que la mort vous oye reniflé d'une magniére auſſi tarrible & auſſi berbare.

Aprepos de ce petit Berrichon, ah! que nous ont t'ayu de plaiſi en voyant veni z'au monde ce nouveau nez mâle, en depit de ceuſſe là que vouliont une fille pour deſtruire la race des Borbonnais qu'eſt revenue pour les biens du peuple, & nous nous eſtimons n'hureux que notre confrère & compatriote Suchet, duque d'Arbufera, oye aſſiſté avé un garde nationau à l'accouchement de la ducheſſe & empogné le boyau fiſical que ſortait de l'embuni comme un bout de canette à travers l'agnolet.

Ah! voui, que c'eſt z'un grand bonheur pour la France que ces deux temoins & le ſerugien devoué oyont vu & tenu le boyau, car ſans ce boyau les ennemis de la dinastique auriont dit quc le petit Berry etait z'une fille.

Cire, competé ſu notre devouament pour reſſeré les nœuds de l'attachement general. Tout le monde ſait qu'on vous porte ſu les epaules quand vous allé faire votre emotion à la tribune, coiffé de la bugne royâle (1). Eh ben! nous ſont tout prêt à faire de même.

O Cire, ôposé à tous ces petards evolutionnaires votre petard legitime (2). Montré le en beau-devant à toute la France, & à ſe n'apparition tous les ſaquetieux

(1) Alluſion à la forme de la couronne qui eſt circulaire comme celle des *bugnes* (voir ce mot au lexique).

(2) Le petard ſe dit vulgairement du derrière.

vont gringotté d'éfroid ; comme le Guieu des rois, veillé au grain. Votre gros petard vous garantira toujours de la mâle veillance &, grâsse à lui, nous ont l'espoi que vous vivré mai lon tems encore que Mathieusalé pour le bonheur de la France.

Nous profiterons de ce t'occasion pour vous dire de vouloi bien mettre à bas ces capitations su les mequiés, & les contributions indiscrettes su nos huilles que votre Menistre des finances, & tous ses collagnes, nous ont flanqué. Ne metté pas rien votre selle (1) à ce te loi, car elle galopperait bien vite & elle irait trop loin.

Ceux là que vous ont eventé tout ça n'ont manquablement point de mequiés & n'usont point d'huille. I n'y risquont rien ; mais nous autres, pauvres malhureux ouvriés, nous serons obligés de vendre nos méquiés que ne font rien pour nous chauffé ce t'hiver &, dans ce moment que le charbon est bien chair, y a tant de pauvres qu'on froid, surtout ceux là que n'ont pas encore de poîle (2).

Et puis, à l'egard des huilles y en n'arrivera que nos chelus borgnasseront, ce que nous sera faire de bouziyages &, arrimay, nos longueurs resteront la pendus

(1) L'ancienne formule qui précédait la signature des rois de France était *Et avons appose notre scel.*

(2) A Lyon, on chauffe encore aujourd'hui les appartements avec de la houille qu'on brûle dans des poêles en fonte que l'on place généralement à la Toussaint & qu'on enlève à Pâques.

ſans pouvoir rentré ſu le devant; nos mequiés ſe croiſeront les bras depuis le Gorguillon jusqu'aux Pierres-Plantées. D'alieur, après toutes les impaniſſures que nous ont eſſuyé, vous ne ſouffririé pas qu'on n'oye encore l'impartinance de nous faire de taches d'huille que toutes les grâyes de Briançon auriont ben de peine à pouvoi levé.

Cire, balleyé, croyé nous, les equevilles de ce te chambre garnie de mauvais garniments, que vous font faire de lois incontraires au bonheur des ouvriés. Tout ça, voyé vous, mecaniſe le peuple & ſi ça dure un peu mai, vous pourié bientôt rendre votre royaume aux abois (1).

C'eſt dans ce n'eſpoir que nous vous prions, Cire, de recevoi nos reſpettables ſaluations.

Le deux fevrier 1821, jour de la Chandeleuſe.

Siné Pointizelle, Taque & Pontiaux, delegués de la fabrique de Lyon.

(1) *Rendre ſon royaume* ſe dit vulgairement pour *vomir.*



LETTRE

DE FELICITATION A MESSIEU MERCIER

SARGENT DANS LA GARDE NATIONALE.

LETTRE

DE FELICITATION A MESSIEU MERCIER

SARGENT DANS LA GARDE NATIONALE.

ES ouvriés en ſoie de Lyon, à M. Mercier, ſargent de la garde nationale de Paris, ſi connu pour ſon patrioſtime & ſes paſſementeries, tiſſutié & rubannié dans la capitâle.

Meſſieu z'et chair confrère,

Nous ont lit dans les journaux, aux cabinets iliteraires, z'une époque de votre patrioſtime que nous a fait un canan plaiſi.

Aleurs que le preſident de la chambre des diſputés a

voulu vous feurcé d'arrêté notre demandataire fidele & digne ſoutien de la liberté, Manuel!

Vous avé jingué de la tête du coté de nâni; votre ſubdiviſion, veritablement françaiſe, a compris le telegraphe & n'a pas voulu z'empoigné & violenté z'un homme inviolable. Les demis bourreaux ſont venus, oyant z'en tête un conte legitime (1), qu'a t'ordonné l'empognement.

Comme le demandataire demandait toujou qu'on nous faſſe déchargé de çartains impots veſſicatoires que le Condartois avait promis d'enlevé z'en venant avé ses braves alliés, les Ruſſes & Autrechiens; comme y voulait l'école mutuelle & que nous ſoyons égaux par devant la loi; comme y voulait que nous peuvions faire lire à la chambre de petitions reſpectueuſes ſu nos beſoins, ſu les attes ſi ſouvent arbitraires des autorités conſtipués; en refuſant z'une obeiſſance paſſible, vous avé donc montré z'un cœur français à toute erreinte.

Nous autre ouvriés en ſoie & ſatinaires de Lyon, que ſomme allié d'induſtrie avé les paſſementiés (car i leur faut comme nous de navettes, de z'eſpolins, de battants; y ſe ſervont quaſiment de mêmes armures, & que nous battons ſouvent les mêmes marches), votre conduite nous a gonflés d'un noble n'orgueil & nous nous facilitons

(1) M. le vicomte de Foucault, alors colonel de la gendarmerie de Paris.

d'avoir un confrère auſſi farme, que ſera z'admiré dans toutes les Uropes !

Escuſé ſi nous ont été en retard des braves mâchurés de Saint-Etienne que vous ont fait un fuſi d'honneur. Eh ben pour vous preuvé que nous prenons notre groſſe part de la gloire que va vous ablagé dans cette circonſtance, & de votre aſſion nationâle, nous vont vous déçarné z'un n'eſpolin d'honneur, que vous conſarveré à vos darnieres neveuſes.

Chair confrère, à preſent que les Angolas & les Epagneux ſont ſu le point de ſe grafiné & s'empogné, i n'en peut ſurveni de z'Autrechiens pour ſe mêlé de nos affaires & ſouteni les Angolas. Nous ſont donc bien n'aiſe de connaître, par votre canal, les ſentiments des gardes nationaux de la maitrépaule de France, avé qui nous runiront nos efforts ; & nous penſons que comme ça runis, notre valeur intrinſeche les fera tumbé z'en bâve, car, à les deux reſtaurements de la monarchie conditionnelle & legitime, au moment z'où ces Ruſſes & Autrechiens s'approchiont de nos mequiés, nos borgeois n'oſiont pas s'avancé de peur d'etre empognés & nos femmes n'oſiont pas s'eſcarté de peur que z'entriſſions. Ça nous a ben tant cauſé de s'emutions que nous aimerions mieux nous chappoté juſqu'à la meurt plutôt que de revoi ces gones que puent comme de bouquin avé leurs bottes remplis de pattes & que ſentiont l'huile de chelu. Nous penſons que nous nous ſecouriront avé reciprocation ſi les ennemis veniont pour faire une evaſion.

En attendant nous vous prions d'affèpeté nos affurances de confraternité & concitoyenneté nationâle.

Suivent les sinatures, mais nous les leffons en blanc à caufe que nous ont peur de la clemence patarnelle dont nous ont vu tant de z'efemples.



ADRESSE

DES OUVRIES EN SOIE DE LYON A
SA MAJESTE DIZE-VUITTE,

PAR RAPPOR A LA GUERRE CONTRE LES EPAGNEUX,

(1823.)



ADRESSE

DES OUVRIES EN SOIE DE LYON A

SA MAJESTE DIZE-VUITTE

PAR RAPPOR A LA GUERRE CONTRE LES EPAGNEUX,

(1823).

—

CIRE, grâſſe! Cire, grâſſe pour la châte Epagneule!

Nos merchands nous ont recommandé de ſupplié votre Majeſté de ne pas faire la guerre à l'Epagne. I nous ont dit que c'etait bien margré vous que vous tiraſſié l'épée contre ce pays où ſe vend tant de nos merchandiſes. Et puis, vous penſé bien que nos méquiés, que chôment déjà depuis long-tems, finiront ben par ne rien faire du tout ſi ce debouchemant nous eſt bouché.

D'alieurs qu'iriont t'y faire nos ſordats? bati de chateaux dans ce pays, pour ſouteni c't'armée de la foi reconnue pour une bande de z'aſſaſſineurs; car c'eſt de veritables chouanches, comme ceux là de la Vandée, que ne font que de mal à leur pays dedans tous les temps de guerre civique preſent, paſſé & aveni, mêmement egoſilié leurs frères avec ce te Charrette que les menait ſous la republique. I biſquent z'encore à preſent de ne pouvoir continué leur z'eſſendies.

Cire, ce te châte eſt maline, voyé vous; ſi vous la contracé trop elle pourrait ben ſe revangé, vous graffiné; & puis y a là ce Minet (1) que vient la ſouffleni & qu'eſt encor un gone que mord & graffine pas mal. Reſſouvené vous donc que ces Epagneux ſe ſont chapotés ſept cent z'ans contre les Morts & ont fini par les gandayé & les entarré. Nous ſavons bien que vous allé nous dire que nos ſordats ſont bien mai vigorets que les Morts & ne les craindriont pas guère quoiqu'y z'oyont les doigts ben durs.

Ecouté! vous êtes ben tranquille ſu votre banquette royâle, resté z'y. Si la trâme de votre couſin Fierdinand eſt embrouillée, & si il a bouziyé ſa pièce & ſaigné de fis, laiſſé le la deſembrouillé & rabillé ſes fis. N'ecouté pas les mauvais conſeilleurs, car i ne ſont pas les peyeurs. Quand le moment arrive, pensé-z'y; gniobles, comptes, bâtronds, dûques & marquis, gens de la marque, tous

(1) Mina, général eſpagnol. (Voir la note page 124.)

ces mondes voudriont toujou qu'on fe chapotte pour euffe, fans qui s'expofiffiont à rien du tout. Vous devé bien vous reffouveni comme i z'ont lâché le Cond'artois à Lyon & le duque d'Olians, aleurs qui z'aviont repouffé l'ufurpeur de Bourgoin à Lyon, d'où le Cond'artois s'eft efcanné tout feul entre quatre z'envoyés de marichauffé. Et puis, n'ont t'y pas trahi Napolyon, que les avait ratpelés; & ben! qui z'y prenne garde, ces ratpelés, la châte les appinche.

Ah! Cire! aurié vous ben l'âme affez defigurable de vouloi ravi z'aux cortèffes & de gorgandé leur taba d'Epagne, pour faire reniflé le mieux bon feulement z'au roi. Ah! ça ferait bien mal injufte & çartainement notre dame de Forvière (que vous a toujours protectionné) vous donnerait fa mâlediffion fi vous allié chaplé la pièce du peuple epagneux. Elle les raime ces gens là... par rapor qui z'ont ben de dévotion pour fes coufines, car, en Epagne, i gn'en a de ces coufines Forvières dans toutes les méfons & fu les routes. Faite z'y ben attention! on dit que ce pays eft une ratière, & furtout depuis que la châte y a t'été retabli. Elle garde la ratière & agriffe les rats avant même qui z'oyont pu biché le troque de lard.

Vous favé ben, mêmement, comme dans le temps des autres fois nos fordats y ont été rangé quand ben i z'etiont conduit par ce grand Condé, français, dans ce te guerre de fuffeffion, dont nous n'ont rien ayeu pour heritage, pas tant feulement une tirelle. C'était cependant un garrié fenisque, que ce Condé français.

Et puis après, les fordats de l'ufupeur qu'etiont ben auffi d'autres crânes, n'y ont rien pu faire que de petards dans de gaillots. Si vous avé l'intention de déclaré ce te guerre i n'en arrivera de z'evolutions pertout & puis encore de petards, & d'efcrime de laife-majefté. Ne vous z'azardé pas, comme ça, à vouloi prendre, margré les Pirenés du pâys, ce taba d'Epagne que vous ferait etarnué à vous rompre ; & puis vous dirié : ah qué taba ! mais ça ferait plus temp, &, nous, nous ferions obligé de chanté encore lon-tems parce que nos merchands mettriont z'a bas & feriont le pied-failli.

Vous nous donneré pour réfonnement que vous ete feurcé, obligé de foufté votre coufin Fierdinand. Mais de quoi fe plaint t'y? N'eft t'i pas, comme vous, roi conditionnel? D'alieurs nous ont vu fu vos jornaux de cheque jour, qu'il a dit aux corteffes qu'il etait content comme ça & qu'il fallait eftarminé l'armé de la foi & le curé Merinos.

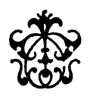
Tout le monde dit que c'eft l'autrecrate de ce te Ruffie & les Autrechiens que vous cognent pour faire la guerre, vous promettant, z'en recompenfe, de dégagé les termes de la châte qui s'oppofe à votre volonté & de nous teni dans le refpeque, comme fi nous y avions manqué querques fois. Mais n'oyé pas de fiance dans ces gens là car i font, comme les aigles de leurs armoireri, à deux vifages. I voudriont egofillé la châte epagneule, & la remplacé par leurs govarnements empiriques & diffolus. Les Autrechiens que croyent avoir encore de droits anciens fu le

taba d'Epagne, penſent qui pouriont tenté les caſtillans en leur promettant d'établi cheux eux l'ordre teton-nique. Ça ne ferait pas rien à delaiſſé ce t'ordre teton-nique ! Mais les epagneux ſavent ben que c'eſt pour les gandiné & qui n'en auriont pas tant ſeulement un papillon. Et puis, n'ont t'i pas vu, arrimay, comme on a t'arrangé les petits de leur châte qu'elle avait envoyé à Naples & à Turin & que le congrès des z'hautes puiſſances a fait eſtringolé.

Ainſi, Cire, fondé votre royaume ſu les conſtitutions populeuſes & laiſſé les autres s'embringué juſqu'au cou ; Lyon & nous vous en auront toutes ſortes de z'obligations. C'eſt dans ce t'attente que nous ſommes vos fidèles sujets.

Siné, &c., &c., &c.

Pathin Tacque, ſecrétaire.



ADRESSE

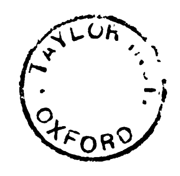
A SA MAJESTE LOUIS FELIPPE

(1830).

ADRESSE

A SA MAJESTE LOUIS FELIPPE

(1830).



—



ES ouvrié en foie de Lyon au roi des Français.

Cetoïen Roi,

La ville de Lyon ne pouvait pas refté en argnié z'auprès de vous. Elle a vu avé plaifi munté fu la banquette du méquié de la France un roi cetoïen, & ce te fois, un roi veritablement de fa fabrique, car tous les autres, qu'etiont venu avant vous, aviont été fabriqué par la trâme etrangère avé la chaine de l'esclavitude. Vos parents : *Louis dize-vuitte*, *le Condartois*, *le duque d'Angôlême*, nous aviont été ramenés par les ennemis de la fabrique. Auffi comme

i z'aviont depontelé nos mequiés, i z'y aviont mis de z'impositions indiscrètes jusque mêmement su nos huiles, de magnière que nos chelus ne fesion que borgnaffé. Nous étion tumbés dans une oscurité perfonde & nous ne marchions plus qu'à borgnon comme de veritables loups-de-poivre. Mais, aujord'hui que nous ont fini ce t'heureux siècle des quinquets & des lampions, nous pensons que vous employeré beaucoup la gaze; ça nous fera travayé encore un petit brin, & puis nous y voirons plus clair.

Quand nous pensons à ces pillieriaux de Borbonnais que nous aviont feurcé d'aboré la cocarde blême & l'orribleflâme! A ces médecins politiques que fesiont de z'ordonnances pour nous escofié! mais pendant les quinze ans de leur règne insestueux y violiont chêque jour la châte qu'etait leur propre fille naturelle.

Pendant ces quinze ans, disons-ju, la France couvait le cacou de la liberté qu'a t'epié au mois de jeuliet. Ce beau Poulet des Gaules, dont le quiqueriqui a redondé cheux toutes les nations.

Ah! n'allé pas rien les emité, ces vilains Borbonnais, & rappelé vous que quand les peuples sont lâs d'être mecanisés & ablagés y finissent par secoué la joue des rois. I ne faut plus, non plus, nous reparlé de ces droits imparceptibles des souverains que nous ne pouvons plu voir.

Vous auré ben soin de choisi de bon menistres, que ne fassion pas, comme ce Vil-aile & compani, de lois de

ſan ſu la preſſe, car c'eſt z'auſſi le bon temps que celui là de la preſſe (1). Et, arrimay, ce te loi du droit d'aneſſe qu'etait encore ben mâl injuſte, puisque le promié nez devait reniflé tout le taba de la famille. Nous n'en n'aurons donc la libéralité de la preſſe, de z'erređtions nationales & populeuſes, & gn'y aura plus de gâpians que brâſſiont les appas de nos femmes pour voi ſi gn'a de camelotte & nous feſiont payé l'entrée mêmement de la piquette par raport que les merchands & les gros n'en buvont point.

Vous ſoutiendré notre jeune châte que va faire manquablement de jolis petits minons dont vous seré parrain & la France marraine. Vous ne charcheré pas à l'egoſillié comme feſiont les autres a l'egard de celle là de Saint-Oing, car vous ſavé comme elle fit ſenti ſes z'arpions au mois de jeuliet à ce grand Condartois & compani, de magnière que les Borbonnais & la Borbonnaiſe ont fait leur paquet pour s'en allé à Rambouilli & ou Charles-diſſe parut pour ne plus reparaître. D'alieurs i ne pouviont plus teni, ſeurtout depuis que le cire d'Epagne avait deſtruit la loi ſalé (2); car, ſans la ſalaiſon, les Borbon-

(1) On appelle *preſſe*, par oppoſition à la morte-ſaiſon, le temps où l'ouvrage abonde, où l'ouvrier eſt preſſé par le fabricant, qui eſt preſſé lui-même par l'acheteur.

(2) La loi ſalique. De cette loi on ne connaît guère aujourd'hui que la diſpoſition qui admet ſeulement les enfants mâles à la ſucceſſion de la couronne de France. Cette excluſion des femmes n'eſt devenue une diſpoſition fondamentale du droit d'hérédité en France

nais (1) ne peuvent pas se confarvé. Et puis, foyé tranquille, les cires d'Epagne fondront ben aussi à leur tour.

Vous avé un n'ennemi tarrible, barbare & dangereux, ce dosfin d'Angolême, zero de la Drôme & d'Andujarre, qu'a t'été vincœur jusqu'aux *colonnes-qui-reculent ;* qu'etait z'allé avé l'armé de la foi pour faigné la châte Epagneule, aidé par les peureux chevayés de France, de Piémont (2) & d'Epagne, qu'ont tous été repréfenté en peinture à notre musé de Saint-Pierre (3). Ce grand capitaine a fait de traits de vayance, comme on en voit tant dans les farces de l'histoire. A propos d'histoire, on dit que la Dosfouine va montré sa vieille histoire de france revue & corrigée, aux pot-tentats de toutes les Uropes, que selon les royalisses ne craignont pas concurance.

Faite bien attention de ne pas trop privilégié les parties nobles, ces anciens faigneurs du peuple, que ne sont bons à rien que pour rien faire & prendre nos mille-liards.

que par interprétation appliquée pour la première fois à la mort de Louis-le-Hutin.

La loi salique, ou code des Francs-Saliens, remonte, dit-on, au moins à Clovis.

(1) On donne aux porcs le nom de *bourbonnais*, sans doute parce qu'on en engraisse beaucoup dans l'ancienne province du Bourbonnais.

(2) Le prince de Carignan, depuis roi de Piémont sous le nom de Charles-Albert.

(3) Episode de la guerre d'Espagne, tableau exposé, en 1824, au Musée de Lyon.

Et puis, rappelé vous ben que les temp & les gens ſont changeans. Vous avé vu, arrimay, ce te z'heroïne d'Angolême, à l'aureure de ſa jeuneſſe, faire levé z'en maſſe les chouanches de la Vandée. Elle croyait toujou ruſſi de même, & cependant vous avé vu, au mois de jeuliet, elle & ſes vieilles conteſſes que s'etiont mis en beau devant, comme elles ont fait debandé la garde royale & les ſuiſſes z'au moment d'allé z'au conbas. Arregardé donc la difference!

Cetoïen roi, appuié vous ſu les ouvriés de toutes les fabriques & ſu ce vieux grognard des revolutions, ce brave Lafayette, & aleurs, ben ſûr, vous ne tumberé pas. Gloirifié vous du titre de promié cetoïen de France; n'embitionné pas ce nom de majeſté que ne fait ſouvent que de mauvais ſujets.

A prepos, notre menucipalité à t'employé un vilain terme pour nous annuncé que vous voudrié conſarvé les bardannes (1) dans vos armoireries, & nous preuvé qu'elles vous appartiniont. Vous ſavé portant que le peuple a cramayé les Bardannes & les Bardannières. I ne faut plus qu'on n'en voie, car c'etait avec les Bardannes qu'on ſuçait notre bon ſan. Et puis n'oyé pas peur des Ruſſes,

(1) On avait, par dériſion, donné aux fleurs de lys le nom de bardannes (punaiſes), &, comme après la révolution de juillet on les avait effacées partout, M. Terme, alors adjoint au maire de Lyon, fit afficher qu'on eût à les reſpecter vu qu'elles avaient toujours fait partie des armes de la maiſon d'Orléans.

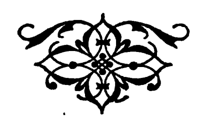
Autrechiens & des rois iſtocrates; tous ces hommes divers nous les eborgnerons dans leurs propres boutiques à coups de revolutions. N'oyé pas peur, non plus, de ces pauvres fromages d'Hollande, car, pour peu qui nous rechagniont, nous les auront bentôt repoqué & fiché ſu leurs Pruſſiens (1).

Ah ça, cetoïen roi, vous nous avé bien premis que notre nouvelle châte ne ferait plus un gandin ; nous y avons confiance comme vous pouvé l'avoir en nous.

Nos compliments à la cetoïenne Felippe.

Suivent les ſinatures.

(1) Le pruſſien, en langage vulgaire, ſignifie le derrière.



RESSIT DES AMOURS

ET DES CALAMITANCES DE JIROME ROQUET

ET DE JOSETTE BARNADINE.

RESSIT DES AMOURS

ET DES CALAMITANCES DE JIROME ROQUET

ET DE JOSETTE BARNADINE.

O vous, ſatinaires & tafetaquiés, dont le cœur ſe gigaude à l'approche d'une jolie compagnone ou d'un autre n'objet z'adorable; vous dont l'allumette du cœur eſt ſi ſouffrée, que la moindre belu que s'eſcane du foyer d'une fille l'allume & procure dans votre n'interieur une flâme petyante que, du commencement, eſt du feu de joie & que, plus tard, devient le feu de l'enfer &, par conſequent, cetuila de la meurt!

Vous, dis-ju, dont l'âme vigorette charche toujou pour pertagé & meurtiplié ſe n'ardeur, une drole compagnone que doit faire votre bonheur; tant que vous la poſſédé vous en êtes n'hureux, mais quand la mort,

ce t'efecrable mort, vient vous la reniflé, velà que vous tumbé dans un nantiffement que vous depontelle des quatre coins & vous vous abouzé comme la baraque d'un marronnié que les galopins ont attaché z'a un caroffe que paffe.

Et ben apprené de moi, apprené par mes propres malheurs, à évité les chagrins doulereux que caufiont les vartigoleries de l'amour.

J'etai n'apprenti cheux le père Bigalet, tafetaquié, rue de Bourdy, en bas du Gorgillon. Sa fille, Jofette Barnadine, travaillait a coté de moi; elle m'avait montré dabord ça que fallait faire fu mon mequié de pelures d'ognon (1) à cinq marches & battant à clinquette, &, pour recompenfe, je li fesais fouvent de canettes quand elle en chômait. Je li remondait queurquefois fa longueur fans faigné de fi.

Velà qu'en nous rendant de farvice mutuele, petit z'à petit je fentu un feu que me delavorait depuis la râtelle jufqu'aux clapottons. Plus je l'arregardais, plus ça chauffait. J'en parla z'au compagnon; i me dit : petit, teffe amoureux; & bien i ne faut rien faire à cachon; i faut le dire au père Bigalet — Ma tumudité ne me parmet pas — J'i dirai moi — Non, te bouziyerais l'ouvrage.

Velà que le lendemain je tumbe malade d'une fièvre muffqueufe; je refti huit jours couché à grabotton. Meffieu Pignatet, medecin au rapor, après m'avoir

(1) On donne ce nom au tiffu de foie le plus léger.

parpé dit : L'amour l'a t'arrapé, ce t'enfant ; i faut l'i faire avoué.

J'entendis bien, mais, moi, pas le mot.

Père Bigalet vint à mon cheveſſié, me fit de queſſquions & je l'i avoui que c'etait les agnolets de la Barnadine qu'aviont eſtiqué dans me n'âme. Le père me dit : — Lève toi. Je me metti à cacabozon ſu mon couſſin : aleurs i me perla ainſi : — N'en ayant ayeu de doutance, j'ai queſquionné Barnadine. I n'en eſt reſeurté que ſon cœur a reçu du tien une zogne amoureuſe. — C'eſt ti ben vrai, père Bigalet ? — Si vrai qu'elle va te l'affiermé.

Le plaiſi que j'epreuve fait parti l'arquet de ma ſenſubilité & je bâve de joie. Barnadine monte ſu ma ſorpente ; le père s'en va. Elle me reproche de ne li avoir pas plutôt depoſé dans ſon queſtin la canette de me n'amour ; de m'être pas deboutonné tout en plein ; elle me coque, me recoque ; ça me feſit mai de bien qu'un gobeau de mortavie (1), & ça me remit ſu les marches (2).

Après querque temps que le père me crut en même de bien munté le mequié, i me dit : Nous vont vous marié ; ma fille eſt ben encore mineuſe, mais nous la mancipe-

(1) Moldavique — plante aromatique qui croît en Moldavie ; on la cultive facilement en France. Infuſée dans l'alcool & ſucrée, elle donne une liqueur de ménage apéritive & très-agréable.

(2) Se remettre ſur les marches ſignifie, au propre, recommencer à travailler, remettre les pieds ſur les marches (pédales) du métier ; au figuré, recouvrer ſes ſens, ſes forces, la ſanté.

rons. Et puis arriva l'ami-carême, où nous nous mariames à la Tarnité.

Le père nous abandonna checun à notre mequié ; nous commencirons par la tirelle, comme de jufte, & je ne pourrais pas rien dire combien nous fefions dans le commencement de façures par jour, tant nous avancions à l'ouvrage. C'était un efpetacle chermant de voir merché notre boutique. Le bruit des battants, des marches, des contre poids ; le fifflage des navettes, le roulement des rouets & des ordiffoirs, le babillage des compagnons, des compagnones & des apprentis ; le gongonage de la mère Bigalet, tout ça fefiont une mufique agriable

Nous etions n'heureux ; mais voilà que deux ans après, un jour de mardi gras, nous avions evité le père & le compagnon a mangé de matefins tramés de bugnes. Barnadine les fefait avé de vieux join & un lichet pour l'economé. Y avait auffi de z'arrans & de fiageôles. Ah ! ces maudites fiageôles, la Barnadine n'en mangeait comme une golufe, margré ce que je li disais. Velà que, fans rien dire, fe treuvant mal, elle veut aller aux zécommuns qu'etiont en d'yhors. Y avait fait le relême, ce jour là, les efcayés de bois étiont mouillés & pleins de baffouille ; elle gliffe & baroule jufqu'au quatrième. Nous courrons ; le compagnon, fort comme un recule, la prend & la monte fu le lit. Elle ne parlait plus. Le compagnon tumbe fu fon contrepoids de dargnié en difant : Je me fens declaveté léfchine. Je laiffe le père fogné le compagnon & je fogne me n'epoufe. Je li donne d'alexis de longue

vi ; mais elle a perdu le parlement, elle rote de fiageôles & fe parpe le cropion. On va charché meffieu Pignatet; que l'avait deja tiré deux fois de maladie. I l'arregarde, la parpe de toute fa longueur, l'appelle, pas le mot. I vifite le cropion qu'elle tenait toujou dans fa main, & i nous dit : — Vous autres, farmé donc la liquerne ; i vient z'un air chanin que l'y gèle le cotivet.

Ah! malhureufe, difit t'y, je t'ai deja tiré deux fois, mais je crois que c'eft fini. — Ah ! Meffieu, qu'a t'elle donc ? — Elle a t'une indigexion & un çalut z'à l'anus. Tout le monde s'efclame : Un calut !..... Faites vite un bouillon de chavaffe, dit M. Pignatet ; donné li & metté l'harbe fu le cropion avé de tormentine & d'arquebufe (1). Je viendray demain.

Nous font tout ça qui l'a dit, & pendant la nuit elle etait dans les convurfions. Les yeux li virriont comme de fiardes ; les bras tordiont comme de riôtes. Ah ! efclame-ju dans mon defefpoir : elle tient fa dargnière canette, c'eft fini. Le père tâche de me remettre fu mes orillons ; le compagnon auffi. Meffieu Pignatet arrive, la torne, la retorne & fe retorne var nous les yeux gonfles, car i l'ai-

(1) Eau d'arquebufade. Elle eft produite par la macération, dans l'alcool, de plantes vulnéraires. Cette eau eft fort ufitée dans le peuple. Befcherelle dit qu'on fe fervait autrefois de cette eau principalement contre les coups de feu ; c'eft de là, fans doute, que lui vient fon nom.

Tormentine pour tormentille, plante qui croît dans les bois & les lieux ombragés. Elle eft fébrifuge & aftringente.

mait: Mes enfans i faut vous armé de la chevie du courage; sa façure est au bout & tirée su le rouleau; le chien tient la dargnière dent du torniquet (1); les roquets de la mort se debobinent; elle fait z'une autre tirelle & va coupé entre le remisse. Le borgeois d'en n'haut va bientôt recevoi ce coupon, car elle n'etait pas à quart de sa pièce de vi; ecouté..... elle ne rotte plus que par monosillabe.

Tout à coup elle se mit à roté, roté, roté, & rotit ben tant qu'elle rotit l'âme. Nous la siront entarré à la Madelaine (2), comme elle avait demandé. Fallait voir ce convoi funeraire & les preuves d'amiquié de toute la fabrique. Su sa châsse, on avait mis une navette, un peigne de cinquante portées & vingt canettes de soie noir pour marqué qu'on etait en deuil & qu'elle avait vingt ans à l'ami mars.

Les maîtres gardes (3) autour du corps, les maîtres

(1) Pour dire qu'on est arrivé au bout du rouleau. Le rouleau de devant est muni d'une roue dentée sur laquelle tombe un cran qu'on appelle chien. Quand le chien arrive à sa dernière dent, le rouleau a effectué sa révolution entière.

(2) Cimetière situé au fond du quartier de la Guillotière, sur la route de Marseille. On y enterre les employés des hôpitaux, les individus morts dans ces établissements & les suppliciés dont les corps ne sont pas réclamés par leurs familles. Avant la révolution de 1789, les suppliciés étaient enterrés dans la chapelle de la Miséricorde, qui était située sur la petite place des Carmes, au coin de la rue des Augustins.

(3) Voir la note page 49.

ouvriés à la ſuite, les compagnons & les canequiés portiont de battans & dé liſſerons caſſés, de peignes de tirelle tout embrouillés, symboles du chagrin & de l'ennui.

Moi j'etait à la queue, & quand elle fut depoſé dans le trancanoir des morts, une aune au deſſous des marches du mequié, j'intardis le ſilence & je dis, — mes chelus tout en n'huilés de larmes — : Aguieu ma chaire Barnadine, pauvre petit mequié tout neufe, garni de ſi jolis z'harnais que n'aviont quaſiment pas ſarvi, rapelle toi ton Jirôme ; rapelle toi ſe n'adreſſe a ſiflé ſon bout a travers l'agnolet, ſes jôlies canettes rebombées & jamais ebauyées, ſa longueur toujours bien remondée, ſa patience à degagé les tenus, les arbalêtes, & a tiré les bourillons de la façure.

Va : nous nous retreuverons dans ce t'autre boutique ; oye ſoin de teni la tête à la luquerne pour m'y voi arrivé, car je ne crois pas uſé un quintaux de trâme avant ce moment que je deſire comme le compagnon deſire une bonne pièce.

Adieu! *Roqueſſe Queſtine Paſſé.*



ORAISON FUNERAIRE

DE LA BARNADINE

ET LAMENTATION DE JIROME ROQUET.

ORAISON FUNERAIRE

DE LA BARNADINE

ET LAMENTATION DE JIROME ROQUET.

VOUS voyé la confle de ſavon, que prend la couleur gigié de pigeon, s'envolé d'un air orguyeux & ſemble devoir grimpé pardeſſus la ſorpente du fier-mamant; mais tout d'un coup un eſtracle de moucheron vient la poché & la fait tumbé z'en bâve!...

Le chelu que rempli notre boutique de ſe n'eclatante luiſſance ſemble auſſi devoir duré long-tems. Eh bien! le moindre flà d'un canequié, la vortigeation d'une arthe viennent l'eteindre & nous laiſſent dan une oſcurité perſonde.

Ce te confle & ce chelu ſont les veritables portraitures de l'eſiſtance humaine.

Comme la confle, au moment de perveni à etre hureux, nous vont nous roqué contre le boutarou de la vi & nous tumbons en bâve.

De même que ce chelu, c'eſt z'au moment où nous reluiſons le mai, que nous nous eteindons & laiſſons nos parents & amis dans ce t'oſcurité que veut dire le chagrin, la triſteſſe & le regrettement.

Nous n'epreuvons plus rien ; mais les objets de nos amiquiances reſtiont dans un torment, dans une languiſſerie que leur fait epreuvé un demi quarteron de morts chèque jour.

Eh ben ! moi que vous parle, je fus dans ce t'etat de ſituation ; j'ai t'epreuvé toutes ces veſſeſſitudes, car j'ai t'a regretté une epouſe chairie que je raimay mai que ma parſonne.

Joſette Barnadine, fille de Vincent Bigalet, m'avait teté donnée z'en mariage ; nous ont vivu deux ans dans l'ugnion la plus pure & perfaite ; mais à peine au diné de ſes jours, la mort me l'a t'embandé & m'a t'aveuvé ſans piquié.

Ce coup tarrible m'a depontellé conſiderablement & m'a laiſſé une noirciſſure dans l'âme que je ne ſais plus ce que je n'en deviens. Un ſarpent verineux me biche les pormons &, pour fini de m'ablagé, ronge mon melachon.

Le jour, je degringole le Gorguillon ; je m'en va à la

Madelaine pour pleuré ſu ſa ſepurture; mais querque fois un mur & une barrière impitrognable m'en interpretent l'entrée.

La nuit je me roule dans mon lit tantôt à grabotton, tantôt à bouchon, ſans pouvoir quaſi deurmi. — Je me rappelle une certaine fois que le ſomeil laiſſit tumbé ſu mes clinquets ſa bienfeſante aſſupicence; je cru la voir en eſquilette; les ſons de ſa voix chapottèrent mes orëyes, & j'entendis ces mots: Vien, chair Jirôme, vien avé moi dans le paradis; y a de tout ça qu'on veut à regonfle & y g'na point de z'ennuis dans ce pays là. Va, quitte le peu d'ouvrage que te reſte dans le monde, te n'en auras point de regrets quand nous ſeront runis.

Je va pour la ſuivre, pour embraſſé ce t'ombre enchanteuſe, mais tout d'un coup une môye de fumé la fait eſcané de ma vue; aleurs, comme le pauvre loup de poivre, je charche me n'épouſe, je tâtonne à borgnon, je m'égare dans un abirinthe où j'entends les rejouiſſances paradinales. J'arrive cependant à la porte du paradis; je veux y rentré, mais ce bibon de ſaint Pierre me cogne un coup de ſon manillon de clé ſu le nez. La douleur que j'en epreuve me reveille & je me treuve au milieu de ma boutique, le groin contre mon rouleau de dargnié que ma caboſſé le nez. Aleurs je m'apperçois que tout ça eſt à derire, & je retumbe dans les regrets & les pleurs...

Ah! comment ne pas regretté une parfaiture ſemblable!... chermante épouſe, bonne borgeoiſe, les compa-

gnonnes l'aimiont ainsi que les compagnons que la baisiont comme de pain.

Sa philosomie ressemblait au satin velouté rose tendre ; ses cheveux, au noir lustré ; sa bouche, ses dents, son pied, sa jambe, d'une rare beauté, sont considerablement escuptés dans mon cœur & ne s'en decamotteront jamais. Enfin c'etait la plus jolie pièce que la nature & la fabrique oyont jamais forni.

On aurait bien couraté d'une épaule du monde à l'autre sans treuvé sa semblable. Comme elle chantait à vêpres & à complies ! elle vous avait un creux ! i fallait voir ce creux ; ça etait suparbe.

Ah ! ma pauve Barnadine, ma chaire future passé, si m'etait parmi, sans manqué à la religion, de m'arracher ce bout de vi que je traîne languissant & que tumbe cheque jour en piyandre, comme tu me verrais ben vite faire un hausse pied dans l'autre monde & tumbé à croix pile dans tes bras.

Mais i n'en est destiné autrement. La meurt, encore plus tyranne pour moi, veut que je vive dans de z'agonies continueles & que je n'oye le bonheur de te revoir qu'aleurs que mes yeux seront farmés.



TESTAMENT

DE JIROME ROQUET

TAFFETAQUIE AUX CHAZOTTES.

TESTAMENT

DE JIROME ROQUET

TAFFETAQUIE AUX CHAZOTTES (1).

APRÈS une esistance de 47 ans accomplis au promié tharmideur que vient, pendant quoi je ne me su jamai escarté de la fabrique tant seulement d'un pas, j'ai vu ma pauvre femme s'escanné de

(1) L'abbaye royale des religieuses Bénédictines, établie à Chazeaux en Forez, ayant été tranférée à Lyon en 1623, occupa la maison de Bellegrève qui dépendait de la succession de dame Eléonore de Robertet, veuve de M. de Mandelot, gouverneur de Lyon. Devenue propriété particulière après la révolution de 1789, cette maison n'était habitée que par des ouvriers en soie. On y avait établi naguère le dépôt de mendicité. Actuellement, cet ancien couvent est une annexe de l'Antiquaille & sert d'hospice pour les femmes publiques. Ce bâtiment est situé montée Saint-Barthélemy, près de l'escalier du *Tire-cul*, auquel la susceptibilité pudibonde de l'édilité lyonnaise vient de donner le nom de *Montée des Chazeaux*.

la vi. Etant devenu meurte fans n'enfant, & moi, me voiant quafi à la dargnière façure de ma vi, voulant que ma mère & ma fœur Bobine ne foyont pas en difpute pour ramaffé me n'heritage, c'eft porquoi j'affiche ici mes dargnières volontés.

Promierement, je demande perdon à Guieu des pechés que j'ai fait tant par penfé, par parôle, que par affion ou omiffion, & je li recommande, autant que befoin, le fâlut de ma bonne âme une fois qu'elle aura quitté le logement que li forni mon cheti cadabre.

N'oyant point de temoin que mes bois de mequié & autres utis de me n'art, qu'etant de chofes fans âme & fans vi ne peuvent pas me n'en farvi.

C'eft par rappor à ça que je prend le bon Guieu feul pour temoin de ça que va fuivre, voulant ben que tout ça foye ezecuté fitôt que le chelu de ma deplorable efiftance, après avoir borgnaffé longtems faute d'huile, aura fini par s'éteindre.

1° D'abord je donne & lègue à ma mère, pour les bons farvices qu'elle m'a rendu & l'inducation qu'elle m'a donné, un mequié à fon choix guerni de fon remiffe, fes rouleaux de devant & de dargnié, fa banquete, deux battants, un plombé pour les 7/12 & l'autre à clinquette pour les pelures d'ognon (1); auffi la moiquié des navettes, quiaux & autres menus utis de me n'etat, mon trancanoir & mon rouet à canettes.

(1) Voir la note page 212.

Plus, ſu les z'ardes de defunte me n'epouſe, — que Guieu mette ſon cor & ſe n'ame en lieu de bon repos, — je donne & lègue à ma dite mère une chemiſe guernie & un jupon blanc.

2° Et enſuite je donne & lègue à Joſette Bobine, ma jeune ſœur inique, me n'autre mequié & le reſtant des gros & menus utis; tous les chelus que ſont dans ma boutique; mon lit, mon linge & toût les reſtant des z'ardes de défunte me n'épouſe, qu'elle ne prendra que par après que ma mère aura levé, en preſence de temoins, ſon jupon & ſa chemiſe ſudite.

Le lègue fait à ma dite ſœur Bobine eſt ſous les conditions :

Uno : Qu'aleurs qu'elle ſera en nage de maturité, elle prendra pour mari Jirôme Agnolet, mon compagnon & me n'inique ami, que depuis mai d'un an nourrit dans ſon cœur de ſentimens de tendreur pour elle & que d'alieurs a querque choſe devant lui.

Deuzio : A condition encore que ma dite ſœur Joſette Bobine mettra ſes fonds dans la communauté & les joindra z'aux eſpargnes & avances de me n'ami Agnolet, ce que les fera manquablement meurtiplié.

Troiſio : Que le promié garçon que proviendra de leur mariage s'appellera Jirôme comme ſon père & moi.

Quatrio : Qu'aulieur d'un drap i m'enſeveliriont dans quatre panaires couſus enſemble.

Cinquio : Qui m'entêreront au ſumetière de la Mâde-

laine, qu'eſt le lieu de repos du tier état & de ma defunte epouſe qu'eſt meurte.

Fait z'a Lyon, dans ma boutique, le promié meſſideur, an n'onze de la Republique.

Jirôme Roquet.



LEXIQUE.

A.

A BAS (mettre). — Démonter le métier, faire cesser le travail.

ABLAGER. — Accabler, humilier.

ABOUCHÉ. — Baissé.

ABOUZER (s'). — S'affaisser, tomber.

ACCOCA. — Entailles ou crémaillières placées longitudinalement. Elles supportent le battant & servent à le rapprocher ou à l'éloigner graduellement. C'est ce qu'on appelle *ajuster le battant*. Le nom d'accoca se donne aussi, généralement, à tout ce qui, dans le métier, a la forme de crémaillère.

A CHA-DEUX. — Voir *cha-un*.

ADICION. — Adhésion.

AGACIN. — Gros durillon, oignon ou cor &, par moquerie, le dos d'un boſſu.

AGNOLET. — Annelet, petit anneau; œil de la navette ou petite ouverture latérale par laquelle paſſe le fil enroulé ſur la canette.

AIME. — Ame, bon ſens, eſprit, talent.

AIRT. — Art, métier, ſcience; l'art de la ſoie, du tiſſeur en ſoie.

AMEURCE. — Amorce.

APINCHER. — Guetter, viſer.

APPONDRE. — Nouer, rattacher, ajouter, coordonner, *appondre ſes idées;* ſe dit auſſi dans le ſens d'atteindre : *ce fuſil appond de loin.*

ARAGNIÈRES. — Douleurs, lumbago.

ARGNIÉ (en). — En arrière.

ARIGOT. — Voir *tire l'arigot.*

ARMURE. — Diſpoſition des fils, leur mode d'entrelacement pour la fabrication de chaque eſpèce de tiſſu.

ARPION. — Griffe, ergot, doigt du pied.

ARQUEBUSE. — Eau d'*arquebuſade* très-renommée à Lyon, pour la guériſon des meurtriſſures & des fractures.

ARQUET. — Lame métallique, un peu recourbée en forme d'arc & qui ſert de reſſort à la pointiſelle.

ARRAPER. — Coler, poiſſer, empoigner, retenir, ſaiſir.

ARTHE. — Papillon que produit le ver qui ſe met dans les étoffes de laine.

AUBETTE. — L'aurore, l'aube.

AUTERON. — Petite hauteur, éminence, mamelon.

B.

B, A, BA. — Premier exercice de lecture.

BÂLLE. — Panier à deux anfes, corbeille. C'eft dans ces paniers que les terraffiers emportaient la terre provenant des déblais ou deftinée aux remblais.

BAMBANNER (se). — Faire le fainéant, fe repofer, flaner.

BANCANNE. — Boiteux, cagneux. *Faire bancanne*, faire boiter la balance; tromper, faire faux poids.

BANQUETTE. — Siége de l'ouvrier devant le métier. C'eft une fimple planche fur laquelle, quelquefois, on met un morceau de tapis, ou bien, pour les plus raffinés, un petit couffin.

BARBOTTER. — Cuire, bouillir à petit feu.

BARDANNE. — Punaife; par dérifion on avait, en 1815, donné ce nom aux fleurs de lis.

BARDANNER (se). — Se repofer voluptueufement, pareffer, flâner.

BARDANNIÈRE. — Claie ou treillis d'ofier que l'on met au chevet du lit & où les punaifes fe réfugient. On fecoue cette claie en faifant le lit, les punaifes tombent & on peut ainfi les détruire facilement.

BARDOIRE. — Hanneton; fe dit auffi, au figuré, d'une perfonne douce, lente.

BAROUETTE. — Brouette.

BARQUETTE. — Petite barque.

BAROULER. — Rouler fur une pente.

BASSE-COLÉE (de). — Tout doucement, en fe laiffant couler.

BASSOUILLE. — Boue, gâchis.

BATTANT. — Organe du métier qui fert à battre le dernier fil de trame contre celui qui le précède, afin de ferrer le tiffu. Le battant eft un bâtis au bas duquel fe trouve adapté, à articulation, le peigne métallique entre les dents duquel paffent tous les fils de la chaîne.

BAVE. — Salive, *tumber* ou *réduire en bave*. Voyez *tumber*.

BAVER. — Pleurer.

BAZANNE. — La peau du ventre, la bedaine.

BEATILLES. — Abattis de volailles, particulièrement le cou.

BEAU-DEVANT. — Voy. *en beau devant*.

BÈCHE. — Petit bateau couvert d'une toile foutenue par des cerceaux. C'eft la gondole lyonnaife.

BELET. — Trop mûr, qui commence à pourrir.

BELU. — Étincelle, flammèche.

BENOUILLER. — Mouiller.

BESSONNER. — Accoucher de deux enfants à la fois. Cette locution doit venir de *bis*, biffonner.

BIBON. — Vieux paillard, vieux farceur, vieux grigou, vieux cacochime.

BICHÉ. — Bouchée, becquetée.

BICHER. — Goûter, tâter, mordre légèrement. On dit que le poiffon biche, quand il commence à mordre à l'hameçon.

BISQUER. — Rager, être vexé.

BOBINE. — Petit tuyau en bois fur lequel on enroule la foie pour l'enrouler enfuite fur la canette.

BOCON. — Boucon, boulette empoifonnée.

BOITE. — Petits mortiers en fonte qu'on charge feulement à poudre, mais à bourre forcée & qu'on tire dans les fêtes de villages. On les tirait à la Fête-Dieu, à Lyon, autour des repofoirs.

BORGNASSER. — Donner une faible clarté, éclairer mal. Se dit furtout d'une lumière qui baiffe.

BORGNON (à). — A l'aveuglette, fans y voir, à tâtons.

BOUAME. — Cajoleur, flatteur, câlin. Cette locution vient fans doute de Bohême, Bohémien, dont on a fait auffi le fynonyme de mendiant.

BOUAMERIE. — Flatterie, câlinerie, cajolerie.

BOUCHON (à), — Sur le ventre, à plat-ventre.

BOUCQUIN. — Bouc.

BOUFFER. — Manger avec avidité, goinfrer.

BOULE. — Tête, figure.

BOURASSER. — Se mettre en bourre, s'enmêler, fe hériffer, fe dreffer.

BOURLE. — Boffe, protubérance. La *bourle charogneufe*, la boffe de la lubricité.

BOUTAROU. — Chaffe-roue, borne.

BOUTASSE. — Trou creufé dans la terre pour recevoir & conferver les eaux pluviales.

BOUZIYAGE. — Ouvrage mal fait, malfaçon.

BOUZIYER. — Mal travailler, gâter l'ouvrage.

BÔYES. — Boyaux, entrailles.

BRANDIGOLLER. — S'ébranler, vaciller, balancer.

BRANDILLER. — Balancer, remuer.

BRANLER (fe). — Se balancer fur une efcarpolette.

BRANLER. — Bouger; *branler les bras*, aller les bras branlants, ne rien faire.

BRASSER. — Toucher, palper, tripoter.

BREZINGUE. — Qui marche de travers, en vacillant, comme un homme ivre.

BRIGNOLES. — Brignons, efpèce de pruneaux, prunes confites; *arrapés comme de brignoles*, collés comme des pruneaux en boîte.

BROCHES. — La broche eft une petite tige en fer à tête de bois dont les devideuses fe fervent pour fixer leurs roquets à la mécanique.

BUCHER. — Frapper fort, comme avec une bûche.

BUCLER. — Flamber, paffer à la flamme; brûler les poils d'un porc avant de le dépecer.

BUGNES. — Pâtes frites, de forme circulaire.

C.

CABELOT. — Petit tabouret.

CABOSSÉ. — Boffelé, caffé, qui s'eft fait une boffe au front.

CACABOZON (à). — *A croupeton*, accroupi.

CACHON (à). — En cachette.

CACOU. — OEuf.

CAFFI. — Gonflé, ferré, compact. Se dit furtout de la pâte lorfqu'elle n'a pas levé fuffifamment.

CALECHE. — Capuche, capuchon, coiffure ancienne.

CALER. — Couler, gliffer, introduire doucement.

CALONIÉ. — Canonnier. Dans les premiers temps de la Reftauration, la Compagnie des canonniers de la garde nationale était compofée des plus ardents royaliftes.

CALÔTE. — Giffle, foufflet.

CÂLUT. — Calofité.

CANANT. — Délicieux, divertiffant, très-agréable.

CANARI. — Serin, oifeau; le *canari impérial*, l'aigle.

CANEQUIÉ. — Canetier, ouvrier chargé de faire les canettes.

CANETTE. — Petit tuyau en canne, jonc ou rofeau, fur lequel on a enroulé la foie deftinée à faire la trame du tiffu. La canette eft placée dans la navette. Le tuyau vide, c'eft-à-dire, qui n'a pas encore reçu la foie, ou qui ne l'a plus, s'appelle *quiau*, fans doute par corruption ou abréviation de tuyau.

CAPIER (fe). — Se blottir, fe tapir.

CAPON. — Poltron.

CARCASSE. — Cadavre, fquelette.

CARCINER. — Calciner, brûler, carbonifer.

CARNAVAUX. — Carnaval. *Cent carnavaux*, c'eft-à-dire, cent ans.

CAS-DUCHÉ. — Caducée de Mercure.

CÂTOLE. — Birloir, petit tourniquet en bois qui fert

de fermeture aux portes. Se dit, auffi, d'une perfonne lente à agir ou à prendre un parti.

CÂTOLES. — Grumeaux qui fe forment dans les cheveux ou les poils mal foignés.

CÂTOLER. — Héfiter, agir avec lenteur.

CAVON. — Caveau, petite cave.

CELURE. — Cellule.

CHA-UN (à) CHA-DEUX (à). — Un à un, deux à deux; un feul à la fois; — deux à la fois.

CHAÎNE. — La chaine eft la réunion des fils placés en long fur le métier & entre lefquels paffe la navette pour y introduire le fil de la trame.

CHANIN. — Très-frais, prefque froid. Se dit quelquefois dans le fens d'agréable.

CHANTER. — Mendier en chantant.

CHAPLER. — Hâcher, couper en morceaux.

CHAPOTER. — Frapper, battre.

CHARIPPE. — Charogne; fe dit particulièrement d'une femme de mauvaife vie.

CHAROGNEUX. — Sâle, immonde, impudique. Voyez *Bourle*.

CHÂSSE. — Intérieur de la navette, boîte, cercueil.

CHASSI. — Papier huilé, dont les ouvriers fe fervaient, autrefois, au lieu de vitres, pour garnir les carreaux de leurs fenêtres.

CHATMOINE. — Chanoine, prêtre.

CHAUCHEVIEILLE. — Cauchemar.

CHAVASSE. — Feuilles ou tige de la rave &, au figuré, la chevelure, la coiffure.

CHELU. — Lampe, lumière.

CHENU. — Fameux, exquis, c'eſt le *chic* lyonnais.

CHEVESSIÉ. — Chevet, oreiller, couſſin.

CHEVIE. — Cheville, morceau de bois long & arrondi dont on ſe ſert, comme d'un levier, pour tourner le rouleau de devant du métier, afin d'y enrouler le tiſſu à meſure qu'il eſt fabriqué.

CIVOUX. — Petits oignons, ciboules.

CLAPOTTON. — La corne des pieds du cochon, qui ſe détache au moment de la cuiſſon. Au figuré : les ongles, les doigts du pied, particulièrement les orteils.

CLAVAUX.—Hameçon ; la maiſon Clavaux, qui a donné ſon nom à ces engins de pêche, exiſte encore rue Coquillière, à Paris.

CLAVETTE. — Morceau de fer qui traverſe un boulon pour l'empêcher de ſortir.

CLINQUET.—Quinquet, lumière & par métaphore l'œil.

CLINQUETTES. — Morceaux de bois longs & plats adaptés au battant pour amortir le coup, afin que la trame ſoit moins ſerrée. On l'emploie pour les gazes, les florences, &c., &c. — Morceaux d'os plats ou de bois dont les gamins ſe ſervent comme de caſtagnettes.

COCODRI. — Crocodile.

CÔGNE. — Gueux, pauvre. On dit : *s'aimer comme des gueux*. Béranger en a fait le refrain de l'une de ſes meilleures chanſons.

COGNER. — Enfoncer, frapper, pouffer.

COGNON. — Coup, rebuffade, pouffée.

COLIDEUR. — Corridor.

COLLAGNE (de). — Faire de collagne, agir dans un intérêt commun, à chances communes, s'affocier pour une entreprife.

COMPAGNON, COMPAGNONNE. — Dans les diverfes corporations, & particulièrement dans celle des tiffeurs en foie, on donnait le nom de *compagnon* à l'ouvrier qui avait ceffé d'être *apprenti* & qui n'était pas encore reçu *maître*.

COMPOSTEUR. — Baguette fervant à retenir la pièce dans le rouleau, ou à maintenir la croifure des fils de la chaîne.

CONTRACER. — Contrarier.

COQUE. — Poule, terme de tendreffe.

COQUER. — Embraffer, baifer, careffer.

CORCENAIRES. — Corfaires; le corcenaire eft le nom fcientifique du falfifis.

CORDELLIERS. — Cordes avec contrepoids de pierre. Elles avaient pour fonction de faire ferrer le rouleau de derrière. C'était un attirail fort compliqué qui a été remplacé de nos jours par divers moyens de tenfion d'une très-grande fimplicité.

CORGNÔLE. — Gorge, gofier, cou.

CORNET. — Tuyau.

CORNICHE. — Chronique, hiftoire.

COTIVET. — Nuque, occiput.

COUÂME. — Piteux, blême, maladif.

COUPON. — Morceau d'une pièce, échantillon.

COURATER. — Parcourir, pourſuivre en courant, vagabonder.

COURBOUILLONNÉ. — Couperoſé, rouge.

COUVET. — Pot de terre qui ſervait de chaufferette.

COUVART OU COUVARTES. — Toit, couverture.

CRAITRE. — Croître, grandir, s'étendre.

CRAMAILLER. — Écraſer.

CROIX-PILE. — Être ſur le ventre & les bras ouverts, les bras en croix.

CROPION. — Croupion, derrière.

CURAILLES. — Ce qu'on enlève du milieu d'un fruit pour le curer, pour le nettoyer.

D.

DEBAROULER. — Rouler ſur une pente.

DEBOBINER. — Dévider, dérouler une bobine. S'eſquiver, s'échapper.

DEBORGNER. — Deſciller, ouvrir les yeux, recouvrer la vue.

DECAMOTER. — Effacer, délayer, évacuer.

DECHICOTER. — Déchiqueter, déchirer en morceaux, mettre en pièces.

DECLAVETER. — Disjoindre, disloquer, enlever les clavettes.

DÉCUTI. — Découvert, dépouillé de ſa peau, écorché.

DÈDELA. — Là-bas, dans une pièce à côté.

DEDITE. — Congé après fin de bail.

DEFINIR. — Détruire, tuer, achever.

DEGLANDER. — Démolir, détruire, enfoncer un briquetage.

DEGOBILLER. — Vomir.

DELAVORER. — Dévorer.

DELERTE. — Flanerie, chômage : *Etre delerte*, chômer.

DEMARCOURER. — Décourager.

DEMI-QUARTERON. — Douze & demi ; le quarteron eſt le quart de cent, ſoit 25.

DEPIYANDRER. — Éparpiller. *Se depiyandrer*, ſe débrailler, ſe chiffonner.

DEPONDRE (ſe). — Se détacher, arracher, ſe ſéparer. *Que le cou me déponde*, qu'il ſe ſépare de mon corps. *Depondre* eſt le contraire d'*appondre*. Voyez ce mot.

DEPONDU. — Détaché, cueilli.

DEPONTELER. — Ébranler, détraquer, disloquer. Un métier eſt depontelé quand on lui a enlevé les ponteaux ou étais qui le fixaient en s'arc-boutant contre le plafond.

DÉSARAPER (ſe). — Se décoller, ſe détacher, ſe ſéparer.

DESARTERER. — Déſaltérer.

DESEBORGNER. — Voir *Deborgner*.

DESENCUTIR. — Dégourdir.

DETRANCANNER. — Détraquer, diſloquer, tourmen-

ter. *L'amour me détrancanne*, me rend malheureux, me tord ; par allufion à la fonction du trancannoir.

DEVANT. — Tablier. On dit encore, dans le patois des environs de Lyon, un *devanti* pour un tablier.

DEVANT. — Voyez *en beau-devant*.

DOUCE. — Douche, afperfion.

DRÔLE. — Gentil, joli, agréable à voir.

E.

ÉBARCHER. — Ébrécher, déchirer, fendre.

EBORGNER. — Aveugler, crever les yeux.

ÉBÔYER (s'). — Se vider, comme fi les boyaux s'échappaient du ventre. Une canette s'ébôye quand la foie qui la couvre, mal enroulée ou mal ferrée, tombe en maffe du tuyau.

ECARSON. — Caleçon.

ÉCHAUDIR (s'). — Se réchauffer.

ÉCHIFFRE. — Echarde, épine.

ÉCÔLE. — L'école vétérinaire.

ÉCOMMUNS. — Lieux d'aifance, commodités.

ÉLECTION. — Erection, action d'ériger un monument.

EMBANDER. — S'en aller enfemble, emmener en bande, entraîner de compagnie.

EMBOCONNER. — Empoifonner, empefter.

EMBOUÂMER. — Cajoler, câliner, flatter.

EMBRINGUER. — Embarraffer, gêner.

EMBUNI. — Nombril.

ÉMUÉ. — Emu, émotionné.

EN BEAU-DEVANT. — En évidence, en avant.

ENCAVER. — Emprifonner.

ENLIASSER. — Mettre en liaffe, réunir en paquet, entrelacer.

ENSUPLES. — Enfouple ou enfuble ; l'un des rouleaux du métier & particulièrement celui fur lequel fe déroule la chaîne d'une étoffe.

ENVARTIGOLER. — Exciter, affriander.

ÉPIER. — Couver, faire éclore.

ÉPÔLE. — Pôle.

ÉPOGNE. — Petit pain qu'on fait pour les enfants avec ce qui refte de pâte dans le pétrin.

EQUEVILLES. — Ordures, balayures.

ERREINTE. — Avec force, de façon à éreinter, *à toute erreinte*.

ESCALADOUX. — Petit rouet qu'on fait tourner en frappant fur l'axe de la roue avec le creux de la main.

ESCALETTE. — Règle en bois, longue & plate, fur laquelle font ménagées des entailles ou rainures creufées fur toute fa largeur à diftances égales. Cette règle fert à l'opération du lifage des deffins.

ESCANDALER. — Efcalader.

ESCANNADE. — Départ, fuite, difparition.

ESCANNER. — fuire, difparaître, partir ; *s'efcanner*, fe fauver, s'efquiver.

ESCOGRAPHE. — Sténographe.

ESCOMMUNICATION. — Communication, ouverture qui ſert de paſſage d'une pièce à une autre.

ESCORCHURE. — Écorchure, éraillement aux fils de la chaîne, malfaçon.

ESCURTER. — Regarder fixement, examiner, ſcruter, approfondir.

ESCUPETÉ. — Sculpté, gravé.

ESPOLIN. — Très-petite navette dont on ſe ſert pour fabriquer les étoffes brochées.

ESQUILLER (s') OU JOUER DES QUILLES. — Se ſauver, fuir, diſparaître.

ESTASES. — Partie ſupérieure & longitudinale du bâtis du métier.

ESTIQUER. — Agir, frapper.

ESTRÂCLE. — Avorton, gringalet, chétif.

ÉTARNIR. — Ternir.

ÉTRINGOLER. — Étrangler, détruire, tuer.

ÉVENTER. — Inventer.

F.

FAÇURE. — Façon. La dernière *façure* s'entend des derniers coups de navette qui terminent la pièce que l'ouvrier vient de tiſſer, &, au figuré, le terme de la vie.

FEURSSES. — Forces, ciſeaux à reſſorts.

FÉGE. — Foie.

FELIPPE (faire). — trembler, être agité d'un tremblement.

FIAGEÔLE, FIAGEOLETS. — Haricot flageolet. On avait, par dérision, donné ce nom à la décoration du Lis en argent qu'on avait distribuée aux gardes nationaux, lors de la rentrée des Bourbons en 1814.

FIARDES. — Toupies.

FIFRER. — Jouer du fifre, & au figuré, boire.

FILOCHE. — Petit filet, bourse en filet.

FLA. — Souffle, haleine, respiration.

FLAMANTER. — Fomenter, exciter, souffler la discorde.

FLAPPE. — Mou, flasque.

FLEURENCE. — Florence, tissu de soie très-léger.

FLOQUETS. — Nœuds de rubans.

FORT. — Tissu serré.

FRISSURE. — Fressure, c'est-à-dire la réunion, l'ensemble du foie, du cœur & de la rate.

FUMIÈRE. — Fumée.

G.

GAILLOT. — Flaque d'eau.

GALIOT. — Galérien.

GAMBIYE. — Boiteux, bancal.

GAMBIYER. — Boiter, clopiner.

GANDAYER. — Chasser, repousser, rudoyer.

GANDIN. — Mensonge, hâblerie, tromperie.

GANDINER. — Tromper, mentir.

GANDOISE. — Baliverne, conte bleu.

GÂPIAN. — Douanier, commis d'octroi.

GARDIATEURS. — Gardiens fequeftres qu'on plaçait chez les émigrés ou chez les fufpects pendant les jours révolutionnaires.

GAROT. — Trique, gros bâton. On appelait *foldats garots* la milice qui faifait exclufivement le fervice des maîtres-gardes, aujourd'hui les prud'hommes.

GASSER. — Treffaillir, battre, agiter, fecouer un liquide. *Gaffer les bôyes*, faire treffaillir les entrailles.

GENFICHE. — Gens fans foi, fans parole.

GERLE. — Auge, cuve, baquet dans lequel on fait cuire les tripes.

GERLOT. — Petit baquet, petite cuve.

GICLER. — Voir *Gicler*.

GIGÀUDER. — Sauter, treffaillir.

GIGIER. — Gorge, cou.

GOBEAU. — Gobelet, verre à boire.

GODIVELER (fe). — Se gaudir, s'amufer, fe réjouir.

GOGNANDISE. — Paillardife, plaifanterie égrillarde.

GÔGNE. — Joue.

GONDIVELLER. — Égayer, réjouir, amufer.

GONFLE. — Veffie, bulle.

GONFLE MATRICÀLE. — Sein maternel, ou, plus exactement, la matrice.

GONGONNAGES. — Bougonnages, gronderies.

GONGONNER. — Gronder, bougonner, murmurer.

GONE. — Gamin, voyou.

GORGANDER. — Frelater, falſifier.

GRABOTTON (à). — Accroupi.

GRAFINER. — Égratigner.

GRATON. — Réſidu de la graiſſe de porc quand elle a été fondue. Impureté, ſaleté.

GRAYE. — Craie.

GRINGOTER. — Greloter.

GROBON. — Beignet.

GROLE. — Vieux ſoulier éculé ſervant de pantoufle.

GROSDISSIME. — Superlatif de gros.

GUINDRES. — Tiges dont la réunion forme cette partie circulaire du dévidoir ſur laquelle on place l'écheveau de ſoie à dévider.

H.

HARIAS. — Tapage, embarras. On dit d'un homme qui ſe donne de grands airs, une importance exagérée : *Y fait de z'harias.*

HARNAI. — On donne ce nom, en général, à la réunion des divers engins du métier à tiſſer, tels que cordes, poulies, &c., &c., qui ſervent à faire manœuvrer les liſſes. Voyez *Liſſes.*

HÉRAUX. — Héraut d'armes.

HONOREUSE. — Honorable.

J.

JAPILLER OU JAPIER. — Parler vite, jabotter.

JAPPER. — Aboyer, applaudir.

JEUX-D'EAU. — Jets d'eau.

JICLER. — Jaillir, rejaillir, couler; fe dit de l'eau qui s'échappe ou qu'on lance avec force.

JICLÉE. — Jet d'un liquide.

JINGUÉ. — Regimber, rechigner, ruer.

I.

IMPANISSURE. — Souillure, tache.

IMPARCEPTIBLE. — Imprefcriptible.

INFECTION. — Affection.

INTERPRÉTER. — Intercepter.

IRAGNE. — Araignée.

L.

LANCANNER (fe). — Folâtrer, jouer tranquillement, flâner, fe repofer.

LANTICANER. — Batiffoler, jouer.

LARGEUR. — Dimenfion de l'étoffe, au figuré *largeffe*.

LARIGOT. — Voir *Tire larigot*.

LECHEVINS. — Echevins, le corps des échevins.

LEVET. — Morceaux détachés de la corée de mouton, ou bien poumon du bœuf. Les tripiers les vendent pour la nourriture des chats.

LICHET. — Petit morceau de bois au bout duquel on enroule un chiffon qu'on trempe dans la graiffe & dont, par économie, on fe fert pour graiffer le fond de la poële à frire.

LUQUERNE. — Lucarne.

LISSERONS. — Tringles de bois plates & minces, & munies, près de leurs extrémités, de deux becs emboîtés à tenons. Les lifferons fervent à maintenir les liffes & à donner aux mailles la tenfion qui leur eft néceffaire.

LISSES. — Sorte de peigne formé de fils de foie ou de coton, placés verticalement & dans lefquels paffent les fils de la chaîne.

LONGUEUR. — Partie de la chaîne comprife entre le rouleau de derrière & celui de devant. Comme l'ouvrier connaît la diftance qui fépare les rouleaux, il mefure la quantité d'étoffe qu'il a tiffée par le nombre de fois qu'il a renouvelé la chaîne entre les deux rouleaux.

LOUP DE POIVRE. — Colin-Maillard.

M.

MÂCHURÉ. — Noirci.

MÂCHURER. — Noircir.

MAI. — Plus, davantage; vieux mot français, tiré du latin & encore fort ufité dans les campagnes du Lyonnais.

MAILLONS. — Petits anneaux en verre dans lefquels on fait paffer les fils de la chaîne.

MAMI. — Tout jeune garçon, enfant aimé, chéri.

MANILLON. — Anneau en fer auquel on enfile les clés qu'on veut porter à la main.

MANQUABLEMENT. — Immanquablement, certainement.

MANQUE. — Abfence, privation. *Manque d'aime*, abfence de bon fens.

MARCHES. — Organes du métier, fortes de pédales qui font lever les fils de la chaîne pour le paffage de la navette. *Remettre en marche*, remettre le pied fur les marches, recommencer à travailler, fe remettre fur pied.

MARIN. — Platras, débris de crépis de chaux.

MARPAILLER. — Dénigrer, maltraiter.

MATEFIN. — Crêpe, pâte frite.

MATRICÂLE. — Maternelle.

MEDÉE. — Partie de la chaîne comprife depuis la dernière paffée de la navette jufqu'au remiffe.

MELACHON. — Une partie des tripes, le cœur.

MELETTE. — Tripes de mouton.

MEURTE. — Morte faifon, celle où l'ouvrage diminue ou ceffe.

MIÂILLE. — Bouche. *La miaille fur la gôgne*, la bouche fur la joue.

MINON. — Petit chat. On dit auffi *minet*.

MIQUE. — Jeune fille grande, mince, fans maintien, niaife, gauche.

MORNIFLE. — Calotte, taloche.

MORTAVIE. — Moldavique, ou méliffe des Canaries; plante dont on fe fert pour faire une liqueur très-tonique.

MORTUAIRE. — Qui entraîne la mort.

MÔYE. — Tourbillon qui ſe forme à la ſurface d'un courant rapide.

MURAYE. — Mur, muraille.

N.

NAVETTE. — Inſtrument dont ſe ſert l'ouvrier pour tiſſer, c'eſt-à-dire pour paſſer le fil de la trame entre les fils de la chaîne.

NENON. — Téton.

NENONS. — Gorge, tétons.

NUQUE. — Eunuque.

O.

ORDIE. — Ourdie, préparée, combinée.

ORDISSEUR. — Ourdiſſeur, qui ourdit, qui prépare.

ORILLON. — Eſpèce de *pied de chèvre*, qui eſt placé à chaque bout du rouleau de derrière & qui lui ſert de ſupport.

OURLET. — Bord.

P.

PALÊTE. — Jeu qui conſiſte à ſauter, en écartant les jambes, au-deſſus d'une borne ; jeu du cheval fondu.

PALETTE. — Sorte de raquette en bois, ou petite pêle dont on ſe ſert pour lancer une balle élaſtique.

PANAIRE. — Peau qui couvre le rouleau de devant, pour protéger l'étoffe à mefure qu'elle eft tiffée.

PAPE. — Soupe de pâtes fucrées, bouillie fucrée.

PARPAILLOTS. — Huguenots, fchifmatiques, mécréants.

PARSECUTIVE. — Perfpective.

PASTONNADE. — Carotte jaune.

PATRIGOT. — Cancan, menfonge, médifance.

PATTE. — Chiffon, vieux linge.

PEIGNE. — Réunion de petites lames métalliques, juxtapofées comme les dents d'un peigne, & encadrées par un léger bâtis; c'eft entre ces dents que paffent les fils de la chaîne.

PEIGNE DE TIRELLE. — Fin de la chaîne qui refte entre les liffes; trop court pour être tiffé, il fert à attacher fil à fil la chaîne fuivante. Quand il eft hors de fervice on le laiffe à l'ouvrier, qui le vend à fon profit comme déchets de foie.

PENNES. — Le fruit des peines, du travail.

PÈRES-GRANDS. — Grands-pères, aïeux.

PIÂILLE. — Criaillerie, bavardage, langage bruyant, la langue.

PIDANSER. — Ménager, épargner; vient de *pitance*, portion d'aliments qu'on donne à chaque repas dans les communautés.

PICARLAT. — Bois refendu, pour allumer le feu. On le vend en fagots longs & compofés, au plus, de cinq ou fix morceaux.

PIÈCE. — Tiffu terminé; l'ouvrier donne auffi ce nom à

l'enfemble de la foie qu'on lui donne pour faire une pièce de tiffu. *N'avoir plus de pièce*, n'avoir plus d'ouvrage.

PIED-FAILLI. — Erreur de l'ouvrier quand il met le pied fur la marche (pédale) qui ne doit pas fonctionner.

PIERRE QU'ARRAPE. — Pierre gluante, qui poiffe, qui retient ce qui la touche ; c'eft le nom donné au tour dans lequel on met les enfants qu'on veut abandonner.

PIERRE INFERNALE. — Paraphernal ; l'une des claufes du contrat de mariage.

PIG. — Plus de pièce, plus d'étoffe à fabriquer.

PILLIANDRE. — Vieux chiffons, guenille, mouchoir de poche fale.

PILLERAU. — Pillard, gueux, vaurien, miférable, va-nu-pieds.

PILLIOT. — Petit poulet, pouffin.

PINCETER. — Opération qu'on fait fubir à la pièce d'étoffe quand elle eft achevée, & qui confifte à enlever, avec des pincettes, toutes les rugofités ou bourres de foie qui fe trouvent à la furface du tiffu.

PLAMUSE. — Mufeau, figure, face ; vient de plat mufeau.

POCHER. — Crever, enfoncer, déchirer.

POINTAYER. — Commencer à poindre, à pointer.

POINTIZELLE. — Broche en fer, armée de deux ref-forts ou arquets ; la pointizelle fert d'axe à la canette quand elle eft placée dans la navette.

POIVRE. — Voy. *Loup*.

PONTAUX. — Etais du métier.

POQUE. — Coup donné par la bille (à Lyon, *gobille*) lancée contre une autre ille.

POQUÉ. — Frappé, battu.

PORTÉE. — Mefure du travail de l'ourdiffage; divifion de la chaîne par quantité de 80 fils. La fous-divifion par 40 ou par 20 fils s'appelle *mufette*.

POSTUME. — Pus, humeur.

POT. — Ancienne mefure pour les liquides, & qui contenait deux pintes; elle a été remplacée par le litre.

POTETS. — Très-petits pots.

POULAILLER. — Donner la chair de poule.

PRESSE. — Abondance de travail.

PUJAYER. — Chercher les puces.

PUJAYEUSE. — Celle qui eft chargée de chercher les puces.

Q.

QUESTIN. — Caiffetin, petite caiffe ou boîte carrée; chaque métier en a deux, l'une à la droite & l'autre à la gauche de l'ouvrier. Dans celle de droite font renfermées les canettes garnies de foie, & dans celles de gauche font dépofées les canettes dégarnies qui fortent de la navette, c'eft-à-dire les tuyaux vides, les *quiaux*.

QUIAU. — Tuyau de jonc ou de canne, qui fert à faire la canette, c'eft-à-dire la canette qui n'a pas encore ou qui n'a plus de foie. *Quiau* eft fans doute l'abréviation de *tuyau*.

QUIAUME. — Cabine au fond des bateaux.

QUINQUAILLE. — Banqueroute, faillite; *faire quin-*

quaille, manquer à fa parole, violer fa promeffe, fruftrer, tromper.

QUINZIAU. — Premier eftomac du veau; on le fait fécher & on l'emploie comme préfure pour faire cailler le lait.

QUIQUERIQUI. — Chant du petit poulet.

COQUEROQUO. — Chant du coq.

R.

RHABILLER. — Renouer, reftaurer, réparer, guérir; on dit *rhabiller* un fil, pour *renouer*.

RADÉE. — Averfe, pluie d'orage.

RADISSE. — Brioche, gâteau.

RAQUETTE. — Crécelle.

RATABOU. — Salfifis fauvage, qui fe trouve abondamment dans les prés, & dont les pauvres gens font leur régal.

RATELLE. — Rate, partie des inteftins dont on nourrit les chats.

RECHAGNIER. — Dédaigner, méprifer, rudoyer, fe moquer.

RECORTE. — Récolte.

RECUITE. — Sorte de crême cuite qui fe vend dans de petites foucoupes de terre.

REDONDER. — Retentir, réfonner, rebondir.

REGANDAYER. — Chaffer de nouveau. Voy. *Gandayer*.

REGONFLE (à). — A regorger, à gorge que veux-tu, à fe gonfler.

REGONFLÉ. — Gonflé, enflé. *Regonflé d'aime*, plein d'intelligence, très-ingénieux.

RELÊME. — Dégel.

REMETTRE (en marches). Voy. *Marches*.

REMISSES. — Réunion des liffes.

REMONDER. — Réparer, arranger, couper les afpérités, les bourres de la foie qui l'empêchent de paffer dans les maillons.

REMUAGE. — Déménagement.

RENDRE. — On dit qu'un ouvrier *rend*, quand il porte la pièce d'étoffe chez le fabricant pour qui il l'a tiffée.

RENUCLER. — Apercevoir, regarder, envifager.

REPARER. — Saifir, attraper à la volée.

REPOQUER. — Frapper de nouveau. Voy. *Poquer*.

REQUINQUINER. — Racornir, refferrer, rider.

REVENIR. — Venir.

RIÔTES. — Lien, branche qu'on a tordue pour lier un fagot.

ROI-BOIT. — Brioche, gâteau, dans lequel on met une fêve & qui fe fert le jour de l'Epiphanie, dite *Fête des Rois*. On lui a donné le nom de *Roi-Boit*, parce qu'il était d'ufage que les convives criaffent *le roi boit*, toutes les fois que le roi de la fêve buvait.

ROI-PÉTERET. — Hanneton à collet rouge.

ROQUET. — Bobine de bois fur laquelle on enroule la foie.

ROTER. — Regretter ; par allufion aux renvois caufés par un aliment que l'eftomac a peine à digérer.

ROTIE. — Tartine longue, fur du pain grillé & même non grillé.

ROULEAU. — Cylindre en bois fur lequel on enroule, foit la chaîne (rouleau de derrière), foit le tiffu, à mefure de la fabrication (rouleau de devant). Le rouleau de devant groffit donc d'autant plus que la pièce de tiffu eft plus avancée.

RUDANIÈRE. — Qui rudoie, dédaigneufe.

S.

SACCAGE. — Pillage, boucherie, tuerie.

SAIGNÉ DE FI. — Saigner des fils, couper des fils à la chaîne.

SAMPLE. — Cordages dont on fe fervait, dans les métiers à la tire, pour produire le deffin des étoffes brochées & façonnées, avant l'invention des métiers à la Jacquard.

SANGLE. — Gêne, pénurie.

SANSOUILLER. — Tremper, mouiller à plufieurs reprifes.

SATINAIRE. — Ouvrier en foie faifant le fatin.

SELLE. — Scel, fceau, cachet.

SEQUESTRE. — Équeftre.

SORPENTE. — Soupente.

SOUTE. — Couvert, cachette, abri.

T.

TAILLERIN. — Maladreffe de l'ouvrier veloutier qui coupe pièce & poil au lieu de couper le poil feulement.

TÂQUE. — Cale de bois, en forme de coin, fervant à maintenir le rouleau de devant.

TAMPIÂ. — Efpèce de règle articulée, à crémaillère, dont les extrémités font garnies de pointes très-aiguës; il fert à maintenir l'étoffe en largeur au fur & à mefure du tiffage.

THEREZE. — Thereze, demi-voile qui couvre la tête & retombe fur les épaules; coftume religieux.

TIRE-LARIGOT. — De toutes fes forces; *travailler à tire-larigot*, avec ardeur.

TIRELLE. — Partie du tiffu formée par les premiers coups de navette pour lier la chaîne. (Voy. *Peigne.*)

TIZONNASSE. — Tifon qui fume, fumeron.

TOMME. — Fromage blanc.

TORDEUSE. — Ouvrière chargée de tordre la foie, c'eft-à-dire de lier, en les tordant & en les imprégnant de gomme, chacun des fils de la chaîne qui finit, à chacun des fils de la chaîne qu'on va commencer à tiffer.

TRAFUSOIR. — Efpèce de cheville fixée horizontalement, par l'un de fes bouts, fur un pied folide. C'eft fur cette cheville que l'on dégage & fépare les fils de la flotte pour la préparer au dévidage.

TRÂME. — La trame eſt le fil qui eſt introduit par la navette entre les fils de chaîne, pour former le tiſſu.

TRÂMER. — Tiſſer, introduire la trame dans les fils de chaîne, confectionner, fabriquer.

TRANCANNER. — Tourmenter, par alluſion à l'effet du trancanoir.

TRANCANOIR. — Uſtenſile qui, en tournant, ſert à former des flottes ou écheveaux avec de la ſoie qui n'a pas d'emploi & qu'on deſtine à être reteinte.

TROGNON. — Milieu d'un fruit, d'une laitue.

TROQUE. — Echange, morceau, portion.

TROQUER. — Echanger.

TOMBER EN BÂVE. — S'amoindrir, diſparaître, s'anéantir; l'équivalent de *tourner en eau de boudin*.

V.

VACATION. — Profeſſion, occupation, travail, ſéance.

VARGETER. — Opération qu'on fait ſubir au tiſſu quand la pièce eſt achevée & qui conſiſte à l'épouſſeter avec une broſſe ou *vergette*.

VARGONDIER. — Emouſtiller, réjouir.

VAROTTE. — Véreuſe, gâtée.

VARRAI. — Tapage, bruit.

VARTIGÔLERIE. — Jouiſſance.

VENEREUX. — Vénérables, reſpectables.

VESSICATOIRE. — Vexatoire.

VIEUX-JOINT. — Vieux-oing, graiffe rance, faindoux.

VIGORET. — Alerte, prompt, vif.

VIÔLE. — Par métaphore la voix; pour indiquer la douceur de l'organe.

VIRER. — Tourner.

VORTIGEATION. — Vol d'un papillon. Vortigeation d'une *arthe;* on appelle *arthes*, les vers qui rongent la laine quand ils fe font transformés en papillons.

Z

ZOGNE. — Coup donné avec une bille (à Lyon, *gobille*) fur le revers de la main.



AIRS NOTÉS

Air du Confiteor.



AIR : Cœur ſenſible, cœur fidèle



AIR : Plaignez un vieillard éperdu.



AIR : Danſons la Carmagnole.



Air de la pipe de tabac.



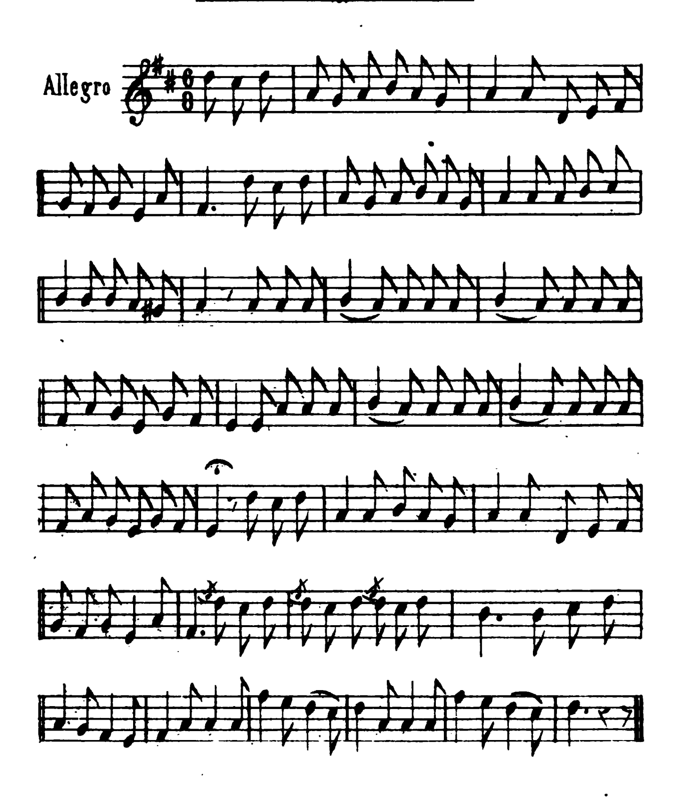
Air : Comment goûter quelque repos.



AIR : Ah! le bel oiſeau, maman.



AIR de Marianne.



AIR : Oh ! ma tendre muſette



Air : Cœur ſenſible, cœur fidèle



AIR : Plaignez un vieillard éperdu.



Air : Danſons la Carmagnole.



Air de la pipe de tabac.



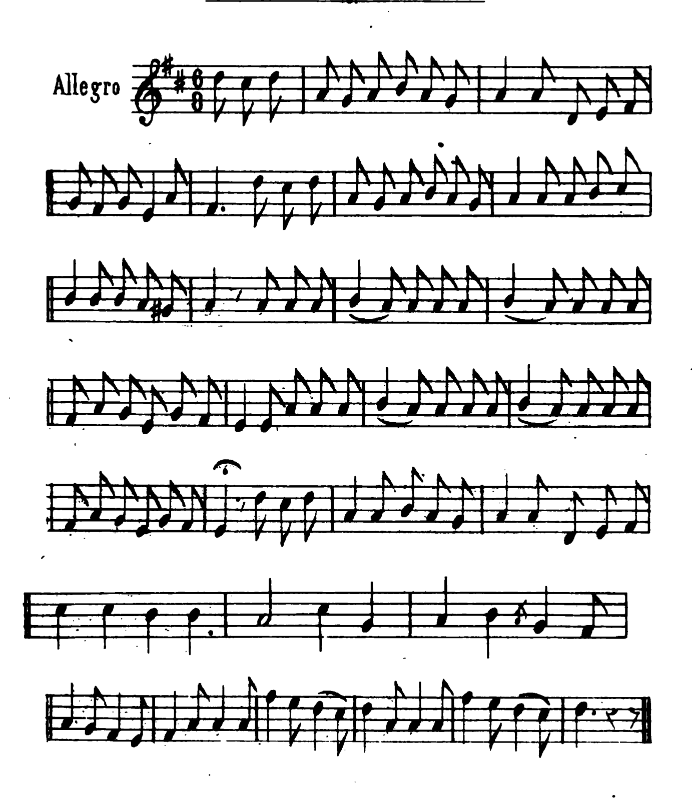
AIR : Comment goûter quelque repos.



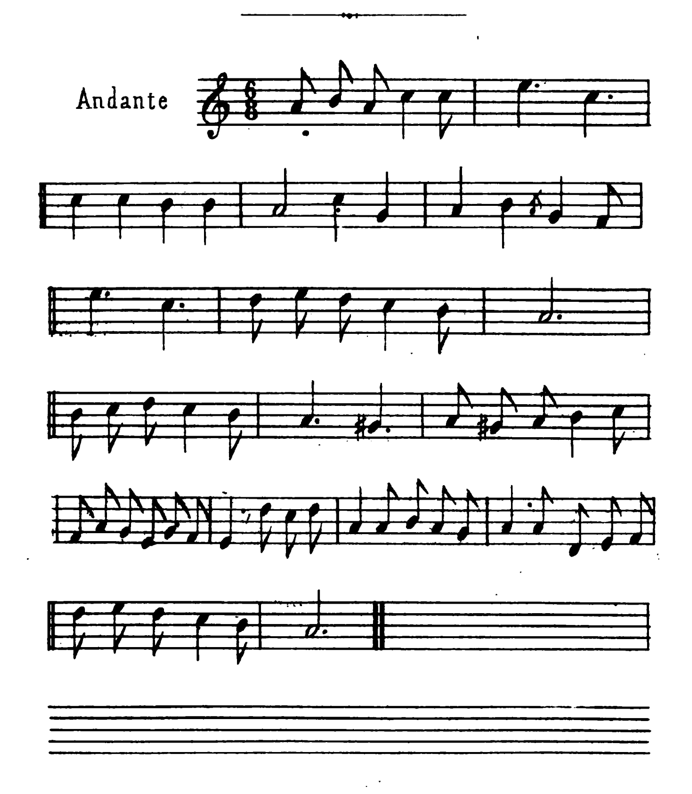
AIR : Ah! le bel oiſeau, maman.



AIR de Marianne.



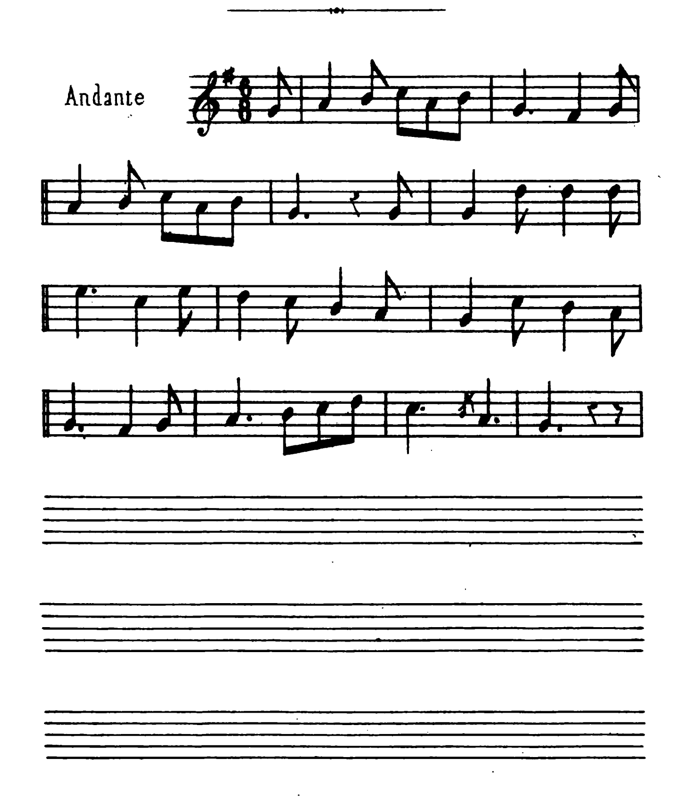
AIR : Oh ! ma tendre musette



AIR : O Fontenay.



Air du Juif-Errant.



Air de Mongorfi (Mongolfier)



Air du Cantique de ſaint Roch.



AIR : Ma commère, quand je danſe

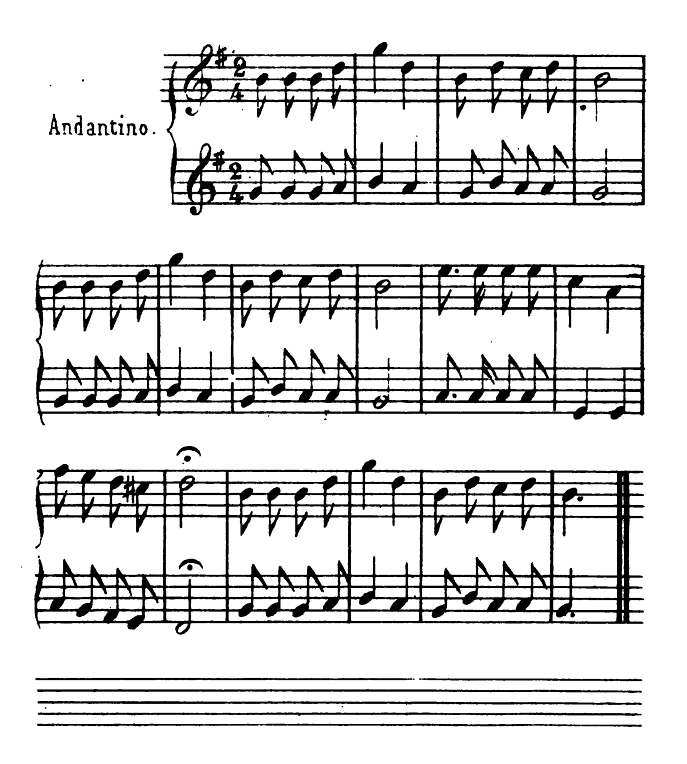


AIR : Il pleut, bergère.

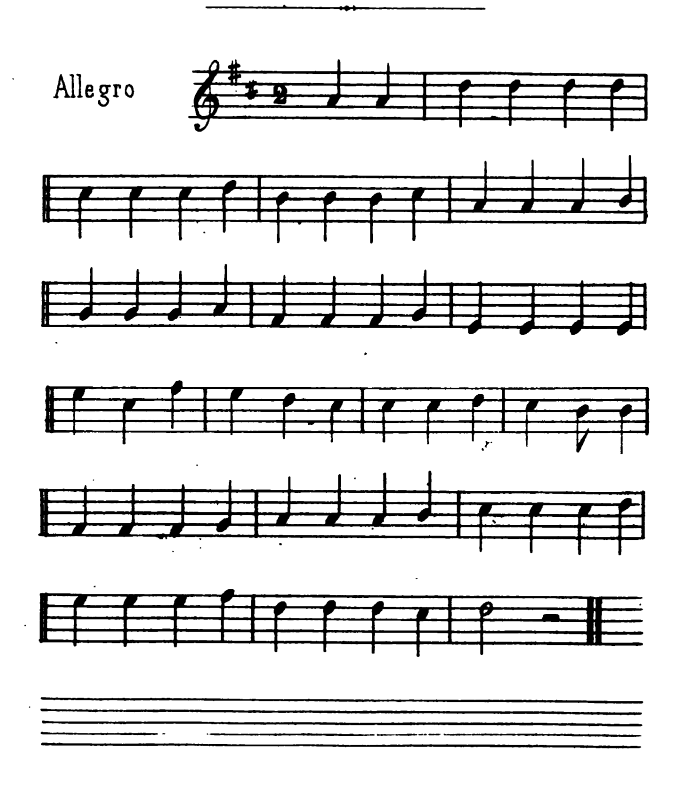


L

Air : Au clair de la Lune.



Air des Trembleurs.



Air du Pas redoublé.



Air des Pendus.



Air : Le bon roi Dagobert.



Air du vaudeville de la Robe et des Bottes.



Air : A la papa.



Air : Vers ma Chaumière.



Air : Gusman ne connaît point d'obstacle.

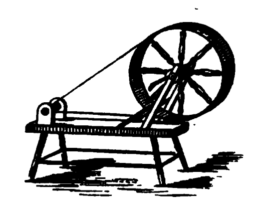


Air : Le point du jour.



TABLE.

Pages



Lyon. — Impr. de Louis Perrin.

